

GOUVERNEMENT

Le gouvernement examine la méthodologie d'élaboration de son Plan d'action

P.4

ARMÉE

El Djeïch rend hommage au défunt Ahmed Gaïd Salah qui a "consacré toute sa vie au service de l'Algérie"

P.4

EDUCATION

Des enseignants du primaire appellent au dialogue

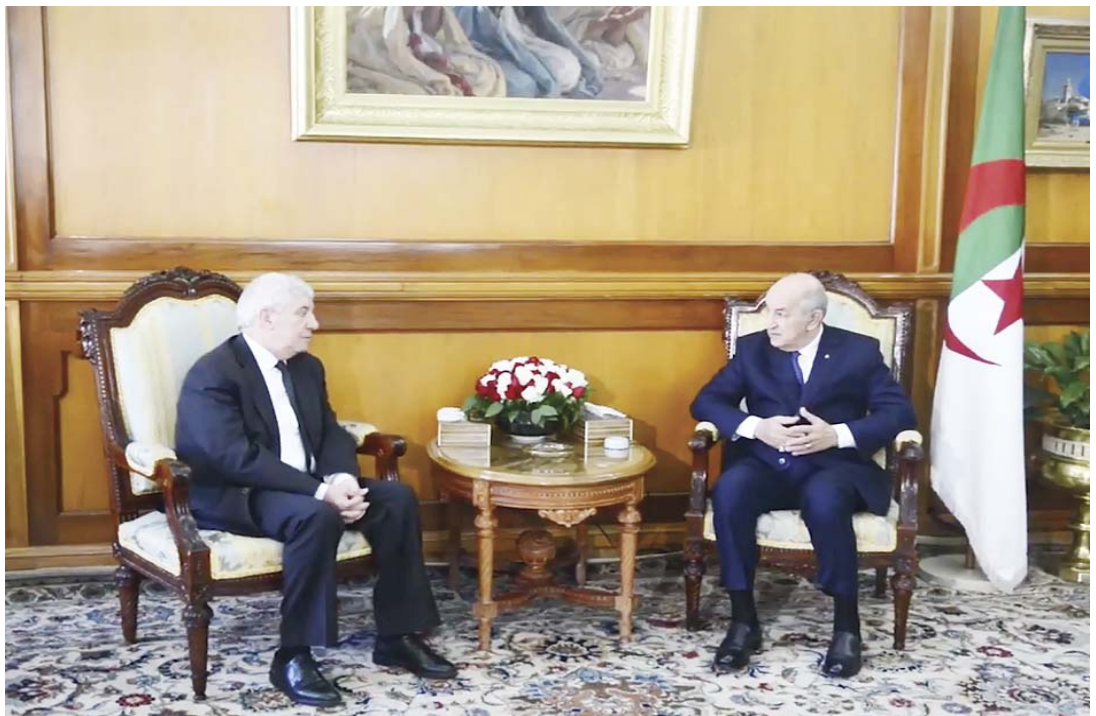
P.5

REVISION DE LA CONSTITUTION

Le Président Tebboune passe à la mise en œuvre

Comme il l'a promis, le président Tebboune entame son mandat par l'ouverture du chantier de la révision constitutionnelle, dont il vient de confier l'esquisse à un comité d'experts nationaux dirigé par le juriste Ahmed Laraba, qu'il a reçu hier pour lui confier une lettre de mission. Parmi les orientations stratégiques formulées, le président de la République vise, notamment la préservation du pays de "toute forme d'autocratie", une garantie réelle de "la séparation et de l'équilibre des pouvoirs", la moralisation de la vie publique ainsi que la "protection des droits et libertés du citoyen". Le comité devra rendre sa copie dans deux mois au président de la République qui s'est engagé à soumettre cette révision à une large concertation puis à un référendum populaire. P.p 3-24

DKnews



Le Président Tebboune reçoit le P^r Ahmed Laraba

INFRACTIONS DE CHANGE:

Plus de 8 milliards de DA sur les neuf premiers mois 2019 (Douanes)

P.6

FINANCE ISLAMIQUE :

Signature d'une convention pour la formation des collaborateurs des institutions économiques et financières

P.6

SITUATION EN IRAK

Escalade médiatique entre Téhéran et Washington

P.15

SANTÉ

MODE DE VIE Pourquoi les gens heureux sont en meilleure santé

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (4^E JOURNÉE):

Faux pas interdit pour l'USMA et la JSK

P.21



TECHNOLOGIE

La "goal line technology" testée durant la Super-Coupe en Espagne

P.11

YENNAÏER 2970 :

La wilaya de Tipasa abritera les festivités officielles et nationales (HCA)

P.24

SÛRETÉ NATIONALE Plus de deux millions d'appels aux numéros vert et de secours en 2019

Le centre de commandement et des opérations de la Sûreté nationale a enregistré plus de deux millions d'appels aux numéros verts 15-48 et de secours 17 en 2019, a indiqué hier un bilan de ce service.

Parmi ces appels, il a été recensé un total de 164.579 demandes d'aide, 61.324 signalements d'accident de la route, 875.502 demandes de renseignements ou d'orientation, 95.884

signalements de vol et 7.829 signalements d'incendies", a précisé la source.

Saluant le rôle joué par le citoyen, en sa qualité de maillon essentiel dans l'équation sécuritaire à travers la culture du signalement, la DGSN a rappelé que les numéros vert 15 48 et de secours (17) sont joignables 24h/24 pour tout signalement ou renseignement.



SKIKDA

2 personnes mortellement fauchées par deux trains dans deux accidents distincts à Tamalous selon la protection civile



Deux personnes ont trouvé la mort, mardi à Tamalous (ouest de Skikda) fauchées par deux trains dans deux accidents distincts, a-t-on appris auprès des services de la protection civile. Le premier accident s'est produit à la localité de "village El-Mraya" à Tamalous lorsqu'un une personne (69 ans) a été mortellement fauchée par un train reliant Jijel à Constantine, a-t-on appris des mêmes services ajoutant que le corps de la victime a été transféré à la morgue de l'hôpital de Tamalous. Le deuxième accident, a-t-on ajouté, s'est produit à la localité "Kaf Rouag" (Tamalous) lorsqu'une personne âgée de 44 ans a été fauchée par un train de transport de marchandises.

Le corps victime a été transféré la morgue de l'hôpital de Tamalous. Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert, pour leur part, une enquête pour déterminer les circonstances de ces deux drames.

MÉTRO D'ALGER

Le trafic sera suspendu demain durant deux heures sur la ligne Haï El Badr-El Harrach



Le trafic du métro d'Alger sera suspendu momentanément demain, de 5h00 à 7h00 du matin, entre les stations Haï El Badr et El Harrach Centre, en raison de travaux de maintenance, a indiqué l'entreprise exploitante du métro, la Ratp El Djazaïr, dans un communiqué.

«L'entreprise du Métro d'Alger et la Ratp El Djazaïr informent leur aimable clientèle qu'en raison de travaux de maintenance qui seront entrepris sur une partie de la ligne du Métro, durant la nuit du jeudi 9 au vendredi 10 janvier, le trafic du métro sera momentanément suspendu le vendredi matin, de 5h00 à 7h00, entre les stations Haï El Badr et El Harrach Centre», fait savoir la même source, précisant que le reste de la ligne restera normalement en service.

Tout au long de cette interruption, un service de bus de substitution de l'ETUSA sera mis en place dans les deux sens entre Haï El Badr et El Harrach Centre pour desservir toutes les stations du parcours, indique la même source.

En plus, Ratp El Djazaïr «sensibilisera et accompagnera ses voyageurs par une campagne d'information via des affiches mises en place dans l'ensemble des stations de la ligne ainsi qu'à travers la diffusion d'annonces sonores».

Des agents d'accueil de Ratp El Djazaïr seront également mobilisés durant l'interruption afin d'informer, accompagner et orienter les voyageurs, ajoute le communiqué.

BATNA

Décès du moudjahid et journaliste Larbi Moumen

Le moudjahid et journaliste Larbi Moumen est décédé, mardi, à l'âge de 85 ans des suites d'une maladie chronique au Centre hospitalier universitaire (CHU) de Batna, a-t-on appris auprès de sa famille.

Né le 23 octobre 1935 à Batna, le défunt a rejoint les rangs des moudjahidine lors de la Guerre de libération en mai 1956 en Tunisie lorsqu'il était étudiant à la Mosquée Zitouna, où il avait suivi des formations en paramédical et sur la télécommunication.

En 1957, le regretté a été capturé par les autorités de l'occupation française dès son entrée au territoire national après avoir terminé sa formation en Tunisie.

Dès sa libération, il a rejoint de nouveau les rangs de la Révolution jusqu'au recouvrement de l'indépendance de l'Algérie.

Le feu Larbi Moumen fut également l'un des premiers journalistes ayant exercé à la radio de Batna après l'indépendance dans laquelle il a présenté des programmes variés, notamment historiques.

Il a également occupé le poste de mouhafidh du parti du Front de libération nationale (FLN) à Batna et plusieurs postes dans le secteur de l'Education à Batna et Bordj Bou Arreridj.

L'enterrement a eu lieu hier après la prière du Dohr au cimetière de Bouzourane (Batna), a-t-on appris auprès de sa famille.

Algérie Télécom sponsor officiel de la 6^e édition de "Wikistage Algiers"



Algérie Télécom est le sponsor officiel de la 6^e édition de "Wikistage Algiers" qui se tiendra aujourd'hui à l'Opéra d'Alger, sous le thème "Au delà de la différence", a indiqué hier un communiqué de cet opérateur public.

Cet événement a pour but d'"inciter les citoyens à créer un changement positif dans la société et contribuer à son développement", précise la même source, ajoutant que plusieurs "talks" (discussions) seront prévus pour "un partage d'expériences et ressortir les meilleures pratiques". En sponsorisant cet événement, Algérie Télécom "concrétise davantage ses valeurs d'entreprise citoyenne en marquant sa présence à travers les divers événements et manifestations intéressant la jeunesse algérienne et l'ensemble des citoyens".

BLIDA

Un Centre médico-social de solidarité au profit des orphelins et des veuves

L'Association "Kafil El Yatim" de Blida a lancé un projet de réalisation du premier Centre médico-social de solidarité au profit des orphelins et des veuves au niveau national, a annoncé mardi son président.

L'Association "Kafil El Yatim" a engagé, il y a presque un mois, la réalisation d'un Centre médico-social de solidarité, premier du genre au niveau national, destiné aux orphelins et aux veuves, a déclaré à l'APS M. Ali Chaouati, précisant que la durée de réalisation de ce projet, jouxtant le siège administratif de l'association à Beni Mered, est de 18 à 24 pour un coût de quelque 70 millions DA.

Appelant les bienfaiteurs à la contribution à travers des dons financiers ou en nature, il a fait savoir que ce centre devra comprendre une clinique médicale, une crèche, des classes, une salle de sport et des espaces de loisirs.

S'agissant du staff devant encadrer cette nouvelle structure, le président de "Kafil El Yatim" a fait état d'un accord de principe avec les directions de la Santé et de l'Action sociale pour le recrutement de médecins, de psychologues, d'éducateurs et d'assistants sociaux, en sus des bénévoles qui offrent, depuis des années, leurs services à l'Association.

Par ailleurs, M. Chaouati a annoncé l'ouverture prochaine d'un centre spécialisé dans la prise en charge des talents d'Alger, soulignant que cet infrastructure, offerte par un bienfaiteur en tant que bien wakf à l'Association, comprend une salle de conférences, des classes et un stade.

ROUTES - ACCIDENTS

2 morts et 3 blessés dans un accident de la route à Djelfa

Deux (02) personnes ont trouvé la mort et trois (03) autres ont été blessées dans un accident de la route survenu mardi à Djelfa, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. Suite à une collision entre deux voitures touristiques sur la RN 46, les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile de la commune de Charef (50 km de la wilaya), appuyés par des ambulances de l'unité principale, sont intervenus pour prodiguer les soins de premières urgences, indique la même source. Cet accident a fait deux morts (49 et 46 ans) et trois blessés âgés entre 30 et 48 ans.



Deux blessés ont été admis à l'hôpital de Charef tandis que le troisième (gravement blessé) a été transféré, en urgence, vers l'hôpital de Djelfa. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête sur les circonstances de cet accident mortel.

ORAN

Trois personnes arrêtées dans un trafic de neuroleptiques (Sûreté de wilaya)

Les services de sûreté de wilaya d'Oran ont arrêté, trois personnes impliquées dans le trafic de neuroleptiques et opéré la saisie de plus de 360 comprimés psychotropes de différents types, a-t-on appris hier de ce corps de sécurité.

Les policiers de la 27^e sûreté urbaine de Sidi El-Bachir ont réussi à mettre fin à l'activité de trois trafiquants de produits pharmaceutiques sans autorisation âgés entre 19 et 71 ans, avec la saisie de 360 comprimés de psychotropes, dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous ses différentes formes, notamment le trafic de stupéfiants, selon la même source.

L'arrestation est le résultat d'enquêtes menées par les services de sûreté sur la base d'informations sur un dealer de psychotropes. La mise en œuvre d'un plan a permis d'arrêter le principal accusé en flagrant délit et la saisie des 330 comprimés. Poursuivant les investigations, ses deux acolytes ont été arrêtés en possession de 30 comprimés psychotropes de différents types qui ont été saisis.

Une procédure judiciaire a été engagée contre les trois mis en cause qui seront déférés devant la justice.

PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS SUR LA RÉVISION CONSTITUTIONNELLE :

Le Président Tebboune trace les principaux axes

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a tracé, dans une lettre de mission adressée hier à M. Ahmed Laraba, président du Comité d'experts chargé de formuler des propositions pour une révision constitutionnelle, les principaux axes de propositions et recommandations autour desquels le Comité doit mener sa réflexion, en soulignant que les conclusions des travaux, traduites dans un rapport et un projet de loi constitutionnelle, devront lui parvenir dans un délai de deux (2) mois à compter de ce jour.

Voici le texte intégral de la lettre: «M. Ahmed Laraba, Comme vous le savez, j'ai placé à la tête des priorités de mon mandat à la présidence de la République, l'amendement de la Constitution, pierre angulaire pour l'édification d'une nouvelle République afin de réaliser les revendications de notre peuple exprimées par le mouvement populaire.

À cet égard, une révision profonde de la constitution est souhaitable et nécessaire.

Elle est souhaitable, car elle permettra la consécration de la volonté souveraine et des aspirations légitimes de notre peuple à travers l'organisation d'un référendum sur lequel je me suis engagé pour l'adoption de la nouvelle constitution.

Elle est nécessaire car seule une révision profonde de la Constitution est à même de permettre la rénovation des modes de gouvernance à tous les niveaux de responsabilité et particulièrement au niveau des plus hautes institutions de la République. Dans ce cadre, je me suis engagé clairement pour mettre en place une nouvelle constitution qui prémunira le pays contre toute forme d'autocratie, garantira la séparation des Pouvoirs, assurera leur équilibre, confortera la moralisation de la vie publique et protégera les droits et libertés du citoyen.

Pour ce faire, j'ai décidé de mettre en place un Comité d'experts chargé de formuler des propositions et recommandations ayant pour objet de conforter l'ordre démocratique fondé sur le pluralisme politique et l'alternance au pouvoir, d'assurer une réelle séparation et un meilleur équilibre des pouvoirs en introduisant davantage de cohérence dans le fonctionnement du pouvoir exécutif et en réhabilitant le Parlement notamment dans sa fonction de contrôle de l'action du gouvernement, d'améliorer les garanties de l'indépendance des magistrats, de renforcer et de garantir l'exercice effectif des droits des citoyens et de réhabiliter les institutions de contrôle et de consultation. Je voudrais d'abord vous remercier d'avoir bien voulu accepter d'animer les travaux de ce Comité composé de compétences nationales affirmées. Que ces personnalités qui vous accompagnent au sein de ce Comité, trouvent ici l'expression de mes vifs remerciements.

Conformément à mes engagements susmentionnés, je vous invite à mener votre réflexion et à me faire vos propositions et recommandations autour des axes suivants:

1. Le premier axe concerne le renforcement des droits et libertés des citoyens.-La réflexion doit porter sur l'élargissement et l'enrichissement des espaces de liberté du citoyen à la fois par la consécration de nouvelles libertés individuelles et collectives, le cas échéant, et la consolidation des droits constitutionnels garantis. Il s'agira de donner un contenu et un sens aux droits et libertés consacrés et de protéger particulièrement la liberté de ma-

nifestation pacifique et la liberté d'expression et de la presse écrite, audiovisuelle, et sur les réseaux d'information qui doivent s'exercer librement sans porter atteinte à la dignité, aux libertés et aux droits d'autrui.

2. Le deuxième axe traitera de la moralisation de la vie publique et de la lutte contre la corruption.- Le comité devra examiner et proposer des mécanismes propres à éviter les conflits d'intérêts entre l'exercice des responsabilités publiques et la gestion des affaires de sorte à soustraire à l'influence de l'argent la gestion des affaires publiques. La réflexion doit porter également sur les moyens de renforcer davantage les mécanismes de prévention et de lutte contre la corruption, y compris l'implication de la société civile dans cette œuvre de salubrité publique.

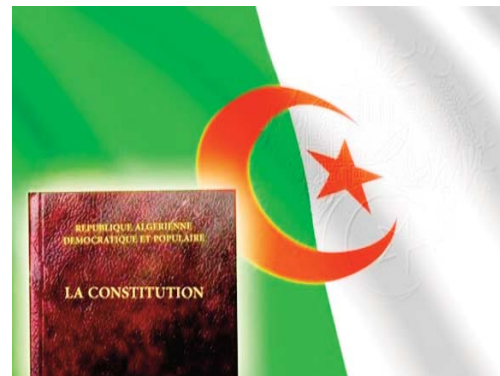
3. Le troisième axe portera sur la consolidation de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs.- Il s'agira particulièrement de promouvoir l'action politique dans sa principale fonction d'impulsion et d'animation de la vie publique dans le respect des règles démocratiques fondées sur les principes d'alternance au pouvoir et de promotion du pluralisme politique. À ce titre, il conviendra spécifiquement d'assurer un fonctionnement harmonieux des pouvoirs par la redistribution des pouvoirs au sein de l'exécutif et la mise en place de contre-pouvoirs efficaces destinés à éviter toute dérive autocratique. Dans ce cadre, il importe particulièrement de rendre immuable et intangible la limitation du mandat présidentiel à un seul mandat, renouvelable une fois. Ne faut-il pas également réhabiliter le rôle des partis politiques en tant qu'acteurs incontournables dans l'animation de la vie politique de la Nation?

4. Le quatrième axe portera sur le renforcement du pouvoir de contrôle du Parlement.- Il s'agira à ce niveau de mettre en place des mécanismes efficaces permettant au parlement d'exercer pleinement ses missions dans le contrôle et l'évaluation de l'action du Gouvernement à travers particulièrement (i) le renforcement du pouvoir des élus, notamment l'opposition parlementaire, dans la fixation de l'ordre du jour des séances des deux chambres du Parlement, (ii) la consécration d'une séance par mois au moins au contrôle de l'action du Gouvernement et à l'évaluation des politiques publiques en présence du Premier ministre ou du Chef du gouvernement, selon la formule retenue et enfin, (iii) la possibilité pour les élus de constituer des commissions d'enquête parlementaires sur des faits faisant l'objet d'informations judiciaires.

5. Le cinquième axe concernera la consolidation de l'indépendance du pouvoir judiciaire. La justice est l'un des fondements de l'Etat de droit. Elle doit s'exercer en toute indépendance dans le respect de la loi, hors de toute pression ou influence. Cet objectif ne peut être pleinement atteint sans une réelle protection du magistrat.

Certes, au plan formel, la Constitution en vigueur a consacré cette indépendance sans prévoir toutefois des mécanismes opérationnels à même de rendre effective cette indépendance qui passe nécessairement par : - le respect du principe de l'immovibilité du magistrat du siège déjà consacrée par la Constitution mais restreinte considérablement par la loi et inappliquée dans la pratique, - la reconfiguration de la composante du Conseil supérieur de la magistrature pour le soustraire à l'influence directe de l'Exécutif et sa réhabilitation dans son rôle de gestion du corps de la magistrature (nomination à toutes les fonctions judiciaires et gestion de la carrière).

6. Le sixième axe concernera la consolidation de l'égalité des citoyens devant la loi. Il s'agira essentiellement de revoir la portée de l'immunité parlementaire en la circonscrivant à la sphère de l'activité parlementaire au sens strict du terme qui exclut tous les actes qui n'ont pas un rapport direct avec le mandat parlementaire. Dans le prolongement de cette réflexion, la communauté nationale établie à l'étranger doit recouvrer sa pleine citoyenneté pour bénéficier des mêmes droits et être soumise aux mêmes devoirs que les citoyens résidents sur le territoire national. Aussi importera-t-il de revoir les dispositions constitutionnelles qui li-



ent l'accès des résidents nationaux à l'étranger à certaines Hautes responsabilités de l'Etat et aux fonctions politiques.

7. Le septième axe concernera la consécration constitutionnelle des mécanismes d'organisation des élections. Il s'agira d'abord de donner un ancrage constitutionnel à l'Autorité nationale indépendante des élections et de procéder, ensuite, à la suppression de la Haute instance indépendante de surveillance des élections dont la mission est devenue sans objet du fait que l'organisation des élections relève désormais d'une autorité indépendante, émanation exclusive de la société civile. Tels sont, à titre indicatif, les grands axes de réflexion auxquels devra s'attacher votre Comité. Il lui sera naturellement possible, s'il l'estime nécessaire, d'élargir son champ de réflexion à d'autres sujets relatifs au fonctionnement de nos institutions et de notre vie politique et de formuler toute proposition utile allant dans le sens de l'approfondissement de l'Etat de droit dans le respect de la cohérence d'ensemble du dispositif constitutionnel de manière à répondre adéquatement aux préoccupations citoyennes exprimées notamment par le mouvement populaire.

Les conclusions de vos travaux, traduites dans un rapport et un projet de loi constitutionnelle, devront me parvenir dans un délai de deux (02) mois à compter de ce jour, assorties, dans la mesure du possible, du ou des projets de textes nécessaires à leur mise en œuvre.

La tâche qui vous est confiée est, à n'en pas douter, immense mais elle est exaltante. Vous avez le privilège de contribuer à la refondation de nos institutions et aux modes de gouvernance. Je sais que vous allez vous en acquitter avec conscience, rigueur et un sens élevé de responsabilité.

C'est là une opportunité qui vous est offerte pour traduire concrètement les aspirations de notre peuple à l'édification d'un Etat de droit fondé sur des principes intangibles et communément partagés, en un mot à l'édification du socle de l'Algérie nouvelle».

Création d'un comité d'expert chargé de la révision de la Constitution

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a décidé de la création d'un comité d'expert chargé de formuler des propositions pour une révision constitutionnelle, a annoncé hier la présidence de la République dans un communiqué. Selon la même source, «la création du comité d'experts vient concrétiser un des engagements que Monsieur le président de la République a placé à la tête des priorités de son mandat à la présidence de la République, celui de l'amendement de la Constitution».

Cette révision de la Constitution constitue la «pierre angulaire pour l'édification d'une nouvelle République afin de réaliser les revendications de notre peuple exprimées par le mouvement populaire», a-t-elle estimé. Le président de la République, a-t-elle poursuivi, «entend procéder à une réforme en profondeur de la Constitution à laquelle s'y engage, en vue de favoriser l'émergence de nouveaux modes de gouvernance et de mettre en place les fondements de l'Algérie nouvelle». «C'est pour contribuer à la réalisation de cet objectif que le comité d'experts est institué. Il sera présidé par le professeur Ahmed Laraba, dont les compétences en matière de Droit sont reconnues, tant au niveau national, qu'international et sera composé de compétences universitaires nationales avérées», a affirmé la présidence de la République.

Le comité aura, ainsi, à «analyser et évaluer, sous tous ses aspects, l'organisation et le fonctionnement des institutions de l'Etat» et à «présenter au président de la République des propositions et recommandations ayant pour objet de conforter l'ordre démocratique fondé sur le pluralisme politique et l'alternance au pouvoir», a-t-on expliqué.

Les propositions et recommandations du comité devraient également permettre de «prémunir notre pays contre toute forme d'autocratie et d'assurer une réelle séparation et un meilleur équilibre des pouvoirs en introduisant davantage de cohérence dans le fonctionnement du pouvoir exécutif et en réhabilitant le Parlement notamment dans sa fonction de contrôle de l'action du gouvernement», a-t-on ajouté. Selon la présidence de la République, ce comité aura également à «proposer toute mesure de nature à améliorer les garanties de l'indépendance des magistrats, à renforcer les droits des citoyens et à en garantir l'exercice, à conforter la moralisation de la vie publique et à réhabiliter les institutions de contrôle et de consultation».

«Les conclusions des travaux du comité, traduits dans un rapport et un projet de la loi constitutionnelle devront être remis dans un délai de deux (02) mois à compter de la date d'installation dudit comité», a-t-elle précisé.

Une fois remis, a-t-elle poursuivi, le projet de révision de la Constitution fera l'objet de larges consultations auprès des acteurs de la vie politique et de la société civile avant d'être déposé, suivant les procédures constitutionnelles en vigueur, auprès du Parlement pour adoption.»

«Le texte adopté par le Parlement sera ensuite soumis à un référendum populaire», a affirmé la présidence de la République.

Composante du Comité d'experts chargé de formuler des propositions pour une révision constitutionnelle

Voici la composante du Comité d'experts chargé de formuler des propositions pour une révision constitutionnelle rendue publique hier par la présidence de la République. Le Comité est présidé par M. Ahmed Laraba, professeur de Droit international public, membre de la Commission du Droit international de l'ONU. Le Rapporteur général du Comité est M. Walid Lagoune, professeur de Droit public, université d'Alger.

Les autres membres sont:
- M. Abdelkader Ghaitaoui, professeur de Droit, Université d'Adrar.
- Mme Souad Ghaouti, professeure de Droit, Université d'Alger.
- M. Bachir Yelles Chaouche, professeur de Droit, Université d'Oran.
- M. Mostapha Kharradj, professeur de Droit, Université de Sidi-Bel-abbès.
- Mme Maya Sahli, professeure de Droit, Université d'Alger, membre de

la Commission africaine des Droits de l'Homme.
- M. Abdelhak Morsli, professeur de Droit, Université de Tamanrasset.
- M. Nacereddine Bentifrou, professeur de Droit, Université de Tlemcen.
- Mme Djazia Sach Lecheheb, professeure de Droit, Université de Sétif.
- Mme Samia Samy, professeure de Droit, Université d'Alger.
- M. Karim Khelfan, professeur de Droit, Université de Tizi-Ouzou.

- Mme Zahia Moussa, professeure de Droit, Université de Constantine.
- M. Abderrahmane Bendjilali, maître de conférences, Université de Khemis Meliana.
- Mme Nabila Ladraa, maître de conférences, Université de Tipaza.
- M. Mosbah Omenass, maître de conférences, Université d'Alger.
- M. Fatsah Ouguerouz, docteur de Droit, Genève, ancien juge à la Cour africaine des Droits de l'Homme.

ALGÉRIE-LIBYE

Actions diplomatiques d'Alger pour une solution politique en Libye

L'Algérie a entamé un marathon diplomatique pour proposer de nouvelles initiatives politiques en vue d'une solution à la crise libyenne, alors que les bruits de botte en Libye font craindre un embrasement de toute la région.

Dans la foulée de l'escalade militaire en Libye, le Président de la République, Abdelmajid Tebboune, a reçu lundi le chef du gouvernement d'Union nationale (GNA), Fayez El-Seraj, pour discuter d'une solution politique en Libye, «loin de toute ingérence étrangère». Le tête-à-tête Tebboune-Seraj a permis d'évoquer «les vus sur les outils et moyens idoines» pour rétablir rapidement la paix en Libye, a indiqué un communiqué de la présidence algérienne. L'entretien a été l'occasion pour l'Algérie d'appeler la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité de l'ONU, à assumer leurs responsabilités pour imposer un cessez-le-feu immédiat.

Le président Tebboune qui a rappelé la position constante de l'Algérie vis-à-vis de la crise libyenne, reposant sur le principe de non-ingérence dans les affaires internes des Etats, a réitéré son «attachement à préserver la région de toute ingérence étrangère». Alger qui s'inquiète des conséquences des multiples interventions en Libye, a exhorté «les parties étrangères à cesser d'alimenter» le conflit en mettant fin au soutien militaire accordé aux belligérants libyens en violation de l'embargo sur les armes décrété par l'ONU. A New York, juste après l'appel d'Alger à mettre fin aux interférences étrangères en Libye, l'émissaire de l'ONU, Ghassan Salamé a exprimé sa colère en demandant à «tous les pays de rester hors du conflit». A l'issue d'une réunion de deux heures au Conseil de sécurité, M. Salamé a réclamé une énième fois «l'arrêt des interférences étrangères sous différentes formes».

«Ce que je demande à ces pays est très clair: restez hors de la Libye», a-t-il déclaré à la presse qui l'a interrogé sur le déploiement militaire turc en Libye.

Tripoli, une «ligne rouge» à ne pas franchir

Alors que la situation se complique sur le terrain, l'Algérie a considéré «Tripoli comme une ligne rouge à ne pas franchir».

De son côté, le GNA par la voix de son chef, a exprimé sa pleine confiance dans les efforts déployés par l'Algérie pour parvenir à une solution politique au conflit libyen.

La visite du chef du GNA a coïncidé avec l'arrivée à Alger du chef de la diplomatie turque, Mevlut Cavusoglu, pour discuter des moyens pour transcender la crise actuelle. M. Cavusoglu a été reçu mardi par le président Tebboune pour discuter des derniers développements survenus sur la scène libyenne. La veille, le président Tebboune a échangé avec la chancelière allemande Angela Merkel sur la situation en Libye.

L'entretien téléphonique entre les deux dirigeants a porté sur les perspectives de paix en Libye et la nécessité de trouver une solution politique à la crise libyenne. La chancelière allemande a adressé une invitation officielle à l'Algérie pour prendre part à la Conférence de Berlin sur la Libye, présentée par l'ONU comme la réunion de la dernière chance. La date de cette rencontre prévue en janvier n'est toujours pas arrêtée. Au demeurant, la position de non-ingérence dans les affaires internes des Etats, réaffirmée lundi par le président Tebboune, est puisée de «la constitution algérienne qui définit les éléments de la doctrine militaire de la défense nationale», a commenté le Pr Mhend Berkouk, spécialiste dans les études stratégiques et sécuritaires.

«Il y a une convergence de convictions et de positions entre les institutions de l'Etat algérien: l'armée nationale est une armée républicaine qui a pour tâche de défendre la République, son intégrité territoriale et son unité nationale», a-t-il expliqué dans une intervention sur les ondes de la chaîne III de la radio nationale. «L'Algérie, qui privilégie les solutions politiques, a toujours refusé de se faire entraîner militairement dans des conflits régionaux», dira-t-il en substance. «Le passage de l'Algérie à la légitimité démocratique à la faveur de la présidentielle du 12 décembre 2019 conforte l'Algérie, lui permettant de reprendre rapidement son rôle diplomatique à l'échelle internationale et sa position incontournable dans la région», a-t-il ajouté.

GOUVERNEMENT

Le gouvernement examine la méthodologie d'élaboration de son Plan d'action

Le gouvernement a tenu hier sa première réunion sous la présidence du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, consacrée exclusivement à l'examen de la méthodologie d'élaboration du Plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Lors de cette réunion, à laquelle ont pris part l'ensemble des ministres, ministres délégués et secrétaires d'Etat, le Premier ministre a tenu à préciser le cadre de référence devant présider à l'organisation et à la structuration des éléments constitutifs de ce Plan d'action et qui «consistent, essentiellement, dans le programme du président de la République, d'une part, et dans les directives présidentielles émises à l'occasion de la tenue de la première réunion du Conseil des ministres, dimanche 5 janvier 2020, d'autre part». Il en a rappelé, à ce propos, la teneur en focalisant sur «la nécessité, pour chaque département ministériel, d'évaluer à développer une nouvelle approche de la gouvernance basée sur l'efficacité et la transparence de la gestion des affaires publiques».

M. Djerad a mis l'accent, en outre, sur la nécessité de veiller, en substance, à «débureaucratiser définitivement et avec détermination les procédures administratives qui concernent directement les citoyens, moderniser les rapports entre les administrations et les agents économiques afin de garantir une réglementation appro-

priée, cohérente et qui soit à même de créer un environnement favorable au développement économique et respecter les obligations de transparence, notamment les délais relatifs à la déclaration de patrimoine et éviter tout conflit d'intérêt éventuel». Concernant les préalables à l'action à engager, le Premier ministre a souligné la nécessité de «prendre rapidement les mesures destinées à parachever l'organisation gouvernementale en indiquant, à ce propos, que les ministres délégués et les secrétaires d'Etat ne disposeront pas d'administrations spécifiques qui pourraient impacter les dépenses de fonctionnement de l'Etat et seront ainsi appelés à «exercer leurs missions au sein des ministères auxquels ils sont rattachés et à prendre appui, par voie de conséquence, sur les administrations ministérielles existantes».

Dans ce cadre, il a également tenu à rappeler «l'exigence de rationaliser les dépenses publiques par une réduction du train de vie de l'Etat». Le Premier ministre a également demandé aux membres du gouvernement «d'élaborer un diagnostic rigoureux



de leurs secteurs respectifs pour permettre de prendre les décisions adéquates». Pour ce qui est de l'élaboration du Plan d'action du gouvernement, M. Djerad a donné lecture de «la méthode préconisée en termes de modalités liées aux opérations à réaliser, au calendrier y afférent, et ce, jusqu'à la finalisation du projet de Plan d'action devant être soumis à l'approbation du Conseil des ministres avant d'être déposé au niveau du Parlement».

Dans ses orientations, il a insisté sur la nécessité de «présenter les contenus des politiques publiques que le gouvernement s'attellera à mettre

en œuvre, en déclinant les finalités et les objectifs recherchés». Le Premier ministre a, enfin, mis l'accent sur l'importance à accorder au volet relatif au dialogue social. Mettant en avant «le souci des pouvoirs publics d'inaugurer une nouvelle ère fondée sur le dialogue et la concertation avec l'ensemble des acteurs sociaux et économiques dans un esprit faisant prévaloir le dialogue franc, responsable et constructif», il a appelé les membres du gouvernement à «ouvrir, sans attendre, ces canaux de concertation avec l'ensemble de leurs partenaires», conclut le communiqué des services du Premier ministre.

ARMÉE

El Djeïch rend hommage au défunt Ahmed Gaïd Salah qui a «consacré toute sa vie au service de l'Algérie»

La revue El Djeïch a consacré son dernier numéro au défunt Général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, auquel un vibrant hommage a été rendu à ce «chef militaire courageux» ayant «consacré toute sa vie au service de l'Algérie».

«Il y a quelques jours, notre pays a fait un dernier adieu à un chef militaire courageux, dans un élan populaire que l'histoire retiendra dans ses annales, tout comme elle consignera les hauts faits de l'homme et son dévouement à l'Algérie», souligne la revue El Djeïch dans son éditorial.

En ce sens, la publication note que l'Algérie «a perdu un grand homme qui a triomphé dans tous les combats qu'il avait menés et a consacré toute sa vie au service de l'Algérie qu'il portait dans son cœur depuis son plus jeune âge et qui était profondément convaincu, lorsqu'il décida de prendre les armes, que la participation au combat libérateur et le sacrifice pour que vive l'Algérie, est le peu qu'on pouvait donner à la patrie pour l'affranchir du joug colonial». Commentant les obsèques du défunt, la revue observe que «des foules immenses venues de toutes les régions du pays pour accompagner le défunt moudjahid général de corps d'armée à sa dernière demeure, témoignent de la spontanéité de l'hommage rendu à l'homme en reconnaissance des services rendus à l'Algérie durant toute son existence, particulièrement ces derniers mois». «Cette démarche a évité au pays de sombrer dans le chaos et l'anarchie, lui permettant de



surmonter une épreuve difficile, grâce à l'attachement du défunt à la légitimité constitutionnelle et son engagement à accompagner et à sécuriser le peuple lors de ses marches pacifiques, tout en ouvrant le champ à l'appareil judiciaire de combattre la corruption et de juger les corrupteurs, réunissant ainsi toutes les conditions à la tenue d'élections présidentielles, marquées du sceau de la transparence et de l'intégrité», souligne l'éditorial d'El Djeïch.

«Tout comme l'ANP qui a accompagné, sous la conduite de feu Ahmed Gaïd Salah, le peuple depuis le 22 février en toute sincérité, fidèle au serment prêté, le peuple algérien a tenu, à son tour, à accompagner le défunt lors de ses obsèques, offrant une des plus belles images de reconnaissance à un homme qui a servi la patrie et la nation, fidèle au serment tenu devant Allah et le peuple», ajoute la même source. El Djeïch rappelle, en outre, que «paral-

lèlement à ses missions de préservation de la sécurité et de la stabilité du pays, de protection des frontières nationales, de l'intégrité territoriale et de l'unité du peuple en plus des efforts de développement et de modernisation des forces armées, le Haut commandement de l'ANP a veillé, durant ces derniers mois, à accompagner les marches pacifiques et à veiller à assurer les conditions idoines pour l'organisation des élections présidentielles dans les délais impartis». La revue souligne, dans le même sillage, que «si le peuple algérien a, une nouvelle fois, apporté la preuve qu'il poursuivra sa marche héroïque et historique de par son profond attachement à la patrie et sa cohésion avec son ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale, et sous le commandement du chef d'état-major par intérim, le général-major Saïd Chanegriha, continuera, de concert avec les autres institutions de l'Etat, sous le commandement du président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, de défendre les principes de la République et l'autorité de l'Etat, ainsi que sa continuité, afin d'édifier une Algérie puissante par son peuple et sécurisée par son armée». «Le devoir national requiert, en de telles circonstances, la consolidation des rangs pour relever les défis (...) et l'ANP poursuit sa marche conformément au serment fait aux Chouhada, protégeant la patrie et préservant le legs», conclut la revue El Djeïch.

EDUCATION

Des enseignants du primaire appellent au dialogue

Des enseignants du primaire ont observé hier leur premier sit-in de l'année devant l'annexe du ministère de l'Éducation nationale à Alger pour réaffirmer leur attachement à leurs revendications socioprofessionnelles, appelant le nouveau ministre Mohamed Ouadjaout à engager un dialogue et à trouver des solutions satisfaisantes pour les deux parties.

Les enseignants protestataires venus de plusieurs wilayas du pays ont appelé M. Ouadjaout à prendre en considération leurs préoccupations, notamment «la révision des programmes et curricula pour améliorer la qualité de l'enseignement et alléger le cartable de l'élève, l'unification des critères de classification par la valorisation des diplômes pour garantir l'égalité des chances et le relèvement des salaires des enseignants du primaire pour améliorer leur pouvoir d'achat».

Les protestataires réclament également «la réduction du volume horaire, le droit à la promotion systématique au grade de professeur principal au bout de cinq (5) ans d'exercice et de professeur formateur au bout de dix (10) ans, ainsi que le droit à la retraite proportionnelle par l'inscription du métier d'enseignant parmi les métiers pénibles».

En attendant la réponse du ministère à leurs revendications, la Coordination nationale des professeurs d'enseignement primaire (PEP) a décidé d'observer un sit-in de protestation, mercredi pro-



chain, avant «de reprendre la grève, lundi, périodiquement jusqu'à satisfaction des revendications».

Ont pris part à ce sit-in des enseignants contractuels pour demander au ministère d'ouvrir la porte du dialogue et ouvrir le dossier de titularisation des enseignants contractuels, sachant que «le ministère a affirmé qu'il n'étaient pas concernés par la titularisation

et l'intégration décidé récemment par le gouvernement, en dépit de leur expérience».

Les syndicats du secteur ont été conviés à une réunion avec le ministre, mardi prochain, pour prendre note de leurs préoccupations, a déclaré à l'APS le chargé de l'information au ministère de l'Éducation nationale, Lamine Cherfaoui.

UNIVERSITÉ CONSTANTINE 2 Appel à la mise en place de groupes de réflexion pour la promotion de l'entrepreneuriat



Des groupes indépendants de réflexion pour la promotion de l'entrepreneuriat doivent être mis en place en vue d'optimiser le rendement des porteurs de projets et contribuer effectivement à la relance de l'économie nationale, a-t-on souligné hier au cours d'un séminaire national à Constantine.

«La mise en place de groupes indépendants de réflexion et d'accueil (think thank) est conçue aujourd'hui comme une solution permettant de réinventer l'esprit entrepreneurial chez les porteurs de projets en vue d'optimiser leur rendement et contribuer effectivement à la relance de l'économie nationale», a expliqué Leyamna Lekmiti Merabet, directrice du Laboratoire de sociologie économique et mouvements sociaux (LASEMS), organisateur du séminaire national sur «La réalité économique et sociale de l'entrepreneuriat en Algérie», organisé à l'université Abdelhamid Mehri (Constantine 2).

Les groupes indépendants de réflexions composés d'experts, d'entrepreneurs, de porteurs de projets et d'étudiants sont appelés à élaborer leurs propres propositions sans se référer aux barrières imposées par les formalités administratives, a ajouté la directrice de LASEMS, appelant à libérer les initiatives pour des résultats probants.

Appelant à l'activation de la maison de l'entrepreneuriat de l'université Constantine 2 et l'organisation des travaux des laboratoires de recherche, la responsable a affirmé qu'il était temps aujourd'hui de sortir de l'esprit «administratif» et aller sur le terrain pour permettre l'émergence d'une économie solide au service du pays et du citoyen.

Le séminaire national a été mis à profit pour animer un débat avec les étudiants en présence d'entrepreneurs ayant réussi leurs projets et autres responsables des différentes structures de financement et d'accompagnement comme l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ).

ETUDIANTS

46^e marche des étudiants pour l'instauration d'un Etat de droit

Des étudiants sont sortis mardi dans de nouvelles marches pacifiques à Alger et dans certaines villes du pays pour réitérer leurs revendications en faveur du changement et l'instauration d'un Etat de droit, ont constaté des journalistes de l'APS.

Lors de ces marches hebdomadaires, les étudiants ont scandé des slogans réaffirmant le rejet catégorique de

toute ingérence étrangère dans les affaires intérieures du pays, outre l'appel au changement.

A Alger et comme chaque mardi, les étudiants ont sillonné les principales artères de la capitale brandissant l'emblème national, des photos de martyrs de la Guerre de libération nationale et des banderoles appelant à poursuivre la lutte contre la cor-

ruption. Ils ont également appelé à la consolidation des libertés, la libération des personnes arrêtées lors des marches précédentes.

D'autres villes, à l'instar de Tizi-Ouzou, Bejaïa, ont connu des marches similaires pour revendiquer une «rupture» avec les anciennes pratiques et l'instauration d'un nouvel Etat, fondé sur la démocratie et la justice. Les manifestants ont

également brandi des banderoles à travers lesquelles ils ont réclamé «le respect de la volonté du peuple» et la «libération des personnes arrêtées lors des dernières marches».

En revanche, à l'exception de Sétif et Constantine, les grandes villes de l'Est du pays n'ont pas enregistré de marches des étudiants, ont constaté des journalistes de l'APS.

KHENCHELA

Lancement "à partir de samedi prochain" d'un programme culturel pour la célébration du nouvel an amazigh

Un programme culturel riche et diversifié pour la célébration du nouvel an amazigh 2970 a été établi par la direction locale de la culture de Khenchela et sera lancé "à partir de samedi prochain", a annoncé hier le chef du service des activités de ce secteur.

Dans le cadre de ce programme, qui se déroulera tout au long de la semaine prochaine, une manifestation d'échange culturel entre les wilayas de Khenchela et de Tébessa sera organisée au centre culturel Ali Souaï, a indiqué à l'APS, Lazhar Damane, précisant que cette manifestation englobe notamment l'organisation d'exposition dédiées aux livres, aux arts plastiques et aux habits traditionnels entre autres.

La célébration de yennayer 2970

verra également le lancement de la deuxième édition des journées du théâtre amazigh, a-t-il fait savoir, relevant que la manifestation de trois (3) jours sera abritée par le centre culturel Ali Souaï.

En plus de la présentation des nouvelles publications d'écrivains locaux, la bibliothèque principale publique de Khenchela accueillera une exposition du livre amazigh et proposera des séances de déclamation de poésie en sus de l'animation de conférences sur "le rôle des radios locales dans la préservation de la langue et de l'identité amazighs", et "l'importance des supports technologiques dans la promotion de la culture amazighe", a-t-on ajouté.

Elaboré par la direction de la culture en coordination avec les

associations locales culturelles, le programme de la célébration de Yennayer, qu'abritera la commune de Babar (30 km au Sud de Khenchela), prévoit aussi des rencontres autour de la culture amazighe, où poésie, us et coutumes berbères seront mis en avant, a-t-on souligné.

Plusieurs ateliers pédagogiques, entre autres sur les bijoux des Aurès seront organisés au musée national des frères Chouhadas, Boulaziz, a-t-on noté.

"Les différentes activités proposées à l'occasion du nouvel an amazigh 2970 visent en particulier à renforcer et revaloriser la culture amazighe ainsi qu'à préserver l'identité nationale et mettre en avant la dynamique culturelle amazighe", a assuré M. Damane.

AIR ALGÉRIE

Des perturbations prévues jeudi sur les vols de et vers la France (porte-parole)

En raison de l'appel de grève des contrôleurs aériens français, les vols de la compagnie aérienne nationale (Air Algérie) de et vers la France devront connaître «des perturbations» demain jeudi, mais «aucune annulation n'est prévue», a indiqué hier le porte-parole d'Air Algérie, Amine Andaloussi.

«En prévision du mouvement de grève des contrôleurs aériens français, prévu demain jeudi, la direction générale de l'aviation civile française a demandé à toutes les compagnies aériennes desservant la France de réduire de 20% leur programme de vols pour la journée du 9 janvier», a expliqué M. Andaloussi dans une déclaration à l'APS.

Par conséquent, Air Algérie prévoit «des perturbations» sur ses vols de et vers tous les aéroports de la France, mais «aucune annulation n'est prévue», a rassuré le responsable, ajoutant que pour y remédier la compagnie nationale «procèdera à la réduction des vols, mais laissera ses capacités sur les vols maintenus avec l'augmentation de nombre de sièges».

M. Andaloussi a, par ailleurs, annoncé que «la cellule de suivi, mise en place au niveau d'Air Algérie dès l'annonce du préavis de grève, est réactivée pour faire face à cette situation». A rappeler que le syndicat français USAC/CGT avait appelé les contrôleurs aériens à une grève pour le 9 janvier 2020 dans le cadre de la mobilisation nationale de la fonction publique contre le projet de réforme des retraites en France.

INFRACTIONS DE CHANGE Plus de 8 milliards de DA sur les neuf premiers mois 2019

Le montant des infractions de change détectées par les services des douanes, a atteint plus de 8 milliards de dinars durant les neuf premiers mois de 2019, a-t-on appris auprès de la Direction générale des douanes (DGD). Les services des douanes ont enregistré durant les neuf premiers mois de l'année écoulée 422 affaires liées à des infractions à la législation et à la réglementation de change et des mouvements de capitaux, pour un montant de 8,076 milliards (mlds) de dinars et des amendes globales qui s'élèvent à plus de 31,33 mds de dinars. Le montant des infractions de change en relation avec le commerce extérieur s'élève à près de 7,59 mds de dinars pour un montant global d'amendes encourues de près de 30,36 milliards de dinars. Durant la même période, les affaires liées aux infractions sans relation avec le commerce extérieur s'élèvent à près de 487,03 millions de dinars avec des amendes de 974,05 millions de dinars. Les principales saisies effectuées, de janvier à septembre 2019, par nature de monnaies, ont porté, notamment, sur une valeur de 1.722,446 euro, 386.482 dollars, 23,578 millions de DA, 145,034 dinars tunisiens, 17,431 grammes d'or et enfin 12.845,7 grammes d'argent.

Par nature d'infractions, les Douanes relèvent que les 507 procès-verbaux dressés par les agents habilités, consistent, essentiellement, en la fausse déclaration de déclaration (36), le défaut de rapatriement des capitaux (28), en plus à l'inobservation des procédures prescrites ou des formalités exigées et le défaut d'autorisation requise ou le non-respect des conditions dont elles sont assorties. Durant toute l'année 2018, les Douanes avaient enregistré 507 infractions qui se sont soldées par une valeur globale des corps du délit de 11,785 milliards de DA. Ces infractions ont concerné 12 personnes morales et 19 personnes physiques et se sont soldées par des amendes atteignant 525 millions de dinars. Ce phénomène, hautement nuisible à l'économie nationale, a amené la direction générale des Douanes à créer, en 2018, une Commission chargée de la lutte contre la fraude et le transfert illicite des capitaux vers et à partir de l'étranger. Cette commission, qui constitue un outil supplémentaire pour renforcer la lutte contre la fraude et le transfert illicite des capitaux, œuvre à l'élaboration d'un rapport qui sera soumis aux autorités concernées, comprenant, notamment, des recommandations douanières.

Dans le même objectif, un Comité de veille et de suivi, chargé de suivre l'évolution des transferts en devises vers l'étranger, avait été mis en place par le ministère des Finances.

ELEVAGE Appel à la création de la filière caprine et à sa modernisation

Les participants à un séminaire national sur le développement de l'élevage caprin en Algérie, organisé hier à l'Institut de technologie moyen agricole spécialisé (ITMAS) de Tizi-Ouzou, ont insisté sur la nécessité de moderniser cette activité et la création de la filière caprine pour prendre en charges des préoccupations des éleveurs.

Lors de ce séminaire organisé par la direction locale de services agricoles, les différents intervenants ont mis en exergue les principales contraintes au développement de l'élevage caprin en Algérie. MM. Oukaci de Tizi-Ouzou, Ounouh de l'association des éleveurs caprin, et Idder de l'Institut technique des élevages (ITELY) ont entre autres cité l'insuffisance de l'offre fourragère, l'absence de complémentation rationnelle, la faible capacité d'infrastructure et de matériel et la mauvaise connaissance de l'élevage caprin.

M. Idder a observé que la conduite traditionnelle de l'élevage caprin, considéré comme une activité secondaire, «ne permet pas d'exploiter pleinement le potentiel productif de nos races et les essais menés par le passé pour améliorer la productivité de la race locale ont été abandonnés en majorité à cause des conditions dans lesquelles les troupeaux ont été menées (manque de moyens et de technicité)».

Selon lui la race kabyle donne 1 litre de lait par chèvre et par jour et la race Mzab 2,5 litres. Pour améliorer cet élevage M. Oukaci chef de la subdivision agricole de Tizi-Ouzou a proposé la mise en place de la filière caprine, cerner avec précision les zones potentielles de développement de cette activité, élaborer des modèles d'organisation, initier des sessions de formation et de vulgarisation au profit des professionnels.

Ce même intervenant a souligné que le choix de la race doit répondre aux objectifs d'élevage et des conditions du milieu.

FINANCE ISLAMIQUE Signature d'une convention pour la formation des collaborateurs des institutions économiques et financières

L'École Supérieure de Commerce (ESC Alger), la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB), et l'Institut de la formation bancaire (IFB) ont signé, hier à Alger, une convention pour la formation en post-graduation spécialisée (PGS) des collaborateurs des institutions économiques et financières en finance participative (islamique), ont annoncé ces instances dans un communiqué.

Cette convention a pour objet le lancement d'un programme de formation préparant à «une qualification et une professionnalisation des collaborateurs des institutions économiques et financières en vue de l'obtention du diplôme de Post graduation spécialisé en finance participative (islamique)», ont expliqué les signataires.

Elaborée en collaboration entre l'ESC d'Alger, la COSOB et l'IFB, l'idée de création de cette formation est née des besoins exprimés par la place bancaire en spécialistes et experts en finance participative, notamment après l'approbation par le Conseil de la monnaie et du crédit (CMC), le 4 novembre 2018, du règlement relatif aux conditions d'exercice, par les banques et établissements financiers (règlement n 18-



02), des opérations bancaires relevant de la «finance participative» portant sur les produits financiers conformes à la Charia, note le communiqué.

«Cette formation spécialisée concilie les exigences académiques et les besoins opérationnels des métiers et offre aux candidats un enseignement de grande qualité,

et leur permet de maîtriser les instruments financiers, juridiques et fiscaux de la finance participative», a-t-on ajouté.

La première promotion fera sa rentrée en septembre 2020. Pour rappel, l'ESC Alger est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel doté de la personnalité

morale et de l'autonomie financière.

Depuis sa création en 1900, l'ESC a pour missions d'assurer la formation supérieure, la recherche scientifique et développement technologique dans les différents domaines du commerce. Quant à la Cosob, elle est une autorité de régulation du marché financier algérien. Elle veille à la protection de l'épargne investie en valeurs mobilières ainsi qu'à la transparence du marché. Pour sa part, l'IFB est un institut, créé en 1989 par les banques et les établissements financiers algériens, qui vise la mise en commun de moyens pour réunir et fédérer les énergies et les compétences du secteur bancaire et financier, à l'effet de mettre en place et de développer une formation professionnelle préparant au métier de la banque.

ACIÉRIE «TOSYALI» D'ORAN Exportation de 7.500 tonnes de rond à béton et de tubes d'acier spiralés

Quelque 7.500 tonnes de rond à béton et de tubes d'acier spiralés seront exportés lors de la deuxième quinzaine du mois de janvier vers la Grande-Bretagne et l'Angola, a-t-on appris hier du directeur du commerce extérieur et suivi des investissements au complexe d'aciérie «Tosyali» basé à Bethioua (Est d'Oran).

Azzi Ramzi a indiqué à l'APS qu'une première cargaison de 4.000 tonnes sera exportée à la mi janvier courant vers la Grande Bretagne, soulignant que le processus d'exportation débutera entre le 13 et le 15 janvier à partir du port

de Mostaganem. Vers la fin de ce mois, 3.500 tonnes de tubes en spirale seront exportés vers le port de Luanda en Angola depuis le port de Mostaganem, a-t-il ajouté. Le directeur du commerce extérieur et du suivi des investissements a fait savoir que le complexe «Tosyali» aspire à réaliser un plus grand nombre possible d'exportations de divers variétés de sa production vers de nombreux pays étrangers, en plus de répondre aux besoins du marché national. Pour rappel, il a été procédé l'an dernier à l'exportation de 131.000 tonnes de rond à béton vers divers pays, dont 75.000 vers

les USA, 50 000 vers le Canada, ainsi que 3.000 tonnes de rond à béton et 3.000 tonnes de tubes en spirale vers la Belgique à partir des ports d'Oran et de Mostaganem. La valeur totale de ces exportations, qui s'inscrivent dans le cadre de l'encouragement et du soutien à l'exportation hors hydrocarbures, est estimée à environ 100 millions de dollars, a indiqué M. Azzi, rappelant que le complexe «Tosyali» s'est lancé dans l'activité d'exportation en novembre 2018 avec une première cargaison de 10.000 tonnes de rond à béton vers le port de Houston (USA) à partir du port d'Oran.

ASSURANCES : Nouvelles modalités pour la taxe sur les véhicules

La nouvelle taxe sur les véhicules automobiles et les engins roulants, instituée aux termes de l'article 84 de la loi de finances 2020, sera payable une fois par an quelle que soit la durée du contrat d'assurance, a indiqué la Direction générale des impôts (DGI) dans une note adressée aux services des impôts et fiscaux.

Expliquant les dispositions de l'article 84 de la loi de finances 2020 ayant institué une taxe sur les véhicules automobiles et les engins roulants, le document de la DGI indique que cette taxe est «mise à la charge du propriétaire du véhicule ou de l'engin roulant (particuliers ou sociétés)». La

DGI a ajouté que les tarifs de cette taxe sont fixés comme suit : 1.500 da pour les véhicules de tourisme et 3.000 DA pour les autres véhicules et engins roulants, précisant que la taxe «est due à l'encaissement total ou partiel du montant du contrat d'assurance par l'assureur». A cet effet, la nouvelle taxe sur les véhicules automobiles et les engins roulants «doit être collectée par les assureurs lors de la souscription d'un contrat d'assurance», affirme la DGI.

«Le propriétaire du véhicule doit s'acquitter annuellement de cette taxe auprès de l'assureur qui doit porter le montant correspondant sur le contrat d'assurance,

ainsi que la date de validité de cette taxe qui doit couvrir une année entière de douze (12) mois, quelle que soit la durée de validité du contrat d'assurance», selon la même source. S'agissant des contrats d'assurance dont la durée de validité est inférieure à une année, la DGI a expliqué que «le propriétaire du véhicule est tenu de présenter à chaque souscription d'un autre contrat d'assurance, le contrat initial au titre duquel la taxe est acquittée et ce, durant la période de validité de cette taxe».

La DGI a, par ailleurs, expliqué que les montants afférents à cette nouvelle taxe, collectés pendant un (01)

mois, doivent être reversés par la société d'assurances, dans les vingt (20) premiers jours du mois suivant, à la caisse du receveur des impôts, et ce, par voie de la déclaration tenant lieu de bordereau avis de versement (G n50). Elle a également rappelé que le produit de cette taxe est affecté, en vertu de l'article 84 de la loi de finances 2020, comme suit : 70% au budget de l'Etat et 30% à la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locale.

La DGI a, en outre, demandé à ses services «une large diffusion» de sa note, ainsi qu'à «la veille de son application».

BREXIT L'UE sera intransigente sur l'accès au marché unique, selon le commissaire européen Breton

L'Union européenne sera «intransigente» avec le Royaume-Uni qui devra «pour accéder au marché unique européen (...) respecter toutes ses règles», a déclaré le commissaire européen au Marché intérieur et au Numérique Thierry Breton, dans un entretien aux *Echos*.

«Nous ne souhaitons pas le Brexit mais nous respectons la décision du peuple britannique», a déclaré M. Breton dans cette interview publiée mardi soir sur le site du quotidien économique.

«En ce qui nous concerne, nous serons intransigeants: pour accéder au marché unique européen, les Britanniques devront respecter toutes nos règles, en particulier les normes environnementales, sociales et sanitaires, ainsi que le contrôle des aides d'Etat», a affirmé le commissaire européen. Faute d'accord dans le délai de neuf mois fixé par le Premier ministre britannique Boris Johnson, «ce seront les règles de base de l'OMC qui s'appliqueront à la Grande-Bretagne», soit «un régime très défavorable pour elle qui réalise environ 45% de son commerce avec l'UE», a rappelé M. Breton.

Le commissaire européen a estimé par ailleurs qu'en matière de données numériques, «les cinq ans qui viennent s'annoncent critiques». Il a expliqué que sa responsabilité était de «mettre en œuvre les règles qui permettront à l'Europe de la donnée de se développer et de prospérer». «L'Europe doit fixer



ses propres critères d'exploitation et de stockage de futurs gisements massifs de données», a-t-il poursuivi. M. Breton a souligné que l'Europe avait «les compétences requises et un énorme potentiel» et détient «55% des brevets liés à la 5G».

Les Etats-Unis et la Chine «ont de l'avance» pour la génération actuelle

de services basés sur les données personnelles, a noté Thierry Breton.

«Concentrons-nous sur la deuxième qui arrive, celle du B to B, et faisons-la avec un principe clair: les Européens doivent être propriétaires de leurs données et celles-ci doivent être traitées en Europe, selon nos règles et nos valeurs», a-t-il déclaré.

PÉTROLE Le Brent s'approchait des 69 dollars mercredi à Londres

Les prix du pétrole étaient en légère hausse mercredi en cours d'échanges européens, après une brusque mais brève poussée dans la nuit en réponse aux attaques menées par l'Iran.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars valait 68,73 dollars mercredi matin à Londres, en hausse de 0,67% par rapport à la clôture de mardi.

A New York, le baril américain de WTI pour février gagnait 0,35% à 62,91 dollars.

L'Iran a tiré mercredi 22 missiles sol-sol sur deux bases irakiennes abritant des soldats américains, en représailles à l'assassinat par Washington de son puissant général Qassem Soleimani, une riposte qui marque une «nouvelle



phase» dans les relations tendues entre les deux pays, selon les experts, mais qui n'a pour le moment pas entraîné la déflagration redoutée.

Les cours du pétrole «ont répondu par une nette

hausse» à ces attaques, a constaté Carsten Fritsch, analyste. Ainsi, peu après la diffusion de cette information, le Brent et le WTI ont bondi de plus de 4,5% pour atteindre des records depuis mi-septembre et fin avril, à

respectivement 71,75 dollars et 65,65 dollars le baril vers minuit. «Comme attendu, le pétrole a immédiatement bondi après l'annonce de la première attaque», a abondé Connor Campbell, analyste.

Les investisseurs attendaient par ailleurs la publication dans la journée du rapport hebdomadaire de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA).

Les stocks de pétrole brut sont attendus en baisse de 3,25 millions de barils pour la semaine achevée le 3 janvier, selon la médiane d'un consensus établi par l'Agence Bloomberg.

Ceux d'essence et de produits distillés sont, quant à eux, attendus en hausse, respectivement de 3,2 millions et 3,5 millions de barils.

FRANCE Le déficit commercial stable pour le troisième mois consécutif

Le déficit commercial de la France est resté quasi stable pour le troisième mois consécutif à 5,4 milliards d'euros en novembre, contre 5,3 milliards en octobre, en raison d'exportations et d'importations «atones», ont indiqué les Douanes françaises hier.

«Cette stabilité s'inscrit dans un contexte d'évolution relativement atone des importations et des exportations», a précisé l'administration dans un communiqué.

Depuis sa «baisse prononcée observée en juillet», le déficit commercial est resté pratiquement stable, a-t-elle souligné.

Dans ce contexte, le cumul sur 12 mois glissants à la fin novembre s'est

maintenu au niveau qui est le sien depuis mai dernier, soit 59 milliards d'euros contre 61,8 milliards en novembre 2018, ont précisé les douanes dans un communiqué.

En novembre, le déficit des produits énergétiques s'est alourdi «un peu sous l'effet conjoint d'une hausse des importations et d'une baisse des exportations».

Hors énergie, le solde des échanges s'est maintenu au même niveau depuis le début du deuxième semestre 2019 pour atteindre 3,4 milliards en novembre, en raison d'une légère hausse des importations sur la période «compensée par celle des exportations».

Pour sa part, le solde des transac-

tions courantes a affiché un «léger excédent» en novembre de 500 millions d'euros après un déficit de 2,1 milliards en octobre, a indiqué la Banque de France (BdF).

Cette amélioration provient, d'une part, d'un «retournement du solde des biens hors énergie», qui s'est établi à 1,2 milliard en novembre après un déficit 300 millions en octobre, et, d'autre part à une «amélioration de l'excédent des services» en hausse de 2,7 milliards depuis le mois d'octobre.

Par ailleurs, les entrées de capitaux étrangers en investissements directs ont dépassé de 4 milliards d'euros en novembre les investissements français à l'étranger.

La Bourse de Tokyo chute, le pétrole flambe après les attaques iraniennes

Les marchés d'actions souffraient hier dans les premiers échanges en Asie, victimes de l'escalade des tensions entre l'Iran et les Etats-Unis. Les attaques menées par Téhéran contre des bases américaines en Irak faisant aussi bondir les cours du pétrole.

Vers 10h15 (11h5 GMT) l'indice vedette de la Bourse de Tokyo lâchait 2,44% à 23.001,35 points, une chute de plus de 574 points par rapport à sa clôture la veille. L'indice élargi Topix cédait de son côté 2,33% à 1.684,94 points. Les Bourses chinoises ont également ouvert en forte baisse, surtout celle de Hong Kong qui cédait 1,35% à 27.938,63 points dans les premiers échanges.

Shanghai reculait de 0,47% et Shenzhen de 0,63%. L'Iran a annoncé tôt mercredi avoir tiré «des dizaines de missiles» sur une base en Irak utilisée par des soldats américains en représailles à l'assassinat à Bagdad par Washington du général iranien Qassem Soleimani la semaine dernière, promettant des «réponses encore plus dévastatrices» en cas de nouvelle offensive américaine. L'Iran a par la suite également menacé de frapper Israël et d'autres «alliés» des Etats-Unis.

Le Pentagone a confirmé que «plus d'une douzaine de missiles» avaient été tirés par l'Iran contre les bases d'Aïn al-Assad et d'Erbil en Irak, utilisées par l'armée américaine. Avec la montée des inquiétudes au Moyen-Orient, les investisseurs se ruèrent sur le yen, valeur refuge traditionnelle, un mouvement qui pénalise les groupes nippons exportateurs.

Vers 11h30 GMT le dollar tombait ainsi à 107,85 yens, contre 108,42 yens mardi après la fermeture de la Bourse de Tokyo.

L'euro valait 120,37 yens contre 121,28 yens la veille. L'euro rebondissait légèrement par rapport au billet vert, à raison d'un euro pour 1,162 dollar contre 1,143 dollar la veille à 20h00 GMT.

Les menaces grandissantes dans le Golfe après les tirs de missiles iraniens faisaient s'envoler les cours du pétrole mercredi matin dans les échanges en Asie, en raison des craintes pour la production et les stocks de brut. Vers 11h30 GMT le baril de brut américain WTI bondissait de 3,46% à 64,87 dollars et le Brent de la mer du Nord gagnait 3,66% à 70,77 dollars. La flambée des cours de l'or noir profitait à certains groupes pétroliers nippons, comme Inpex dont l'action prenait 2,07% à 1.207,5 yens.

Mais à part l'énergie, tous les secteurs d'activité représentés dans le Nikkei étaient profondément dans le rouge, notamment la chimie et l'industrie.

Parmi les poids lourds de la cote tokyoite, japonais, Toyota chutait de 1,78% à 7.578 yens, SoftBank Group de 2,2% à 4.544 yens, tandis que Sony limitait les dégâts (-0,69% à 7.602 yens).

CÉRÉALES Le blé en hausse après un appel d'offres de l'Égypte

Les prix du blé connaissent une nette progression, hier à la mi-journée, au lendemain du lancement par l'Égypte d'un nouvel appel d'offres. «Ce petit rebond est en partie dû à la fermeté de la bourse de Chicago cette nuit, mais a été un peu au-delà avec la baisse de l'euro face au dollar et avec cet appel d'offres», commentait Damien Vercambre, analyste au cabinet Inter-Courtage.

«Il peut y avoir un peu d'achat en anticipation de l'appel d'offres», soulignait M. Vercambre, tout en estimant qu'il y a «une petite incertitude sur le fret, avec ce qui se passe actuellement côté iranien». «L'Égypte n'est pas l'Iran, mais ce n'est pas loin, est-ce qu'il va y avoir une prime pour certains frets, on verra», ajoutait M. Vercambre, estimant que cette prime de risque, liée aux tensions que connaît le Moyen-Orient, pourrait concerner tous les exportateurs, quelque soit leur pays d'origine. Le résultat de cet appel d'offres de l'Égypte, qui devrait être dévoilé dans la journée, «reste ouvert compte tenu de l'incertitude sur le fret, mais également avec le retour seulement ce matin des opérateurs du bassin mer Noire (Russie, Ukraine, NDLR), après la fermeture de leurs marchés ces deux derniers jours pour le Noël orthodoxe», soulignait pour sa part le cabinet Agritel. Sur Euronext, la tonne de blé regagnait 75 centimes d'euro sur l'échéance rapprochée de mars à 189,25 euros et 75 centimes également sur l'échéance de mai à 189 euros, pour un peu plus de 15.000 lots échangés. La tonne de maïs, elle, était en hausse de 50 centimes sur l'échéance de mars à 171,50 euros et inchangée sur l'échéance de juin à 175,50 euros, pour environ 450 lots échangés.

TÉBESSA Gel des listes des bénéficiaires de lots pour l'autoconstruction à Chéria

Les listes des bénéficiaires de lots de terrain destinés à l'auto-construction dans la commune de Chéria (45 km à l'ouest de Tébessa) affichées lundi ont été gelées après le mouvement de contestation de citoyens dont les noms n'y figuraient pas, a-t-on appris mardi auprès des services de l'APC de cette collectivité locale. Le gel des listes nominatives préliminaires a été décidé, a-t-on précisé, suite au mouvement de contestation de dizaines de citoyens qui ont été derrière la fermeture du siège de la commune et la paralysie du trafic sur la route reliant la commune de Chéria au chef-lieu de wilaya.

«Une commission de wilaya ad-hoc présidée par le wali sera constituée pour réétudier les dossiers des demandeurs de lots de terrain aménagés dans la commune destinés à l'auto-construction», a-t-on ajouté de même source.

Des dizaines de citoyens de la commune de Chéria, ayant protesté lundi après l'affichage des listes de bénéficiaires de 1.610 lots de terrain sociaux destinés à l'auto-construction, ont fermé l'accès au siège de la commune paralysant ainsi le fonctionnement de ses services avant de forcer l'accès au bureau du président de l'APC.

BATNA Raccordement de 1.100 foyers au réseau de gaz naturel dans la commune de Ouled Sellam



Un total 1.100 foyers dans la mechta de Lechraf Asmoumi relevant de la commune de Ouled Sellam (85 km de la ville de Batna) ont été raccordés mardi au réseau de gaz naturel. Un budget d'investissement de 402,4 millions DA, puisé de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, a été alloué pour la concrétisation de ce projet portant création d'un réseau de distribution de 174,8 km, dont le montant de chacun des branchements a atteint 366,000 DA, selon des explications données sur place.

Dans la même commune, il a été procédé au lancement d'un projet d'approvisionnement en cette énergie de 357 autres habitations pour un coût de 45,9 millions DA. Le chef de l'exécutif local, Farid Mohamedi, a insisté dans ce cadre sur la nécessité de la réception de cette opération dans un délai maximum d'un mois et demi, compte tenu du besoin urgent en cette énergie dans cette région montagnaise, caractérisée par un climat très froid en hiver.

Le responsable a relevé l'importance de l'inscription dans le cadre de l'opération de toutes les habitations implantées dans la commune et dépourvues de cette énergie propre, afin de prendre en charge les préoccupations soulevées, soulignant que des dizaines de logements relevant d'autres régions de la wilaya à l'image des villes de Barika et de Djeddar, seront raccordés aux réseaux de gaz et d'électricité dans les prochains jours.

WILAYA D'ALGER Lancement de plusieurs projets de travaux publics, santé, hydraulique et jeunesse

Le wali d'Alger Abdelkhalek Sayouda a supervisé, mardi, le lancement de plusieurs projets dans les secteurs des Travaux publics, de l'Hydraulique, de la Jeunesse et des Sports et de la Santé, et procédé à l'inauguration de nombre de structures et infrastructures.

Lors d'une sortie à travers les circonscriptions administratives de Bouzareah, Birtouta, Bir Mourad Rais, Draria et Cheraga, le wali d'Alger a précisé que les projets lancés aujourd'hui s'inscrivent dans le cadre du programme de développement 2020 dans la capitale.

«Ces projets importants à financement multiple, aussi bien à la charge du budget de la wilaya que de l'Etat, visent tous l'amélioration du cadre de vie du citoyen», a-t-il souligné.

Accompagné du président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) Abdelkarim Bennour, le wali a indiqué que «le programme de développement 2020 focalise, essentiellement, sur l'aménagement urbain d'autant que certains quartiers souffrent du manque d'aménagement des routes tant urbaines que suburbaines (rurales)».

Il s'agit également, selon le wali, de prendre en charge de nettoyage des cours d'eau, confrontés au problème d'assainissement.

Il a précisé, par ailleurs, que ce programme accorde un intérêt particulier aux projets destinés aux jeunes, à l'image des espaces de jeux et de loisirs, des stades et des salles de sport de proximité. D'autre part, le wali d'Alger a évoqué le recensement des quartiers, Haouchs et lotissements enregistrant des problèmes d'assainissement sanitaire à travers les différentes circonscriptions administratives afin de les prendre en charge. Le lancement des projets inscrits au titre de ce programme se poursuivra graduellement, a assuré M. Sayouda qui a fait état de l'affectation du budget et du choix des entreprises de réalisation pour leur réalisation dans les délais.

Le wali d'Alger a déclaré, d'autre part, que l'inauguration aujourd'hui de deux établissements éducatifs (CEM) au niveau de la cité 1200 logements à Sidi Slimane (Khraïssia) et Baba Hassan (Draria)



contribuera à l'allègement de la surcharge des classes, et que des groupes scolaires seront ouverts à fur et à mesure au niveau des nouvelles cités, souffrant d'un déficit en la matière. Au niveau de la commune de Bir Mourad Rais, le wali a donné le coup d'envoi des travaux de renforcement de nombreuses voies de quartiers sur une longueur de 2,5 Km² pour un coût de près de 30 millions DA.

Dans la commune de Saoula, M. Sayouda a lancé les travaux d'un projet de transfert des eaux usées, qui se déversent actuellement à Oued El-Ghoulia, vers la station d'épuration de Baraki (5 km), et procédé à la pose de la première pierre du projet de réalisation d'une polyclinique.

A Birtouta, il a donné le coup d'envoi des travaux d'aménagement et de revêtement des trottoirs et de réalisation d'un réseau d'eaux pluviales à Tessala Al Merdja, outre la pose de gazon artificiel au stade communal.

Le wali a lancé un projet d'extension du réseau d'assainissement au niveau de la

route Sidi Abed vers Oued El-Thatha et de revêtement de plusieurs routes dans des quartiers à Ouled Chebel.

Dans la commune de Khraïssia, M. Sayouda a procédé à la pose de la première pierre du projet de réalisation d'une maison de jeune et au lancement des travaux d'aménagement de la route reliant Douéra à Khraïssia, en plus d'un projet de renforcement de l'alimentation en eau potable dans la commune de Baba Hassan.

La circonscription de Chéraga a vu le lancement des travaux d'aménagement et de renforcement du chemin rurale n°9 à Aïn Benian en vue de désenclaver cette zone. Soulignant l'impératif de livrer ces projets dans les délais, le wali d'Alger a rappelé les mises en demeure adressées récemment à de nombreux bureaux d'études et entrepreneurs pour non respect des cahiers de charges.

Une mesure qui a permis de redynamiser ces projets vitaux à même de contribuer à l'amélioration du cadre de vie des citoyens, a-t-il ajouté.

GHARDAIA Net essor du secteur agricole dans la wilaya

Le secteur agricole dans la wilaya de Ghardaïa a enregistré un «net» essor en termes d'extension de la surface agricole utile (SAU), de modernisation et de mécanisation, à la faveur de la dynamique insufflée par les pouvoirs publics pour le promouvoir, selon la direction locale des services agricoles (DSA).

L'accroissement du foncier cultivable en irrigué est passé de 12.230 hectares en 2000 à 39.350 ha en 2015 avant d'atteindre en 2019 une superficie arable de 69.350 ha composée de 4.124 ha d'anciennes palmeraies, 15.662 ha attribués en concession et 44.705 ha dans le cadre de l'accès à la propriété foncière agricole (APFA), a affirmé mercredi à l'APS Khaled Djebrit, ingénieur en chef chargé des statistiques à la DSA.

Cette surface agricole cultivée a permis au secteur de l'agriculture de devenir le principal moteur du développement socio-économique local de la wilaya de Ghardaïa qui dispose de nombreux atouts lui permettant de contribuer à la sécurité alimentaire du pays et de garantir des postes de travail et des revenus aux agriculteurs, a-t-il souligné.

M.Djebrit a fait remarquer

aussi que la petite agriculture constitue la composante essentielle du secteur agricole de la wilaya avec 70% des terres cultivables, suivi des exploitations agricoles moyennes (21%) et des grands périmètres (9%) pour la culture céréalière à forte valeur ajoutée et au développement intégré de la filière lait (fourrage et élevage).

En dépit d'un climat sec et d'une rareté de la pluviométrie, la région a connu un engouement des investisseurs agricoles, encouragés par les facilitations dans l'acquisition de terres et la mobilisation de ressources hydriques souterraines, à travers la réalisation de plus de 450 forages, 6.500 puits, près de 2.200 bassins de stockage, plus de 500 km de réseau électrique et 500 km de pistes agricoles, a relevé le même responsable.

De nouvelles perspectives s'ouvrent pour le secteur de l'Agriculture dans la wilaya de Ghardaïa avec l'entrée en service de quatre stations de lagunage à Berriane, Guerrara, Ghardaïa et El-Menea, dont l'eau épurée sera principalement destinée à l'irrigation de nouveaux périmètres agricoles sur une superficie cumulée de plus de 1.000 hectares, l'achèvement de la réalisation de dix forages ainsi qu'un réseau

électrique programmé de 850 km et de 660 km de pistes agricoles, a-t-on fait savoir à la DSA.

Les services agricoles de Ghardaïa ambitionnent d'accroître la SAU tout en encourageant les agriculteurs à l'amélioration des rendements, la maîtrise des nouvelles techniques agricoles, l'encouragement de l'irrigation par goutte à goutte pour une meilleure économie d'eau et, enfin, l'amélioration de la production de la semence locale.

Pas moins de 52.900 ha ont été attribués durant l'année écoulée à 936 investisseurs en agriculture, a précisé le chargé des statistiques à la DSA, soulignant que la surface totale attribuée à ce jour est de 358.180 ha.

Une opération d'assainissement du foncier agricole lancée par les pouvoirs publics a permis la récupération d'une superficie totale de 100.597 ha, attribuée dans le cadre de la mise en valeur agricole à des investisseurs et restée, à ce jour, inexploitée.

L'attention accordée au secteur agricole vise à optimiser la production en adoptant les méthodes de cultures durables qui n'épuisent pas les sols et la nature, à accroître le rendement et le revenu des agricul-

teurs, ainsi qu'à assurer des emplois.

Aujourd'hui, Ghardaïa se distingue par une production agricole importante et diversifiée ainsi que par une surproduction de lait estimée à plus de douze (12) millions de litre, ce qui lui a permis d'atteindre une autosuffisance en matière de lait cru et d'exporter vers d'autres wilayas, selon le même responsable.

L'agriculture a largement contribué à l'essor de l'économie locale et continue d'en constituer la clef de voûte, et les pouvoirs publics se sont assignés comme objectifs d'instaurer une stratégie de développement agricole durable, concertée avec l'ensemble des partenaires, d'encourager les investissements agricoles et d'inciter les agriculteurs à la modernisation et la mécanisation de leur activité.

Ghardaïa ambitionne aussi de faire de l'agriculture le principal levier de développement et de croissance économique locale par l'extension de son patrimoine agricole, sa modernisation et la création d'une industrie agroalimentaire génératrice d'emploi permettant de réduire le chômage et la précarité dans les localités rurales.

JJEL L'extraction de l'huile lentisque, une activité qui résiste au temps à Chahna

Sur les hauteurs des montagnes Bouafroun, El Kalaa, Zouitna et Khoula dans la commune de Chahna, 40 km au sud de Jijel où le lentisque localement appelé «dharou» pousse sur de vastes aires, le jeune Noureddine Berighène mène actuellement une course contre la montre pour récolter les graines de cet arbrisseau en vue d'en extraire l'huile aux vertus insoupçonnables.

Artisan herboriste de père en fils, Noureddine confie que la période de décembre à début janvier coïncidant avec la cueillette des olives, constitue «le meilleur moment pour récolter les graines de lentisque qui arrivent alors à pleine maturité et concentrent tous leurs bienfaits».

Pour extraire l'huile de lentisque à odeur herbacée forte et aux multiples vertus médicinales reconnues, Noureddine veille, ainsi que les membres de sa famille, à le faire «dans le respect des procédés traditionnels», a-t-il dit à l'APS.

Il explique que le recours aux machines pour extraire cette huile essentielle lui fait perdre «une bonne partie de sa valeur».

La première phase est la récolte manuelle des graines sans usage de ciseaux ou tout autre métal.

Elle est suivie du tri des graines et leur séparation des feuilles et impuretés avant leur lavage.

Un feu de bois est ensuite allumé et les graines sont cuites à la vapeur puis malaxées et écrasées dans un pilon traditionnel, également en bois. La dernière étape consiste à mettre la pâte ainsi obtenue, dans une étoffe à fine maille et la laisser s'égoutter dans un récipient à proximité d'un feu de bois.

Il ne reste alors plus qu'à embouteiller l'huile pour la vente ou la consommation.

Un litre de l'huile lentisque nécessite 20 kg de graines

L'extraction d'un litre d'huile lentisque a besoin de l'équivalent de 20 kg de graines d'où la cherté de cette huile dont le litre atteint jusqu'à 5.000 DA, a expliqué l'artisan herboriste qui continue d'exercer l'activité de ses aïeux dans le respect de leurs traditions plusieurs



fois séculaires. «Cette technique artisanale permet d'extraire l'huile sans exposer les graines à de fortes températures et évite de la sorte d'en réduire la valeur thérapeutique», ajoute Noureddine qui affirme que cette huile est hautement bénéfique pour le traitement des problèmes dermatiques, des brûlures de premier et même de seconde degré.

«Son utilisation pendant 20 jours à raison de deux à trois applications par jour permet d'éliminer les séquelles des brûlures», affirme-t-il. «Cette huile est également efficace pour le traitement de la grippe et de la toux aigue mais à de petites doses d'une cuillère à café pour adulte et d'une demi-cuillère pour enfant de plus cinq ans», conseille encore Noureddine qui relève que l'application de l'huile lentisque sur la poitrine atténue la toux.

De son côté, Pr. Nacer Djirar, biologiste de l'université Farhat Abbas de Sétif et chercheur en médecine alternative, a confirmé à l'APS que l'huile de Dharou contient de «multiples bienfaits» même si peu

d'études et de recherches lui ont été consacrées.

«Connue dans tout le bassin méditerranéen, le pistachier lentisque résiste au froid et conserve ses fleurs même à moins 15 degré Celsius», a souligné l'universitaire qui a précisé que «cette huile est bénéfique à la gencive et est indiquée en cas de brûlures et maladies dermatiques dont l'eczéma ainsi que pour le traitement de la toux et certaines infections pouvant se développer en cancer à condition de l'huile de lentisque soit extraite à la méthode traditionnelle».

Le même professeur a considéré que les huileries modernes fonctionnent à des températures de 70 degré font perdre à l'huile lentisque ses bienfaits et le rendent un simple huile sans potentiel médicinal.

«Les vertus de cette plante sont innombrables et sa résine est utilisée dans certains pays européens pour la pâtisserie de luxe et l'investissement dans la valorisation de cette plante est potentiellement très fructueux», a encore soutenu Pr. Nacer.

AÏN DEFLA Lancement d'une campagne de lutte contre le gaspillage du pain



Une campagne de lutte contre le gaspillage du pain a été lancée mardi à Ain Defla à l'initiative de la direction du Commerce en collaboration avec l'association «El Khadra» de protection du consommateur. «A défaut d'éradiquer le phénomène de gaspillage de pain, cette opération ouverte s'emploie à en atténuer de l'ampleur», a indiqué à l'APS le responsable du service de protection du consommateur et de la répression des fraudes à la direction du Commerce de Ain Defla, Abed Bouchakor.

Pour une meilleure efficacité de cette campagne, divers autres secteurs et organismes y ont été associés à l'instar du bureau d'hygiène de l'APC de Ain Defla, de l'antenne locale du Croissant Rouge Algérien (CRA) ainsi que des directions de l'Environnement et des Affaires Religieuses et des Wakfs, a-t-il souligné.

En sus des boulangeries, cette campagne aura comme point de mire les résidences universitaires, les établissements scolaires, les centres de formation professionnelle, les salles de fête ainsi que les hôpitaux compte tenu du flux des personnes y transitant, a-t-il fait remarquer.

D'autres grandes communes de la wilaya à l'image de Khémis Miliana, El Attaf et Rouina seront touchées dans les prochains jours par cette campagne, a-t-il fait savoir, mettant l'accent sur le préjudice économique découlant du gaspillage du pain. Ciblant les boulangeries en premier lieu, la première journée de cette opération a été marquée par la distribution de dépliants aux citoyens vaquant à l'achat de pain, leur expliquant la nécessité de bannir toute consommation frénétique afin de préserver ce produit stratégique soutenu par l'Etat. De son côté, le président de l'association «El Khadra» de protection du consommateur à Ain Defla, Ziane Bouziane Miliani a noté que dans le sillage de cette campagne, la nécessité du recours aux sachets en papier en lieu et place des sachets en plastique sera mise en exergue.

S'attardant sur les restaurants, il a mis l'accent sur la nécessité d'observer un certain nombre d'actions d'apparence «anodine» pour dynamiser la lutte contre le gaspillage du pain. «Certains clients refusent de consommer du pain d'une corbeille s'ils venaient à se rendre compte qu'elle contient des miettes laissées par une personne s'étant mis à table avant eux, exigeant de se voir ramener une autre corbeille, d'où la nécessité pour le serveur de ne pas la bourrer de pain et d'en pourvoir le client lorsque ce dernier en exprime le désir», a-t-il préconisé.

TENTATIVE D'ÉMIGRATION CLANDESTINE 12 individus condamnés à Ain Témouchent

Des peines allant de deux mois de prison avec sursis à trois ans ferme ont été prononcées par le tribunal d'Ain Témouchent à l'encontre de 12 individus jugés dans le cadre d'une affaire d'organisation de traversée maritime clandestine, a-t-on appris mardi de la Cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya (SW). La peine la plus lourde (3 ans ferme) a été prononcée à l'encontre de l'accusé principal qui devra également s'acquitter d'une amende de 100.000 dinars, a-t-on précisé de même source, signalant que les 11 autres ont écopé de 2 mois avec sursis.

Les mis en cause ont fait l'objet d'une procédure de comparution immédiate après leur arrestation par la brigade de recherche et d'intervention (BRI) relevant du service de la Police judiciaire (PJ) de la Sûreté de Wilaya, a-t-on indiqué. Selon la même source, l'opération qui a été enclenchée sur la base d'informations faisant état de préparatifs d'une traversée clandestine en direction des côtes espagnoles, a donné lieu à la saisie de 210 litres de carburant dissimulé à l'arrière d'un camion.

APS

BLIDA Saisie de plus de 16.700 comprimés psychotropes et 1.100 unités de boissons alcoolisées selon la Sûreté de wilaya

Une de saisie globale de 16.722 de comprimés psychotropes et 1.136 unités de boissons alcoolisées a été opérée par la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) relevant de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Blida, au cours de deux opérations distinctes, a-t-on appris, hier du chef de cette brigade.

La première opération a été réalisée grâce à des informations parvenues à la BRI, relatives à un réseau organisé apportant des quantités considérables de psychotropes à partir d'une ville de l'Est du pays, pour les écouler dans la wilaya de Blida, a indiqué le lieutenant de police, Djermouni Badreeddine dans une déclaration à la presse.

Suite à quoi, a-t-il ajouté, le plan d'action

mis en place à l'effet de neutraliser cette bande, a abouti à l'arrestation de deux membres du réseau, à bord de deux véhicules touristiques, dont la fouille a donné lieu à la découverte de 7.559 comprimés psychotropes dissimulés dans les portes arrières du véhicule, alors que 9.163 autres étaient cachés dans la roue de secours, soit un total de 16.722 comprimés psychotropes saisis, a-t-il précisé.

Quatre téléphones portables utilisés dans les communications entre les éléments de ce réseau ont été, aussi, saisis, durant l'opération, outre deux véhicules, dont l'un utilisé dans le transport des psychotropes et l'autre exploité dans la surveillance des barrages de sécurité et l'ouverture de

la voie au 2ème, a souligné le même responsable.

Les deux mis en cause seront présentés devant le parquet de Blida, dès le parachèvement des procédures judiciaires les concernant, pour les chefs d'inculpation de «possession, transport, dissimulation et trafic de psychotropes, dans le cadre d'un réseau criminel organisé», est-il signalé de même source.

Par ailleurs, d'autres informations parvenues à la BRI ont porté sur une personne ayant transformé son domicile en échoppe de vente illégale de boissons alcoolisées.

Saisi de l'affaire, le procureur de la République près le tribunal de Blida a émis un ordre de perquisition du dit domicile, ayant permis, toujours selon le lieutenant

Djermouni Badreeddine, la saisie, sur place, de 1.136 unités de boissons alcoolisées de différentes marques.

Le prévenu dans cette affaire sera présenté devant le procureur de la République, pour les chefs d'inculpation de «vente de boissons alcoolisées sans autorisation et spéculation».

Ces deux opérations sont inscrites au titre de la mise en œuvre de la stratégie de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) portant sur la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, dont le trafic de drogues et de psychotropes, a indiqué la chargée de la cellule de communication auprès de la sûreté de wilaya, la commissaire principale, Siham Benamara.

ETATS-UNIS

Un homme blesse des enfants par balle pour jets de boules de neige

La police américaine était mardi à la recherche d'un homme ayant blesé par balles deux enfants qui avaient lancé des boules de neige contre sa voiture, dans l'Etat du Wisconsin.

Une fille de 12 ans et un garçon de 13 ans faisaient partie d'un groupe de jeunes en train de lancer samedi des boules de neige sur les voitures qui passaient à Milwaukee, une ville de près de 600.000 habitants dans le nord des Etats-Unis. «Une des boules de neige a touché une Toyota blanche (...) et le chauffeur de la voiture a tiré sur le groupe d'enfants, touchant les deux victimes», ont indiqué les autorités locales dans un communiqué, précisant que leurs jours n'étaient pas en danger.

L'auteur des coups de feu était mardi toujours en fuite. Selon la base de données de l'organisation Gun Violence Archive, au moins 500 personnes ont été blessées par balles aux Etats-Unis depuis le début de l'année 2020.

JAPON

Début mouvementé du procès d'un tueur de 19 handicapés mentaux



Le procès d'un Japonais jugé pour le meurtre de 19 handicapés mentaux en 2016 s'est ouvert de façon mouvementée hier matin à Yokohama (ouest de Tokyo), la séance ayant dû être rapidement interrompue en raison de l'agitation de l'accusé.

D'entrée de jeu, Satoshi Uematsu, aujourd'hui âgé de 29 ans, a reconnu les faits à la barre.

Ses avocats ont toutefois plaidé ensuite qu'il ne pouvait être déclaré pénalement responsable en raison de ses troubles psychiatriques à l'époque des faits.

Puis l'accusé, costume bleu marine et cheveux longs réunis en queue de cheval, s'est mis à gesticuler violemment, a constaté une journaliste de l'AFP sur place. Il aurait tenté d'introduire quelque chose dans sa bouche, poussant les gardiens à intervenir pour le maîtriser et la cour à interrompre la séance jusqu'en début d'après-midi. Le 26 juillet 2016, il s'était infiltré en pleine nuit dans un centre pour handicapés mentaux à Sagami-hara, dans la grande banlieue ouest de Tokyo où il avait auparavant travaillé.

Il était passé de chambre en chambre pour poignarder les résidents, laissant 19 morts et 26 blessés, dont la moitié grièvement.

Il s'était ensuite rendu lui-même à un commissariat de police, avec ses couteaux ensanglantés sur lui, pour déclarer et reconnaître son crime. Jugé pour six chefs d'accusation, dont celui d'homicide volontaire, il encourt jusqu'à la peine de mort. Le verdict est attendu le 16 mars. La tuerie de Sagami-hara, une des pires de l'histoire récente du Japon, avait horrifié le pays, où le taux de criminalité est extrêmement faible.

L'opinion publique avait aussi été choquée par les motivations de Satoshi Uematsu, liées à sa haine déclarée des handicapés mentaux, et par son absence de remords revendiquée.

Les handicapés mentaux «n'ont pas d'âme» et leur vie n'a «aucun sens», avait-il ainsi déclaré dans un entretien accordé en prison au journal Mainichi Shimbun.

«Je devais le faire pour le bien de la société», avait-il déclaré au sujet du massacre, dont il tirait même une sorte de fierté: «j'ai fait de mon mieux», a-t-il lancé dans un autre entretien glissant à l'agence de presse Jiji.

CHILI

Des lycéens perturbent l'épreuve d'admission à l'université

Les épreuves d'admission à l'université au Chili ont été perturbées mardi par des groupes de lycéens pour dénoncer le système éducatif chilien, durement critiqué depuis le début de la crise sociale car accusé de nourrir les inégalités sociales.

Des lycéens se sont rassemblés devant plusieurs établissements pour empêcher l'accès aux salles d'examen, poussant les autorités à annuler l'épreuve du jour.

«En raison des blocages pour l'examen d'histoire, de géographie et de sciences sociales (...) l'épreuve a été suspendue», a fait savoir le Conseil des recteurs des universités chiliennes.

Des blocages avaient déjà eu lieu lundi dans 86 établissements, touchant 42.000 élèves, soit 14% des 300.000 élèves inscrits, selon les autorités éducatives.

«L'examen de sélection universitaire» (PSU) était initialement programmé en novembre, mais il avait dû être reporté à deux reprises en raison de la grave crise sociale qui secoue le pays depuis le 18 octobre.

Un syndicat de lycéens, l'Assemblée coordinatrice des élèves du secondaire (ACES), a appelé à «boycotter» les deux jours d'épreuves, estimant que l'examen d'admission à l'université perpétue les inégalités sociales en matière d'éducation.

L'examen évalue les connaissances accumulées par les élèves au cours des quatre années d'études



secondaires. Les notes au cours de l'année sont également prises en compte. Les élèves qui obtiennent les meilleures notes au PSU et ont ainsi accès aux universités les plus convoitées du pays proviennent en majorité d'établissements privés.

Les inégalités en matière d'éducation, mais aussi de santé, et le système totalement privatisé de retraites

sont au cœur des revendications des manifestants depuis le début du mouvement social.

Des lycéens ont été à l'origine en octobre de l'appel à frauder le métro après l'annonce d'une hausse du ticket aux heures de pointe, qui s'est transformé en une vague de contestation sans précédent depuis la fin de la dictature en 1990.

AUSTRALIE

Près de 2.000 maisons détruites par les incendies

Près de 2.000 maisons ont été détruites par les feux de brousse dévastateurs qui sévissent dans l'est australien depuis septembre, alors que plusieurs milliers de pompiers se préparent à des conditions plus difficiles.

Ainsi, quelque 1.588 maisons ont été détruites et 653 autres endommagées dans l'Etat de la Nouvelle-Galles du Sud, alors que près de 200 maisons ont été détruites dans l'Etat voisin du Victoria et plus de 100 perdues dans d'autres Etats. Le secteur des assurances en Australie a éva-

lué mardi à 700 millions de dollars la facture occasionnée à ce stade, faisant savoir que plus de 9.000 dossiers avaient été introduits pour des dégâts et dommages à ce jour.

Ce chiffre devrait encore grimper dans les jours à venir. Le ministre des Finances australien, Josh Frydenberg, a pour sa part précisé mardi que 20 % de ces dossiers avaient été passés en revue et que la moitié de ceux-ci avaient déjà été réglés.

Le secteur des assurances «a fourni des logements de secours à ses

clients qui ont été affectés», de même qu'un soutien sous forme d'argent en espèces, a-t-il relevé suite à une rencontre avec des représentants de ces entreprises. Le gouvernement a déployé lundi des réservistes de l'armée dans les zones ravagées par les feux de forêt dans trois Etats australiens, après un week-end catastrophique sur le front des incendies qui ont fait 25 morts depuis septembre et ravagé au total près de huit millions d'hectares dans tout le pays. En dépit de conditions météorologiques plus

clémentes lundi et mardi, les autorités ont averti que la crise était loin d'être terminée. L'Australie est habituée aux feux de forêt lors de l'été austral, mais cette année, ils ont été particulièrement précoces et violents.

Des chercheurs expliquent leur gravité par une conjonction de facteurs, notamment des précipitations très faibles, des températures records et des vents forts.

Beaucoup estiment que le réchauffement climatique contribue à favoriser ces conditions.

RD CONGO

Plus de 6.000 morts dans la «pire épidémie de rougeole au monde»

L'épidémie de rougeole qui sévit en République démocratique du Congo (RDC) est «la pire au monde» et a tué plus de 6.000 personnes en un an, a indiqué mardi l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) qui demande 40 millions de dollars supplémentaires pour y faire face. En 2019, «plus de 18 millions d'enfants de moins de 5 ans ont été vaccinés» à travers le pays et «environ 310.000 cas suspects» de rougeole ont été notifiés, indique l'OMS dans un communiqué.

«25 % des cas de rougeole enregistrés concernent les enfants de plus de cinq ans, qui sont les plus vulnérables», ajoute l'organisation.

D'après l'OMS, «27,6 millions de dollars américains ont été mobilisés» mais «40 millions de dollars supplémentaires sont nécessaires» pour un plan de réponse de six mois visant à étendre la vaccination aux



enfants âgés de 6 à 14 ans notamment. «Nous exhortons nos partenaires donateurs à intensifier leur assistance d'urgence», a déclaré le Dr Matshidiso Moeti, Directrice

régionale de l'OMS pour l'Afrique. L'épidémie a été aggravée par la faible couverture vaccinale des communautés vulnérables, la malnutrition, la faiblesse des systèmes de santé publique, les flambées d'autres maladies à potentiel épidémique, l'accès difficile des populations vulnérables aux soins de santé et l'insécurité ayant entravé la riposte dans certaines zones.

Outre la rougeole, la RDC lutte contre une épidémie d'Ebola qui a déjà fait 2.233 morts sur 3.390 cas enregistrés, d'après le dernier bilan officiel daté du dimanche.

Déclarée en août 2018, cette dixième épidémie d'Ebola sur le sol congolais touche les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, deux régions en proie aux violences en raison de la présence des dizaines de groupes armés locaux et étrangers.

ESPAGNE

La "goal line technology" testée pour la première fois durant la Super-Coupe

La Fédération espagnole de football (RFEF) a annoncé hier qu'elle allait expérimenter pour la première fois, durant la Supercoupe, la "goal line technology" qui permet de vérifier si le ballon a bien franchi la ligne de but.

"C'est un jour historique pour nous, car pour la première fois dans le football espagnol, nous allons mettre en oeuvre la technologie sur la ligne de but", a affirmé le président du Comité des arbitres de la RFEF Carlos Velasco Carballo, depuis Jeddah (Arabie saoudite) où se tient la Supercoupe d'Espagne de mercredi à dimanche.

Afin de détecter d'éventuels "buts fantômes", quatorze caméras vont scruter en permanence la ligne de but des deux cages dès la première demi-finale, qui opposera ce soir, Valence au Real Madrid.

Déjà utilisé en France depuis 2015, ce système avertit l'arbitre via une vibration sur sa montre, qui affichera aussi le mot "gol" (but, en espagnol), dès que le ballon franchit entièrement la ligne.

Autre nouveauté testée durant la Supercoupe: les spectateurs pourront revoir, sur les écrans géants du stade, les ralentis utilisés par l'arbitre VAR ("assistance vidéo à l'arbitrage").

"Il y aura un système d'informa-



tion par le biais des panneaux d'affichage, où le public pourra voir ce que le VAR est en train de vérifier", a expliqué Velasco Carballo.

"Le succès du VAR, aujourd'hui et dans le futur, passera par la transparence.

Si les gens comprennent ce qui est en train de se passer, ils l'accepteront mieux", a considéré le

patron des arbitres espagnols.

Cette Supercoupe d'Espagne se joue pour la première fois dans un format de "finale à quatre" en Arabie Saoudite, à Jeddah.

Après la première finale mercredi soir, la deuxième demi-finale opposera le FC Barcelone à l'Atlético Madrid jeudi soir pour une place en finale, dimanche.

ESPACE

Avec un nouveau lancement, SpaceX prêt à devenir le plus grand opérateur satellitaire privé

La société spatiale californienne SpaceX va lancer lundi 60 satellites supplémentaires pour sa constellation Starlink de fourniture d'internet à haut débit depuis l'espace, un service destiné à couvrir en priorité les zones isolées du globe.

Si le lancement réussit, la constellation aura un peu moins de 180 satellites en orbite, après deux lancements de 60 l'an dernier (une partie des satellites lancés auparavant sont tombés en panne).

Planet Labs, basée à San Francisco et qui photographie toute la Terre en haute résolution tous les jours, a environ 140 satellites actifs en orbite, ce qui représente la plus grande constellation active actuellement.

SpaceX utilise ses propres fusées Falcon 9, qui sont réutilisables, et a prévu une cadence de lancements inédite: elle en prévoit deux autres d'ici fin janvier, et une responsable de SpaceX avait dit en septembre qu'elle espérait réaliser deux lancements par mois en 2020, un rythme que la société n'a pas encore prouvé qu'elle était capable de tenir, techniquement ou financièrement.

Au total, la société fondée par Elon Musk a demandé des licences pour envoyer jusqu'à 42.000 satellites, un chiffre tout à fait hypothétique à ce stade.

Mais SpaceX a dit que



son service internet serait opérationnel en 2020 pour le Canada et le nord des Etats-Unis, et que le reste du monde serait progressivement couvert ensuite, au fil des lancements.

Si la constellation se concrétise, SpaceX aura plus de satellites en activité que l'ensemble des autres opérateurs de la planète réunis, civils et militaires, qu'on estime à environ 2.100.

Les petits satellites Starlink d'environ 200 kg, équipés d'un panneau solaire, sont fabriqués, lancés et opérés par SpaceX.

Ils seront déployés par une fusée à 290 km d'altitude, et mettront un à quatre mois pour atteindre leur orbite opérationnelle de 550 km.

Le lancement de lundi est prévu à 21h19 (02h19 GMT mardi) depuis Cap Canaveral en Floride.

L'altitude relativement basse de 550 km devrait permettre un temps de

réponse plus rapide que les satellites de télécommunications traditionnels, qui volent en orbite géostationnaire à 36.000 km. Ce temps réduit est crucial pour les jeux vidéo en ligne, ou les conversations vidéo. Le maillage du ciel devra être assez dense pour que plusieurs satellites Starlink soient toujours en ligne directe avec l'abonné. SpaceX n'a pas dévoilé de prix ou de mode d'abonnement, mais le terminal de réception devrait avoir une antenne plate de la taille d'une boîte de pizza.

Le marché le plus lucratif n'est pas les internautes des villes et des zones déjà bien reliées à internet par la fibre ou le câble, mais des régions mal reliées, rurales, désertiques, maritimes...

Le lancement de la première grappe en mai 2019 avait provoqué un émoi dans la communauté des astronomes, car le "train" de 60 satellites était claire-

ment visible dans le ciel nocturne, la lumière du Soleil se reflétant sur les appareils en altitude.

L'idée que des milliers d'autres les rejoignent dans l'espace faisait craindre un ciel moucheté et ruiné à jamais pour les observations astronomiques.

Après avoir balayé ces critiques, Elon Musk a reconnu leur légitimité.

L'un des 60 satellites lancés lundi a un traitement différent sur sa surface, afin qu'il reflète moins la lumière.

"Mais SpaceX n'a pas encore rassuré les astronomes", dit Laura Seward Forczyk, analyste du secteur spatial.

Il faudra plusieurs jours pour comparer cette nouvelle version des satellites Starlink à la précédente. OneWeb est l'autre société avancée pour fournir un nouvel internet à haut débit depuis l'espace.

La société veut couvrir l'Arctique avec du très haut débit (375 giga par seconde) au-dessus du 60e parallèle à la fin de 2020, avec une couverture 24h/24 au début de 2021.

OneWeb n'a que six satellites en orbite aujourd'hui, mais prépare des lancements d'une trentaine de satellites à chaque fois, avec un objectif final de 650 appareils.

Là encore, la société devra prouver qu'elle a la capacité financière de réaliser ce lourd investissement initial.

INDE

4 candidats à la première mission spatiale habitée de l'Inde (ISRO)



Quatre hommes ont été présélectionnés pour la première mission spatiale habitée de l'Inde, mais le premier vol spatial prévu en décembre 2021 pourrait ne s'effectuer que par un seul astronaute, a indiqué le président de l'Organisation indienne de recherche spatiale (ISRO), Kailasavidoo Sivan.

Les candidats au programme spatial indien recevront une formation de conditionnement physique en Russie pendant 11 mois, à partir de la troisième semaine de janvier, a souligné M. Sivan dans une déclaration à la presse.

«Je ne peux pas révéler l'identité des quatre candidats présélectionnés pour la mission Gaganyaan, mais tous sont des hommes», a ajouté le responsable indien, notant que la mission décollera de la deuxième rampe de lancement du Satish Dhawan Space Center à Sriharikota (est). Un robot humanoïde qui sera envoyé dans l'espace prend également forme, a fait savoir M. Sivan, ajoutant que «cet humanoïde imitera essentiellement les fonctions humaines et enregistrera des paramètres tels que la pression artérielle et la fréquence cardiaque». «Les deux premiers vols d'essai nous permettront de vérifier si tout fonctionne bien, avant d'entreprendre le vol spatial habité», a-t-il dit, notant que la mission Gaganyaan devrait durer entre cinq à sept jours pendant lesquels le vaisseau spatial devrait tourner en orbite terrestre basse allant jusqu'à 2.000 km d'altitude.

En août 2018, lors du Jour de l'Indépendance en Inde, le Premier ministre indien Narendra Modi avait déclaré que «l'Inde a décidé d'envoyer des engins spatiaux habités dans l'espace d'ici 2022».

Dans ce sens, le Conseil des ministres en Inde a validé fin 2018 un budget de 100 milliards de roupies (environ 1,4 milliard de dollars) pour le programme Gaganyaan. Après la Russie, les Etats-Unis et la Chine, l'Inde deviendra le cas échéant, le quatrième pays à réaliser une mission habitée dans l'espace.

INTERNET

Le commerce en ligne désormais assujéti à la TVA au Cameroun

Au cours de l'exercice 2020, le gouvernement camerounais a décidé d'instaurer la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) dans le secteur du commerce en ligne.

Dans le détail, indique le ministère des Finances camerounais, les ventes de biens et prestations de service, effectuées en ligne sur le territoire camerounais à travers les plateformes de commerce électronique, ainsi que les commissions y relatives, sont désormais assujéties. Par ailleurs, la Loi de finances prévoit l'assujétissement à la TVA des plateformes de commerce électronique, impliquant l'obligation pour celles-ci de liquider, déclarer et de reverser la TVA sur les transactions numériques effectuées par les consommateurs camerounais. La Loi de finances a prévu la mise en œuvre des modalités simplifiées d'immatriculation, de collecte et de reversement de la TVA pour lesdites plateformes, à travers des procédures en ligne.

Selon des spécialistes de la fiscalité, l'application de la TVA sur le commerce en ligne au Cameroun ne sera pas chose aisée, car la collecte s'avère difficile, même dans les pays développés comme la France.

En effet, un rapport consulté par le journal français Les Echos, en décembre 2019, montre que 98% des vendeurs enregistrés sur les places de marché des sites d'e-commerce (Amazon, Cdiscount) ne sont pas immatriculés à la TVA en France. «Lors d'un contrôle de l'administration, seuls 538 sur 247.459 vendeurs étaient en règle. Ce chiffre est d'autant plus inquiétant que ces «marketplaces» ont considérablement monté en puissance ces dernières années. Celle d'Amazon représente désormais 58% de son activité, contre 3% il y a vingt ans.

Chez Cdiscount, cette part serait comprise entre 30% et 40%», révèle le média français.

BONHEUR

pourquoi les gens heureux sont en meilleure santé

Pourquoi nous rebat-on autant les oreilles avec le bonheur parfait ? Etre heureux est-il aussi important qu'on le pense ? Assurément, plusieurs études scientifiques en ont fait la démonstration.

Vivre heureux pour vivre plus longtemps

Répété comme un mantra, le bonheur serait à la portée de tous. Pour être heureux chacun aurait sa recette. Celles-ci seront d'ailleurs l'objet d'une nouvelle émission "Les secrets du bonheur" diffusée ce mardi soir sur France 2. Etre heureux serait donc facile... mais à quoi ça sert ? Quels sont les bénéfices ? Les chercheurs en ont trouvé plusieurs.

La meilleure façon de vous convaincre qu'être heureux est bon pour vous serait de vous avancer que le bonheur représente un gage de longévité...

Et ce serait le cas, si on suit la conclusion de chercheurs de l'University College de Londres. Ils ont découvert que les gens heureux réduisaient leur risque de mort prématuré de plus de 35 %. L'étude s'est intéressée à 4 000 participants, âgés de 5 à 79 ans, suivis pendant cinq ans. Laps de temps durant lequel les scientifiques ont enregistré le nombre de décès. Au cours de ces 5 ans, les sujets devaient évaluer à quatre moments de la journée leur état d'anxiété ou de bien-être. Au bout de cinq ans, il est apparu que les personnes qui s'estimaient les plus heureuses avaient moins de chances de mourir que celles qui se sentaient malheureuses : 3,6% des "heureux" étaient décédés contre 7,3 % des gens "malheureux".

Vivre heureux pour être moins malade

Il existe un lien entre le bonheur et la santé. Autrement dit, plus vous seriez heureux, moins vous risqueriez de choper certaines maladies. Un peu facile ? En tout cas,



ça marcherait pour le rhume et la grippe. Des chercheurs de l'université américaine Carnegie Mellon de Pittsburgh en Pennsylvanie ont souligné l'impact positif des pensées positives contre ces deux pathologies. 193 patients âgés de 21 à 55 ans ont eu droit à un check-up médical complet. Leur état émotionnel a également été passé en revue.

les chercheurs faisant le distinguo entre les traits positifs des patients (calme, joyeux, énergique) et négatifs (déprimés, tristes, anxieux, agressifs).

Les participants ont consenti à être exposés à des virus responsables du rhume ou de la grippe. Ils ont ensuite été placés en quarantaine pendant six jours pour voir qui

contractait l'une ou l'autre de ces pathologies. Résultat, les patients les plus "forts" émotionnellement avaient tendance à moins attraper le rhume ou la grippe. S'ils étaient malades, ils présentaient moins de symptômes et étaient plus résistants que les patients à la personnalité plus "négative".

PLUS ON EST JEUNE, PLUS ON BAILLE !

L'âge pourrait expliquer le bâillement par contagion selon une nouvelle étude scientifique américaine.

Bâiller est contagieux. Mais quelle est la cause de ce phénomène d'imitation ? L'âge plutôt que l'empathie pourrait être responsable de ce mystère d'après les résultats de l'étude publiée dans la revue spécialisée *PNAS*.

Mais cette théorie avancée par les chercheurs de l'Université Duke ne semble pas résoudre réellement cette énigme. En effet, la grande majorité des variations entre les différentes réactions au bâillement contagieux reste inexplicée. Les chercheurs ont analysé des données médicales et cognitives de 328 volontaires. Ils ont utilisé des questionnaires spécifiques pour tester l'empathie des participants, leur énergie et leurs niveaux de fatigue et de sommeil.

Les témoins ont dû regarder une vidéo dans laquelle différentes personnes bâillaient pendant 3 minutes. Les scientifiques ont constaté que 222 des participants ont bâillé au moins une fois pendant la vidéo, et certains ont bâillé jusqu'à 15 fois.

L'âge est un indicateur de bâillement par contagion

Plus de 80% des personnes de moins de 25 ans ont bâillé en voyant la vidéo, tandis que 60% des personnes entre 25



et 49 ans l'ont fait. Et seulement 41% des personnes de 50 ans ou plus ont bâillé par contagion, selon les résultats de l'étude qui montre que bâiller devient moins contagieux lorsque nous vieillissons.

« Contrairement aux études précédentes indiquant que l'empathie, l'heure, ou l'intelligence peuvent influencer le bâillement contagieux, nous n'avons trouvé aucune influence de ces variables sur nos participants », a déclaré le docteur Elizabeth Cirulli, auteur de l'étude et professeur adjoint en médecine du Center for Human Genome Variation de l'école de médecine de l'Université Duke.

« L'âge était l'indicateur de bâillement contagieux le plus important, et en fin de compte, même l'âge n'était pas si important », a affirmé l'auteur de cette étude. « Mais, la grande majorité des variations entre les différentes réactions au bâillement contagieux reste inexplicée ». En effet l'âge n'a pu expliquer que 8 % de la variabilité de la réponse de bâillement contagieux. La grande majorité de la variabilité de ce trait est resté extrêmement stable mais inexplicée.

Mais le Dr Cirulli n'explique pas pourquoi le bâillement contagieux diminue avec l'âge.

Insolite : les nouveaux nés font déjà le lien entre l'espace et le temps

Les nourrissons considèrent déjà à leur naissance une représentation de l'espace, du temps et des quantités. C'est ce qu'ont démontré des chercheurs de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm).

L'espace, le temps et les quantités sont reliés dans l'esprit humain. Mais comment ces connexions viennent-elles à l'esprit ? C'est sur cette question que se sont penchés des chercheurs de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) afin de découvrir si les représentations de l'espace et du temps étaient présentes dans notre esprit dès la naissance.

Expérience à la maternité de Bichat

Pour répondre à cette question, un protocole expérimental a été mis en place au sein de la maternité de l'hôpital Bichat, permettant d'enregistrer l'attention visuelle de 96 nouveaux nés âgés de 2 jours en moyenne. L'expérience les plaçait dans une situation sollicitant leur vision et leur audition.

Dans une première phase, les nouveaux nés entendaient pendant une minute une séquence de sons évocant une quantité numérique (6 ou 18 syllabes) et une durée (1,4 ou 4,2 secondes, pendant qu'ils voyaient sur un écran une ligne légèrement en mouvement.

Dans une seconde phase, on leur présentait de nouvelles séquences visuelles et auditives, légèrement modifiées par rapport à la première phase : une ligne plus longue avec une quantité de sons plus élevés ou une ligne plus longue et une quantité de sons réduite.

Deux jours après la naissance ils reconnaissent l'espace et le temps.

«Les résultats ont montré que les nouveaux nés réagissent quand ces quantités changent de manière assortie (ligne plus longue et quantités de sons plus élevées). Ils sont donc capables de relier une quantité numérique et une durée, à une longueur dans l'espace. Ce protocole expérimental a permis de montrer que, seulement quelques heures après leur naissance, les êtres humains sont déjà sensibles à la structure commune du temps, de l'espace et de la quantité» expliquent le Dr Maria Dolores de Hevia et le Dr Véronique Izard du Laboratoire de psychologie de la perception de l'Inserm.

Les scientifiques se voient maintenant la question de savoir si d'autres dimensions, comme la lumière ou la sonorité, sont également concernées.

Les sports aquatiques, les plus efficaces contre le diabète

C'est prouvé, l'activité physique permet de lutter contre le diabète. Les activités aquatiques sont les plus indiquées pour réduire la glycémie.

Natation, aquagym, aqua-boxing. Les sports aquatiques font un bien fou : ils sculptent, affinent, détendent. Chez les diabétiques, ils permettent de faire baisser leur index glycémique. La Société francophone du diabète, auteure d'une étude sur le sujet, recommande un bain de 20 à 30 minutes. «En pratiquant 150 minutes d'activité physique dans l'eau toutes les semaines, les diabétiques voient leur taux de glycémie diminuer significativement», suggère l'étude, relayée par Destination santé.

S'activer dans l'eau serait encore plus bénéfique que la marche ou la gymnastique. L'Unité mobile d'éducation Thérapeutique diabète de la Haute Côte d'Or en Bourgogne l'a vérifié auprès de 98 patients, sportifs réguliers. Leur glycémie a été mesurée par des tests sanguins réalisés après une séance de natation, de marche ou de gymnastique. Les résultats ont été comparés. Globalement, la glycémie a baissé de 0,50 g/l après l'effort. Mais la piscine a eu une



longueur d'avance sur les autres sports : le taux de glucose dans le sang a diminué de 0,39 g/l après une séance de natation, contre 0,46 g/l pour la marche et 0,31 g/l pour la gym. Ces bons résultats s'expliquent par l'effort d'endurance et la contre-résistance induite par l'eau.

Demander l'avis du médecin

Le sport, associé à une alimentation équilibrée, est recommandé pour prévenir et lutter contre le diabète. Il améliore la sensibilité des cellules à l'insuline et favorise l'équilibre glycémique (en diminuant le taux de glucose dans le sang). Aussi, en prévenant

la prise de poids, il prévient les maladies cardiovasculaires.

Les non sportifs et diabétiques de longue date sont invités à consulter leur médecin avant de se remettre un sport, surtout après l'âge de 50 ans, ou 20 ans de diabète.

Obésité infantile : le manque d'affection des parents en cause

Vous menez vos enfants à la baguette? Méfiez-vous, vos enfants auraient plus de risque de devenir obèses. L'autoritarisme parental peut s'imprimer sur le tour de taille des enfants. Une étude de l'université McGill au Canada met en garde les parents trop rigides et peu affectueux envers leur progéniture. Cette éducation stricte imposée sans contrepartie, c'est-à-dire sans communication ni explications, peut amener les enfants à manger n'importe comment. Et à grossir. «Si vous traitez votre enfant sans trouver l'équilibre entre l'affection et l'autorité, ceux-ci ont plus de risques de devenir obèses», explique l'étude présentée à l'American Heart Association's Epidemiology & Prevention Nutrition.

Le style parental transmis à 37 377 enfants de moins de 10 ans a été examiné par les chercheurs. Résultat, les enfants

dont les parents font preuve d'autorité sans communication et sans geste d'affection sont en moyenne 30 % plus exposés à l'obésité que les enfants de parents stricts mais affectueux.

Éduquer au bien manger sans être trop rigide

La pauvreté est également apparue comme facteur de risque d'obésité infantile. Mais même en enlevant l'influence socio-économique des parents, le style d'éducation continuait à jouer un rôle dans la prise de poids. Les chercheurs supposent que l'enfant utilise la nourriture comme une «rébellion» face aux «dikats» quotidiens des parents. «Il vient un moment où les enfants peuvent se rebeller et décident de manger ce qu'ils veulent et non ce que les parents leur disent de manger».



Toutefois la subtilité consiste à faire la balance

entre l'éducation stricte et une communication basée sur le dialogue et l'écoute observée l'étude. «On doit encourager les enfants à bien manger, mais cette éducation ne doit pas s'opérer de manière dictatoriale».

S'hydrater pour perdre du poids, un mythe qui prend l'eau

Non, boire de l'eau ne fait pas maigrir ! Les espoirs de nombreuses femmes sont aujourd'hui touchés par une expertise américaine en nutrition.

«Le nouveau risque de ne pas avoir plus d'eau. Les abonnées aux bouteilles d'eau et les curistes de tisanes sont prévenues : l'eau n'est pas un partenaire minceur. En tout cas ce n'est pas sur elle pour vous faire éliminer plus de calories. Beth Kitchin, à l'origine de cette terrible révélation, précise : «Je ne dis pas que boire de l'eau n'est pas bon ; mais on ne dispose que d'une seule étude montrant que les per-

sonnes qui consommaient plus d'eau pensaient quelques calories de plus par jour». La croyance «hydrats» selon laquelle il faut boire 1,5 l d'eau par jour serait aussi vaine : «On a besoin d'apports liquides ; mais pas obligatoirement en eau (...). On ne dispose pas de preuves qu'elle fasse fondre les graisses ni qu'elle entraîne un sentiment de satiété».

Autre idée reçue : l'eau froide ferait éliminer plus vite. Marcher dans l'eau froide peut avoir un effet drainant, mais boire de l'eau à une quelconque température ne change rien. En réalité, on s'hydrate pour

comblent nos pertes hydriques. Et permettre à notre organisme de bien fonctionner (digestion, circulation, réparation cellulaire...). Pas pour mincir.

Du coup, on peut tout aussi bien se tourner vers l'eau minérale, que vers les jus, le thé, le café, les bouillons, etc. On pense aussi aux fruits et légumes gorgés d'eau (oranges, concombres, champignons, melons, pâtesques, etc.). Adopter une alimentation contenant des aliments riches en eau comme les fruits, les légumes et les soupes peut contribuer à la perte du poids - soutient la nutritionniste.

TUNISIE:

Le président Saïed évoque des préparatifs face à la situation en Libye

Le président tunisien, Kais Saïed, a soutenu mardi que «tout indique que la situation en Libye est susceptible de connaître davantage de complexité», soulignant la nécessité que les préparatifs nationaux pour ces développements possibles soient «à la hauteur de l'étape».

Le président Saïed, cité par l'agence TAP, a émis l'espoir, lors d'une réunion mardi soir au Palais de Carthage du Conseil de sécurité nationale tunisien, consacrée à l'étude de plusieurs questions, dont la situation dans le sud de la Tunisie et à la frontière orientale, que la crise ne dégènerait pas en combats à l'intérieur de la Libye, mais a souligné que tout indique que «la situation risque de connaître des complications, en particulier à la lumière de l'ingérence étrangère».

Après avoir rappelé les efforts pour résoudre le conflit libyen de manière pacifique, le président tunisien a souligné que l'évolution de la «situation n'est pas au niveau des efforts déployés, que ce soit dans le cadre des Nations Unies, ou par l'entremise de certaines capitales occidentales ou arabes, dont la Tunisie».

Dans son intervention, publiée sur le site officiel de la Présidence de la République tunisienne, le président Saïed a évoqué la possibilité d'un afflux de réfugiés, que ce soit des frères libyens ou d'autres pays dont les citoyens résident en Libye comme cela s'est produit en 2011. Il a souligné à cet égard la nécessité de «bien se préparer à tout ces développements, qui sont non seulement liés à la sécurité et à la possibilité qu'un certain nombre de terroristes infiltrent la population réfugiée en Tunisie, mais aussi au rapatriement d'un certain nombre d'étrangers, qui pourraient se réfugier sur le sol tunisien, comme cela s'est produit en 2011». Il a également souligné la nécessité de «d'autres protagonistes, en particulier des pays ou des organisations externes, soient au niveau des développements de cette phase susceptible de connaître une escalade», annonçant à cet égard qu'un certain nombre de précautions ont été prises. Le Président Saïed a fait remarquer que l'approche qui sera envisagée pour faire face aux développements sur la scène libyenne, «ne sera pas tunisienne, mais il est nécessaire d'impliquer un certain nombre d'autres organisations et capitales qui seront concernées, que ce soit par la possibilité d'un afflux de réfugiés, ou par l'éventualité qu'un certain nombre de terroristes s'infiltreront en Tunisie ou à partir de la Tunisie à ces pays». Il a, en outre, souligné l'importance de coordonner les actions au niveau régional «afin que certains obstacles ne se produisent pas ou qu'un certain nombre de problèmes qui n'ont pas été pris en compte n'apparaissent pas entre-temps», indiquant que les précautions de sécurité et militaires nécessaires ont été prises pour sécuriser l'espace aérien et les côtes tunisiennes et préserver la souveraineté du pays».

CRISE EN LIBYE :

Rejet unanime de toute ingérence étrangère

De nombreux pays et organisations internationales ont exprimé leur rejet de toute ingérence étrangère en Libye, appelant à faire prévaloir la solution politique pour le règlement de la crise dans ce pays.

Outre des pays voisins de la Libye, l'Onu, l'UA, l'UE ont fait part de leur refus de l'ingérence dans les affaires libyennes et d'une éventuelle escalade dans la région. Le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a affirmé sans mentionner explicitement la Turquie, que «tout soutien étranger aux parties en guerre» en Libye «ne fera qu'aggraver un conflit et compliquer les efforts pour une solution pacifique».

Avant d'ajouter que «les violations continues de l'embargo sur les armes imposé par le Conseil de sécurité s'agissant de la Libye ne font qu'empirer les choses», arguant que le «strict respect de l'embargo est essentiel pour créer un environnement favorable à la cessation des hostilités». Le Conseil de sécurité a tenu, lundi, à la demande de la Russie une réunion urgente sur la Libye en vue d'examiner la situation. Pour sa part, le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) a indiqué, mardi, qu'un sommet sera organisé en février prochain pour examiner la situation en Libye et au Sahel, en proie à l'instabilité depuis des années.

La réunion du CPS se tiendra à la veille du sommet de l'UA, prévu les 8 et 9 février à Addis-Abeba. Elle sera consacrée à la crise libyenne et à la circulation des armes qui a aggravé la situation au Sahel», a déclaré le Commissaire à la paix et la sécurité de l'UA, Smail Chergui, depuis Addis-Abeba.

De son côté, la Ligue arabe a

souligné, à l'issue de sa dernière réunion urgente sur la Libye, «la nécessité d'empêcher les ingérences» dans ce pays. Dans une résolution adoptée par les délégués permanents réunis au siège de la Ligue arabe au Caire, l'organisation panarabe a dit «son refus et souligné la nécessité d'empêcher toute ingérence qui puisse contribuer à faciliter la venue en Libye de combattants extrémistes terroristes étrangers».

Dans le même sillage, le chef de la diplomatie de l'Union européenne (UE), Josep Borrell, a condamné mardi à Bruxelles «l'ingérence étrangère» dans la crise libyenne, à l'issue d'une réunion avec les ministres des Affaires étrangères de France, Allemagne, Royaume-Uni et Italie. Josep Borrell avait déjà appelé, lundi, à une solution politique en Libye, mettant en garde contre une «escalade imminente de la violence» autour de Tripoli.

«Aujourd'hui il est plus urgent que jamais de travailler véritablement à une solution politique à la crise en Libye. L'Union européenne appelle toutes les parties à s'engager dans un processus politique sous l'égide des Nations unies», a ajouté M. Borrell.

La crise en Libye est une affaire libyenne interne

Pays voisins de la Libye, l'Algérie a dénoncé toute ingérence étrangère en Libye, réitérant que la crise dans ce pays est une affaire interne de la Libye dont la solution ne peut être trouvée



que par les parties au conflit avec l'aide notamment des pays voisins.

L'Algérie qui était de tout temps à équidistance des parties en conflit en Libye, a appelé, lors de l'audience accordée, lundi, par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au Président du Conseil présidentiel du Gouvernement d'union nationale (GNA) libyen, M. Fayez El-Serraj, la communauté internationale et le Conseil de sécurité en particulier à «assumer leurs responsabilités pour imposer le respect de la paix et de la sécurité en Libye».

Tenue dans une conjoncture sensible, suite à l'aggravation de la situation sécuritaire en Libye, la rencontre a permis aux «deux Présidents d'échanger les vues sur les outils et moyens idoines pour l'accélération du rétablissement de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans ce pays frère». Ces entretiens ont été,

l'occasion, pour le Président de la République, de rappeler «la position constante de l'Algérie vis-à-vis de la crise libyenne, une position qui repose essentiellement sur le principe de non-ingérence dans les affaires internes des Etats». Pour sa part, M. Fayez El-Serraj a adressé ses remerciements à l'Algérie pour ses positions fraternelles constantes vis-à-vis de la crise libyenne, réitérant sa pleine confiance dans les efforts qu'elle déploie en vue d'atténuer l'escalade, en soutenant la solution politique.

La Tunisie, autre pays voisin, a réitéré, lundi, lors d'une réunion urgente du Conseil de sécurité, sa position rejetant toute ingérence étrangère, estimant que la crise en Libye est une affaire interne. Par ailleurs, les Parlements saoudien, bahreïni, égyptien et émirati ont conjointement exprimé leur rejet de l'intervention turque en Libye.

SOMALIE:

Au moins 4 morts dans un attentat des shebab près du Parlement

Au moins quatre personnes ont été tuées et plus de dix blessées hier dans un attentat mené par les terroristes du groupe shebab à Mogadiscio, où une voiture piégée a explosé à proximité du Parlement, a annoncé la police somalienne. Lorsqu'elle a explosé, la voiture piégée se trouvait avec d'autres véhicules à hauteur d'un barrage routier le long de la route Maka Al-Mukarama, près de la zone de Sayidka, où est situé le Parlement somalien. «La charge était à bord d'un véhicule», a indiqué Adan Abdullahi, un policier. «Les forces de sécurité pensent que parce qu'il n'arrivait pas à passer le barrage routier, le kamikaze l'a

fait exploser». «Il y avait d'autres véhicules dans la file qui attendaient le contrôle de sécurité au barrage lorsque l'explosion a eu lieu», a ajouté la même source. «Les informations initiales dont nous disposons indiquent que quatre personnes ont été tuées et plus de dix autres blessées». Une épaisse fumée noire s'est élevée dans le ciel de Mogadiscio après l'explosion, qui a été entendue à plusieurs kilomètres de là. Plusieurs coups de feu ont également été entendus dans la foulée de l'explosion, mais les autorités n'ont confirmé aucun éventuel combat entre forces de sécurité et les terroristes. Les shebab mènent régulièrement

des attaques à la voiture piégée à Mogadiscio. Chassés de Mogadiscio en 2011, ils ont perdu l'essentiel de leurs bastions mais contrôlent toujours de vastes zones rurales, d'où ils mènent leurs opérations terroristes. Malgré les coûteux efforts internationaux pour les vaincre, ces terroristes ont réalisé le 28 décembre l'une des opérations les plus meurtrières de la décennie en Somalie, l'explosion d'un véhicule piégé dans la capitale ayant fait 81 morts. Dimanche, ils ont attaqué une base militaire américano-kényane dans le sud-est du Kenya, près de la frontière somalienne, tuant trois Américains.

SOUDAN:

2 journaux et deux chaînes de télévision interdits pour liens avec l'ancien président Omar el-Béchr

Les autorités soudanaises ont interdit mardi à deux journaux de publier et à deux chaînes de télévision d'émettre affirmant qu'ils recevaient des fonds du gouvernement du président déchu Omar el-Béchr.

La décision a été prise par un comité créé par les autorités de transition, au pouvoir depuis la destitution par l'armée en avril de

M. Béchr sous la pression d'une contestation populaire inédite. Le comité est chargé de démanteler les institutions liées au président déchu, qui a régné pendant 30 ans, et son Parti du Congrès national (NCP), dont la dissolution avait été annoncée fin novembre. Dans ce contexte, les autorités ont interdit mardi les deux quotidiens Al-Soudani et Al-Ray Al-Am ainsi

que les chaînes Ashrooq et Tayba tout comme les sociétés propriétaires, selon Taha Othmane, membre du comité.

Cela «interdit les deux chaînes de télévision d'émettre et les deux journaux de publier», a indiqué Mohamed al-Felki, membre du Conseil souverain au pouvoir. «Ces institutions étaient financées par l'Etat et nous voulons

rendre l'argent au peuple soudanais», a-t-il dit, assurant que les employés ne seraient pas affectés par la décision. Mardi soir, les deux chaînes visées avaient cessé d'émettre.

Le rédacteur-en-chef du journal Al-Soudani, Diaa al-Din Belal, cité par l'agence AFP, a nié que le quotidien eut reçu des fonds d'un parti quelconque ou d'une autorité

gouvernementale. «Nous opérons en tant que société privée et nous n'avons pas reçu de fonds d'un parti ou d'une autorité gouvernementale quelconque», a-t-il dit déclaré. M. Béchr, détenu depuis avril à Khartoum, a été condamné le 14 décembre à une peine de deux ans en institution pénitentiaire pour «corruption».

SITUATION EN IRAK

Au moins 80 morts dans des frappes contre des bases américaines en Irak, selon Téhéran

Au moins 80 personnes ont été tuées hier en Irak après une riposte iranienne contre des bases des Etats-Unis qui avaient atteint mortellement vendredi le général iranien Qassem Soleimani, dans un raid aérien ciblé, a annoncé la Télévision publique iranienne.

Selon la même source, les attaques contre des cibles américaines en Irak ont été menées dans la nuit du mardi à mercredi, faisant au moins 80 morts.

Pour sa part, le président américain Donald Trump a minimisé l'attaque de missiles de l'Irak contre les forces américaines en Irak.

«Tout va bien ! Des missiles lancés depuis l'Irak contre deux bases militaires situées en Irak. L'évaluation de pertes de vie et des dégâts est en cours. Jusqu'à présent, ça va !», a tweeté le président Trump quelques heures les tirs.

Une base abritant des militaires américains en Irak a été visée par des roquettes, attaque que la partie iranienne n'a pas tardé à revendiquer. «L'Irak a lancé 15 missiles contre des cibles américaines en Irak, aucun d'entre eux n'a été intercepté», a ajouté la télévision iranienne, alors que le Pentagone faisait état de plus de 12 missiles balistiques ayant visé des sites abritant des militaires américains et ceux de la coalition.

De son côté, le commandement militaire irakien a annoncé que 22 missiles se sont abattus sur deux bases sur son sol sans faire de victime parmi les forces irakiennes.

Khamenei : Les Etats-Unis n'ont qu'à «mettre fin à leur présence néfaste» dans la région

Le guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, réagissant ce mercredi à l'attaque de missiles iranienne contre la base américaine, a qualifié l'opération de «gifle», soulignant que les Américains doivent mettre fin à leur «présence néfaste» dans la région. «Ils n'ont apporté à la région que la guerre, la sédition, la destruction des infrastructures», a-t-il déploré, cité par l'Agence Irna. S'exprimant devant des milliers d'habitants de Qom, mercredi matin, à l'occasion de son premier discours prononcé après la riposte iranienne et l'assassinat par les Etats-Unis, vendredi à Baghdad, du général de Corps d'armée, Qassem Soleimani, l'ayatollah Khamenei a lancé : «La question de vengeance est autre chose. Hier soir, une gifle a été soufflée aux Américains, uniquement une gifle. Notre riposte viendra». «Qassem Soleimani a pu tenir tête aux vastes plans américains alimentés par tous les moyens possibles: des budgets colossaux, de vastes campagnes propagandistes, d'une gigantesque machine diplomatique qui exercent par un langage de force et des chantages des pressions sur le monde. Il a su déjouer tous les dessins réalisés par ces outils», a soutenu Khamenei.

«Les plans américains en Irak, en Syrie et au Liban ont été neutralisés» grâce aux efforts de Qassem Soleimani, a encore ajouté l'ayatollah Ali Khamenei.

L'ayatollah Khamenei a également évoqué la frappe aux missiles balistiques du Corps des gardiens de la Révolution

islamique (CGRI), mardi tard dans la soirée contre les bases américaines en Irak. Le commandement militaire irakien a annoncé mercredi que 22 missiles se sont abattus sur deux bases sur son sol sans faire de «victime parmi les forces irakiennes», après une riposte iranienne contre les intérêts des Etats-Unis qui ont assassiné vendredi le général iranien Soleimani. «Entre 01H45 et 02H15 (22H45 GMT et 23H15 GMT), l'Irak a été bombardé par 22 missiles –17 sur la base aérienne d'Ain al-Assad (...) et cinq sur la ville d'Erbil– qui ont tous touché des installations de la coalition» internationale emmenée par les Etats-Unis, indique-t-il dans un communiqué. «Il n'y a eu aucune victime dans les rangs des forces irakiennes», est-il ajouté dans le texte, publié sept heures après l'attaque menée par Téhéran.

Le communiqué ne fait pas mention d'éventuelles victimes au sein des forces de la coalition. En rétorsion à ce qu'il a dénoncé comme une violation de sa souveraineté, l'Irak a réclamé le départ des troupes étrangères de son sol, tandis que les tirs de roquettes contre diplomates et soldats américains en Irak se sont récemment multipliés

Trump minimise l'attaque de missiles de l'Irak contre les forces américaines en Irak

Le président américain Donald Trump a minimisé l'attaque de missiles de l'Irak contre les forces américaines en Irak, tout en mettant en relief la force militaire américaine. «Tout va bien ! Des missiles lancés depuis l'Irak contre deux bases militaires situées en Irak. L'évaluation de pertes de vie et des dégâts est en cours. Jusqu'à présent, ça va !», a tweeté M. Trump quelques heures après le tir de missiles iraniens contre les forces américaines en Irak. «Nous avons les forces militaires les plus puissantes et les mieux équipées au monde ! Je ferai une déclaration demain matin», a-t-il ajouté. Pentagonogone a confirmé plus tôt que l'Irak avait lancé plus d'une douzaine de missiles balistiques contre l'armée américaine et les forces de la coalition en Irak.

«Il est clair que ces missiles ont été lancés depuis l'Irak et ont visé au moins deux bases militaires irakiennes abritant des militaires américains et du personnel de la coalition à Al-Assad-Erbil», a déclaré le Pentagone dans un communiqué.

Le Pentagone a également souligné qu'il prendrait toutes les mesures nécessaires pour protéger et défendre le personnel, les partenaires et les alliés des Etats-Unis dans la région. Les médias américains ont rapporté mardi soir qu'il n'y avait pas de rapports initiaux sur les pertes humaines américaines provoquées par l'attaque de l'Irak. Ce tir de missiles est intervenu quelques heures après le lancement du dernier aversissement de Trump à l'Irak mardi matin. «Si l'Irak fait



quelque chose qu'ils ne devraient pas faire, ils vont en subir les conséquences, et d'une façon très forte», a déclaré M. Trump aux journalistes à la Maison Blanche. Qassem Soleimani, commandant de la Force Al-Qods du CGRI, avait été tué vendredi dernier dans une frappe aérienne américaine près de l'aéroport de Baghdad, faisant craindre une escalade incontrôlable dans la région.

Le commandant du CGRI Hossein Salami a averti mardi les Etats-Unis que l'Iran exercerait une «sévère vengeance» pour la mort de Soleimani.

Biden accuse Trump d'exacerber les tensions au Moyen-Orient

L'ancien vice-président Joe Biden a déclaré, mardi à New York, que le président Donald Trump est en train d'amener les Etats-Unis «dangereusement près» de déclencher une guerre avec l'Irak. Le candidat démocrate à la présidentielle a dit que la décision de M. Trump d'éliminer le général iranien Qassem Soleimani la semaine dernière, une action entreprise abruptement sans consultation avec le Congrès ni les alliés des Etats-Unis, avait exacerbé les tensions au Moyen-Orient. «S'il y avait réellement une menace imminente qui requerrait une telle mesure d'exception, alors on doit nous en donner l'explication, ainsi que les faits qui le prouvent», a-t-il affirmé. Au lieu de résoudre une crise, cet assassinat a contribué à «un retour en arrière stratégique, une augmentation des menaces, des chants de 'Mort à l'Amérique' qui retentissent une fois de plus dans tout le Moyen-Orient, et l'Irak ainsi que ses alliés qui jurent de se venger», a noté M. Biden. Insistant sur le fait qu'il ne se fait «aucune illusion» vis-à-vis de l'Irak, le politicien chevronné de 77 ans a qualifié d'«autodestructrice» la manière de M. Trump de contrer Téhéran. «Un président qui prétend mettre fin aux guerres interminables au Moyen-Orient nous amène dangereusement près d'en déclencher une toute nouvelle», a-t-il dit. M. Biden a critiqué la décision du président Trump de se retirer de l'accord nucléaire iranien, qui a marginalisé les Etats-Unis internationalement et portait en germe la crise d'aujourd'hui. Le pacte nucléaire, signé en 2015 alors que M. Biden était vice-président, avait été qualifié par M. Trump d'accord «horrible, à sens unique, qui n'aurait jamais au grand jamais dû être conclu». M. Biden, qui a servi

pendant trois décennies à la Commission des Affaires étrangères du Sénat, a fait valoir que la seule voie possible pour sortir de la crise avec l'Iran passait par la diplomatie.

De nombreuses compagnies aériennes suspendent leur survol de l'Irak et de l'Irak

De nombreuses compagnies aériennes dont Air France et Lufthansa ont annoncé hier suspendre leur survol des espaces aériens irakien et irakien, quelques heures après des attaques menées par l'Irak contre deux bases abritant des soldats américains en Irak.

L'Agence fédérale de l'aviation américaine (FAA) avait interdit dès mardi soir aux avions civils américains le survol de l'Irak, de l'Iran et du Golfe, dans la foulée des attaques. «Par mesure de précaution et dès l'annonce de frappes aériennes en cours, Air France a décidé de suspendre jusqu'à nouvel ordre tout survol des espaces aériens irakien et irakien», a indiqué un porte-parole de la compagnie aérienne.

«Les plans de vols sont ajustés en temps réel en fonction des décisions des autorités françaises et régionales, partout dans le monde, afin d'assurer le plus haut niveau de sécurité des vols», a-t-il ajouté. La compagnie néerlandaise KLM qui fait partie du même groupe a appliqué le même principe de précaution. «Tous les vols vers les différentes destinations d'Asie du sud-est et du Moyen-Orient seront assurés par des routes alternatives», a déclaré un porte-parole de KLM. En Allemagne, Lufthansa a d'abord annulé son vol quotidien à destination de Téhéran avant de suspendre à son tour ses survols de l'Irak et de l'Irak. La compagnie nationale polonaise LOT fera emprunter de nouvelles routes évitant l'Irak pour ses vols vers l'Inde, Singapour, le Sri Lanka et la Thaïlande notamment, sans que les horaires ou la durée des vols ne soit affectés. Ces changements de route interviennent après l'envoi par l'Irak de missiles contre les bases d'Ain al-Assad et d'Erbil en Irak, utilisées par l'armée américaine, en représailles à la frappe américaine qui avait tué à Baghdad le général iranien Qassem Soleimani la semaine dernière. Au Moyen-Orient, Emirates a annulé ses vols à destination de Baghdad, imité par la compagnie à bas coût flydubai qui a cependant maintenu les liaisons pour Bassora et Najaf, dans le sud de l'Irak.

APS

FRANCE:

Sept des huit raffineries en grève jusqu'au 10 janvier

Sept des huit raffineries françaises sont en grève depuis ce mardi minuit, suite à l'appel du syndicat CGT du secteur de la chimie, alors que le mouvement de grève contre la réforme des retraites entame sa 34^{ème} journée.

Selon Emmanuel Lépine, secrétaire général de la Fnic-Cgt, qui s'est exprimé ce mardi sur la chaîne Franceinfo, «une consultation est en cours» dans la huitième raffinerie de Gravenchon, située en Seine-Maritime. Dans un communiqué publié mardi, la Fnic-Cgt entend protester contre le projet de réforme des retraites présenté il y a quelques semaines par le gouvernement, aux côtés des syndicats du secteur du pétrole déjà engagés «pour que pas une goutte d'hydrocarbure ne sorte des sites pétroliers».

Le syndicat rejette l'instauration du système à points pour le calcul des pensions de retraites et demande le retrait du projet de réforme : «L'objectif c'est que les salariés du pétrole, comme d'autres secteurs qu'on appelle à nous rejoindre, se mettent en grève et expriment par la grève le rejet de cette réforme», a expliqué Emmanuel Lépine. Selon lui, ce sont les salariés de la production qui sont en grève et par conséquent, «il n'y a pas d'hydrocarbures qui sortent de ces sites, et ceci pendant 96 heures». Interrogé à propos d'un risque possible de panique chez les usagers qui pourrait provoquer une pénurie d'essence, comme l'a dénoncé le ministre française de la Transition écologique Elisabeth Borne, Emmanuel Lépine a déclaré que la pénurie, «si elle existe, va effectivement être causée par les pleins de sûreté qui vont être faits par les automobilistes.» «C'est la cause principale. Fermer les robinets tout en laissant des raffineries au ralenti va avoir un impact. Si beaucoup de salariés d'autres secteurs nous rejoignent, nous proposerons à ceux du pétrole d'arrêter les installations à partir de vendredi», a-t-il ajouté.

ESPAGNE/GOUVERNEMENT :

Pedro Sanchez prête serment

Le secrétaire général du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), Pedro Sanchez, a prêté serment, hier, comme Chef du gouvernement devant le Roi Felipe VI d'Espagne, au lendemain de l'approbation de son investiture par le Congrès des députés (Chambre basse du Parlement).

Lors d'une cérémonie tenue au palais de la Zarzuela, M. Sanchez a juré de respecter la Constitution espagnole et de remplir fidèlement ses fonctions de chef de gouvernement, avec loyauté envers le Roi, ainsi que de conserver le secret des délibérations du Conseil des ministres.

Il doit maintenant former son équipe, premier gouvernement de coalition. Selon des sources du PSOE, la composition du nouveau gouvernement sera annoncée la semaine prochaine. Le socialiste a réussi mardi à obtenir la majorité simple requise –plus de oui que de non– lors du second vote d'investiture, après le premier qui s'est déroulé dimanche dernier et durant lequel le chef du gouvernement sortant n'avait pas obtenu la majorité absolue (176 voix). Le PSOE et Podemos (extrême gauche) étaient parvenus à un accord pour former un gouvernement de coalition «progressiste».

Le programme du nouveau gouvernement de coalition pour les quatre prochaines années est axé notamment sur la consolidation de la justice sociale, la mise en place d'un modèle économique durable, l'accélération de la transition écologique, le renforcement de la cohésion territoriale, la réforme du marché du travail, et la promotion de l'égalité des genres.

Le nouvel exécutif, qui ne pourra en effet compter que sur les 152 députés du PSOE et de Podemos, devra chercher des appuis à chaque fois qu'il voudra faire adopter des réformes et des lois, et en premier lieu le projet de budget pour 2020.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
 OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DE TISSEMSILT
 MISE EN LOCATION PAR ADJUDICATION DU DROIT AU BAIL LES LOCAUX À USAGE COMMERCIAL
 L'OPGI de Tissemsilt met en location, par adjudication du droit au bail, Soixante Sept (67) locaux à usage commercial implantés à Travers la Wilaya de Tissemsilt, dont la répartition et la mise à prix sont fixées comme suit:

1 er Appel d'avis d'adjudication

Commune de Tissemsilt (Cité 100/400/1000 Logts Site A)

N°	Bloc	N° local	Superficié M²	Cout/m²	Mise à prix		Cauton de soumission (DA)
					(DA) H.T	H.T	
1	A1	1	41.54	35 000.00	1 453 900.00	4 154.00	145 390.00
2		2	58.08	35 000.00	2 032 800.00	5 808.00	203 280.00
3		3	70.40	35 000.00	2 464 000.00	7 040.00	246 400.00
4		4	42.76	35 000.00	1 496 600.00	4 276.00	149 660.00
5		5	42.76	35 000.00	1 496 600.00	4 276.00	149 660.00
6		6	70.40	35 000.00	2 464 000.00	7 040.00	246 400.00
7		7	58.08	35 000.00	2 032 800.00	5 808.00	203 280.00
8		8	41.54	35 000.00	1 453 900.00	4 154.00	145 390.00
9	A2	1	41.54	35 000.00	1 453 900.00	4 154.00	145 390.00
10		2	58.08	35 000.00	2 032 800.00	5 808.00	203 280.00
11		3	70.40	35 000.00	2 464 000.00	7 040.00	246 400.00
12		4	42.76	35 000.00	1 496 600.00	4 276.00	149 660.00
13		5	42.76	35 000.00	1 496 600.00	4 276.00	149 660.00
14		6	70.40	35 000.00	2 464 000.00	7 040.00	246 400.00
15		7	58.08	35 000.00	2 032 800.00	5 808.00	203 280.00
16		8	41.54	35 000.00	1 453 900.00	4 154.00	145 390.00
17	A3	1	59.22	35 000.00	2 072 700.00	5 922.00	207 270.00
18		2	53.45	35 000.00	1 870 750.00	5 345.00	187 075.00
19		3	37.15	35 000.00	1 300 250.00	3 715.00	130 025.00
20		4	50.88	35 000.00	1 780 800.00	5 088.00	178 080.00
21		5	50.88	35 000.00	1 780 800.00	5 088.00	178 080.00
22		6	37.15	35 000.00	1 300 250.00	3 715.00	130 025.00
23		7	53.45	35 000.00	1 870 750.00	5 345.00	187 075.00
24		8	59.22	35 000.00	2 072 700.00	5 922.00	207 270.00

Commune de Tissemsilt (Cité 100/400/1000 Logts Site B)

N°	Bloc	N° local	Superficié M²	Cout/m²	Mise à prix		Cauton de soumission (DA)
					(DA) H.T	H.T	
1	B3	1	81.65	35 000.00	2 857 750.00	8 165.00	285 775.00
2		2	75.88	35 000.00	2 655 800.00	7 588.00	265 580.00
3		3	75.88	35 000.00	2 655 800.00	7 588.00	265 580.00
4		4	81.65	35 000.00	2 857 750.00	8 165.00	285 775.00
5	B4	1	81.65	35 000.00	2 857 750.00	8 165.00	285 775.00
6		2	75.88	35 000.00	2 655 800.00	7 588.00	265 580.00
7		3	75.88	35 000.00	2 655 800.00	7 588.00	265 580.00
8		4	81.65	35 000.00	2 857 750.00	8 165.00	285 775.00
9	B5	1	81.65	35 000.00	2 857 750.00	8 165.00	285 775.00
10		2	75.88	35 000.00	2 655 800.00	7 588.00	265 580.00
11		3	75.88	35 000.00	2 655 800.00	7 588.00	265 580.00
12		4	81.65	35 000.00	2 857 750.00	8 165.00	285 775.00

Commune de Tissemsilt (Cité 100 Logts Route de l'hopital)

N°	Bloc	N° local	Superficié M²	Cout/m²	Mise à prix		Cauton de soumission (DA)
					(DA) H.T	H.T	
1	G	18 Bis	12.00	35 000.00	420 000.00	1 200.00	42 000.00

Commune de Tissemsilt (Cité 1050 Logts SEFFRAH)

N°	Bloc	N° local	Superficié M²	Cout/m²	Mise à prix		Cauton de soumission (DA)
					(DA) H.T	H.T	
1	S3	1	32.00 m2 avec cave de 31.03 m2	35 000.00	2 013 025.00	5 818.50	201 302.50
2		2	20.38 m2 avec cave de 33.30 m2	35 000.00	1 296 050.00	3 793.00	129 605.00
3		3	13.34 m2 avec cave de 21.46	35 000.00	842 450.00	2 407.00	84 245.00
4		4	13.34 m2 avec cave de 21.46	35 000.00	842 450.00	2 407.00	84 245.00
5		5	20.38 m2 avec cave de 33.30 m2	35 000.00	1 296 050.00	3 793.00	129 605.00
6		6	32.00 m2 avec cave de 31.03 m2	35 000.00	2 013 025.00	5 818.50	201 302.50
7	T1	1	32.00 m2 avec cave de 31.03 m2	35 000.00	2 013 025.00	5 818.50	201 302.50
8		2	20.38 m2 avec cave de 33.30 m2	35 000.00	1 296 050.00	3 793.00	129 605.00
9		3	13.34 m2 avec cave de 21.46	35 000.00	842 450.00	2 407.00	84 245.00
10		4	13.34 m2 avec cave de 21.46	35 000.00	842 450.00	2 407.00	84 245.00
11		5	20.38 m2 avec cave de 33.30 m2	35 000.00	1 296 050.00	3 793.00	129 605.00
12		6	32.00 m2 avec cave de 31.03 m2	35 000.00	2 013 025.00	5 818.50	201 302.50

Commune de Khemistl (Cité 640 Logts)

N°	Bloc	N° local	Superficié M²	Cout/m²	Mise à prix		Cauton de soumission (DA)
					(DA) H.T	H.T	
1	H1	1	89.25	30 000.00	2 677 500.00	7 140.00	267 750.00
2		2	55.25	30 000.00	1 657 500.00	4 420.00	165 750.00
3		3	64.19	30 000.00	1 925 700.00	5 135.20	192 570.00
4		4	64.19	30 000.00	1 925 700.00	5 135.20	192 570.00
5		5	55.25	30 000.00	1 657 500.00	4 420.00	165 750.00
6		6	89.25	30 000.00	2 677 500.00	7 140.00	267 750.00
7	H2	1	89.25	30 000.00	2 677 500.00	7 140.00	267 750.00
8		2	55.25	30 000.00	1 657 500.00	4 420.00	165 750.00
9		3	64.19	30 000.00	1 925 700.00	5 135.20	192 570.00
10		4	64.19	30 000.00	1 925 700.00	5 135.20	192 570.00
11		5	55.25	30 000.00	1 657 500.00	4 420.00	165 750.00
12		6	89.25	30 000.00	2 677 500.00	7 140.00	267 750.00
13	H3	1	89.25	30 000.00	2 677 500.00	7 140.00	267 750.00
14		2	55.25	30 000.00	1 657 500.00	4 420.00	165 750.00
15		3	64.19	30 000.00	1 925 700.00	5 135.20	192 570.00
16		4	64.19	30 000.00	1 925 700.00	5 135.20	192 570.00
17		5	55.25	30 000.00	1 657 500.00	4 420.00	165 750.00
18		6	89.25	30 000.00	2 677 500.00	7 140.00	267 750.00

Les personnes intéressées sont priées de se présenter auprès du Département de Gestion et Maintenance du Patrimoine niveau de la Direction Générale de l'OPGI, sis au boulevard de l'indépendance Tissemsilt, pour y retirer le cahier de charge, contre paiement de 2.000.00 DA. Les offres d'achat doivent être adressées à Monsieur le Directeur Général de l'OPGI de Tissemsilt, et déposées auprès du secrétaire de la Direction Générale, sous double pli cacheté, comportant le cahier des charges rempli et signé, ainsi que le reçu de versement des 10% de la mise à prix représentant le paiement de la caution de garantie. L'enveloppe extérieure doit porter la mention : "soumission locaux commerciaux à ne pas ouvrir". Commune de Tissemsilt. La date limite de dépôt des offres est fixée à 20 jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offre sur les quotidiens nationaux. Les locaux peuvent être visités tous les jours ouvrables de 8h à 16h

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIPAZA

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°/2020
NIF: 099842019001818

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Tipaza lance un avis d'appel d'offres pour la: **Realisation d'une demi-pension au profit du cycle moyen au CEM Latreche Ali à SIDI RACHED - W TIPAZA -**

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres avec exigence de capacités minimal et disposant d'un certificat de qualification et Classification professionnelle spécialité «Bâtiment» en activité principale catégorie Deux (02) ou plus, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Equipements publics de la wilaya de Tipaza. Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné. Dans le cas d'un groupement, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant dûment désigné.

La durée de préparation des offres est fixée (15)jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) Ou la presse jusqu'à 12H00 mn. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres est fixée le quinzième (15^{ème}) jour à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) Ou la presse jusqu'à 12 h 00 mn. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure jusqu'à 12 h 00 mn.

Les offres seront déposées à la DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE TIPAZA.CITE ADMINISTRATIVE TIPAZA. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière » selon le cas. Les enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n°... et l'objet de l'appel d'offres ».

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DES EQUIPEMENTS PUBLICS WILAYA DE TIPAZA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
 Realisation d'une demi-pension au profit du cycle moyen au CEM Latreche Ali à SIDI RACHED - W TIPAZA -
 SOUMISSION A NE PAS OUVRIR SAUF PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE ET EVALUATION DES OFFRES N°...../2020

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :
 1 / : le dossier de candidature contient :

Une déclaration de candidature (remplie, cachetée et signée).-Une déclaration de probité (remplie, cachetée et signée) - Les statuts pour les sociétés -les documents relatif aux pouvoirs habitant les personnes à engager l'entreprise - Registre de commerce - Certificat de qualification et classification professionnelle(en cours de validité) spécialité «Bâtiment» en activité principale catégorie (I) et plus - Casier judiciaire -Attestation de mise à jour CNAS-CASOS-CACOBATH - Extrait de rôle de l'année en cours(néant ou calendrier de paiement) - Carte d'identification fiscale - Références professionnelles (Attestations de bonne exécution) - moyens humains- moyens matériels - Capacités financières de l'entreprise, (justifiées par les bilans financiers des trois (03) dernières années dument visés par les services des impôts). - Chiffre d'affaires des trois dernières années - Attestation de dépôt des comptes sociaux pour le cas d'une SARL,EURL,SNC-SPA - Affiliation CNA et attestation de travail pour les moyens humains

2 / L'offre technique contient :

- Une déclaration à souscrire (remplie, cachetée et signée).
- Planning prévisionnel des travaux
- Le cahier des charges qui doit porter à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »
- Mémoire technique doit être (rempli, cacheté et signé) selon le model ci-joint et suivant les pièces-présenté par l'entreprise.

3 / L'offre financière contient :

- Lettre de soumission (remplie, cachetée et signée).
- Bordereau des prix unitaires. (rempli, cacheté et signé).
- Le détail quantitatif et estimatif (rempli, cacheté et signé).
- La décomposition du prix des articles à prix global et forfaitaire.

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentées de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à (14h00 mn) au siège de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de TIPAZA. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure à 14 h00 mn »

N. B : Les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, en cours de validité

YENNAYER 2970: La wilaya de Tipasa abritera les festivités officielles et nationales (HCA)

La wilaya de Tipasa abritera cette année les festivités officielles et nationales de Yennayer, marquant le début du nouvel an amazigh 2970, a annoncé mardi le Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA) qui prévoit un programme «riche» et «instructif», alliant les aspects socio-éducatifs et l'aspect académique.

«Cette année le HCA, pour abriter les festivités officielles et nationales, a choisi la wilaya de Tipasa mais avec un rayonnement sur l'ensemble de ses communes, ainsi que l'intervention habituelle au niveau des autres wilayas», a indiqué le HCA dans un communiqué.

Selon son secrétaire général, Si El Hachemi Assad, le nouvel an amazigh Yennayer 2970 sera célébré cette année «avec un programme riche, instructif, alliant les aspects socio-éducatifs (des expositions d'artisanat et des manifestations artistiques et environnementales, comme la plantation d'arbres) et l'aspect académique, à travers un colloque qui réunit des historiens, des archéologues, et des anthropologues et autres universitaires».

La célébration du nouvel an amazigh se distingue, cette année, par «publication, en une seule édition, de cinq titres traitant de Yennayer en tant que sujet d'étude et axe de réflexion menés par des universitaires aguerris», a-t-il ajouté.

L'objectif visé, a-t-il poursuivi, est de «mettre en exergue la portée philosophique, historique, socio-culturelle et symbolique de cette fête ancestrale». Le HCA rappelle, à ce titre, que cette fête est «célébrée avec faste dans les foyers des différentes régions du pays mais aussi sur les places publiques par les associations et les institutions de l'Etat, notamment depuis la consécration du premier jour de l'an amazigh, correspondant au 12 janvier de chaque année, comme une journée chômée et payée, en vertu de la modification en 2018 de la loi n° 63-278 du 26 juillet 1963 fixant la liste des fêtes légales en Algérie».

Le HCA, les autres institutions de l'Etat



ainsi que la société civile «célèbrent cet événement dans sa dimension nationale, caractérisée par la richesse et la diversité de ses expressions culturelles et ses manifestations festives les plus authentiques», a-t-il souligné.

Il a estimé que l'évènement «se veut un solide ferment dans la symbiose populaire et un ciment inaltérable pour la cohésion sociale et l'unité du peuple algérien». «Autant Yennayer est une fête traditionnelle, marquant le début de l'année agraire, autant c'est une tradition millénaire de notre société», a-t-il fait remarquer, soulignant que cette fête «nous rappelle que la dimension amazigh, comme les autres composantes consacrées par la Constitution algérienne, édifie l'unité de la nation, sa pérennité et la cohésion sociale de notre pays». Pour le HCA, «cette fête constitue le socle com-

mun des valeurs ancestrales de convivialité, de partage, de générosité, de solidarité et du vivre ensemble».

«Yennayer doit être lié au sens véhiculé par la tradition, celui centré sur le respect de la terre et orienté vers la connaissance scientifique en rapport avec la dimension historique», a-t-il soutenu, considérant Yennayer comme «un repère à la fois spatial et temporel, qui marque la profondeur de notre histoire et de notre patrimoine culturel». Il a expliqué, à ce titre, que sur le plan patrimonial, cette fête célèbre la terre nourricière et le respect qui lui est dû en valorisant ce rapport «charnel» entre l'homme et la terre dans ses différents aspects «qui doivent être réinvestis dans des perspectives éducatives et de formation à travers l'école».

CINÉMA: Nouvelles nominations à Hollywood pour le dernier Tarantino et «1917»

Quentin Tarantino avec «Once Upon a Time... in Hollywood» et Sam Mendes avec «1917» ont consolidé leurs chances dans la course aux prix cinématographiques en étant sélectionnés mardi par les associations des producteurs et réalisateurs d'Hollywood, après leur victoire aux Golden Globes. Ces long-métrages figurent dans la liste des dix films retenus par la Producers Guild of America (PGA), baromètre relativement fiable en vue des Oscars qui seront décernés le mois prochain. Sur les 30 dernières éditions, l'association des producteurs a élu à 21 reprises le vainqueur de l'Oscar du meilleur film, dont «Green Book» et «La Forme de l'Eau» ces deux dernières années. Pour 2020, la PGA a également sélectionné le «Joker», avec Joaquin Phoenix dans le rôle-titre, et le thriller politico-mafieux de Martin Scorsese, reparti bredouille des Golden Globes dimanche soir.

«Parasite», comédie sombre du réalisateur sud-coréen Bong Joon-ho, est le seul film en langue étrangère à avoir franchi le cap des nominations, tandis que «Les Filles du Dr March», adaptation signée Greta Gerwig, est l'unique œuvre dirigée par une femme. L'association des réalisateurs américains (DGA) a de son côté dévoilé mardi sa sélection, dont le vainqueur est là encore souvent récompensé par un Oscar du meilleur réalisateur. Sans grande surprise, Sam Mendes affrontera Martin Scorsese, Quentin Tarantino, Bong Joon-ho et Taika Waititi, réalisateur de «Jojo Rabbit», fable grinçante sur le nazisme et l'intolérance primée au festival de Toronto. Aucune femme ne figure dans la liste principale de la DGA même si trois réalisatrices sont retenues dans la catégorie des «premiers films».

ORAN : Ouverture du Festival national du court métrage universitaire avec la présentation de sept films



La deuxième édition du festival national du court métrage universitaire s'est ouverte mardi soir à Oran, avec la présentation de sept (7) films d'étudiants de plusieurs universités du pays.

Lors de la cérémonie d'ouverture de la manifestation cinématographique, organisée sous le slogan : «Les étudiants entre ambition et créativité», qui s'est déroulée à la Faculté de droit et sciences politiques de l'université d'Oran 2 «Mohamed Benahmed», le commissaire du festival, Alik Mohamed a indiqué, dans son allocution, que les films qualifiés pour le concours final du festival ont été sélectionnés sur 21 lors de la phase qualificative. L'ouverture du festival, organisé par le club scientifique culturel «Es-salem» de l'université d'Oran 2, a eu lieu en

présence de figures cinématographiques et théâtrales de la ville d'Oran, d'universitaires et de représentants d'associations culturelles. Un spot publicitaire des films participants et une vidéo sur Oran ont été projetés et les universités ont en exergue l'évolution urbanistique qu'a connu la ville. Les vestiges historiques qu'elle recèle, les établissements culturels et les universités dont elle dispose. Les courts métrages en lice pour le prix de ce festival de deux jours sont «El Alem» (Douleur), «Es-sabr» (Patience), «Souraa et el badiha» (vitesse d'intuition), «Sadikati Soumia» (M'on ami Soumia), «Mouaswes», «Tennessee» et «Stop», produits, réalisés et photographiés par des étudiants des universités d'Oran, de Sidi Be-Abbes, de Mascara, de Saida et de Bouira. Ces films, d'une du-

rée ne dépassant pas 15 minutes, abordent divers sujets dont les problèmes conjugués, le chômage, la vie universitaire et la délinquance. Ils seront évalués par un jury composé de la comédienne et cinéaste Fadhila Hachmaoui et du metteur en scène Mohamed Mihoubi, qui annoncera demain les films couronnés des trois prix du festival. Au cours de cette édition également, l'artiste Mohamed Hazim, dont le nom est associé au groupe Bila Houdoud, sera honoré.

Le festival se poursuivait hier à la deuxième et dernière journée au niveau du théâtre régional d'Oran «Abdelkader Alloula», où le public suivra une soirée, des sketches, des spectacles d'humour et des jeux de magie, ainsi que la remise de prix aux lauréats.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE GHARDAÏA
DIRECTION DE LA SANTÉ
ET DE LA POPULATION

Avis d'infirmité d'avis d'appel d'offre

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres N° :/2019 relatif à l'acquisition, installation et mise en service de 03 trois stations de traitements d'eau d'hémodialyse paru dans les journaux suivantes :

صدى اليوم le : 01/12/2019 – DKNEWS
le : 01/12/2019 et au BOMOP est déclaré infirmité.

COMITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIF ALGÉRIEN : L'AG extraordinaire le 25 janvier à Alger

L'Assemblée générale extraordinaire (AGEX) du Comité olympique et sportif algérien (COA) aura lieu samedi 25 janvier à 9h00 au siège de l'instance olympique à Ben Aknoun (Alger), a indiqué hier un communiqué du COA transmis à l'APS. Cette AGEX sera consacrée à l'élection partielle de remplacement de cinq (05) membres du Comité exécutif du COA, précise l'instance olympique. Le COA ne précise pas en revanche, l'identité des cinq membres «exclus», ni les griefs retenus contre eux.

BOXE/COUPE D'ALGÉRIE (SENIORS) : Les finales samedi à Harcha (Alger)

Les finales de la coupe d'Algérie de boxe seniors auront lieu samedi à la salle Harcha-Hacène d'Alger, a appris hier l'APS de la Fédération algérienne de boxe (FAB). Ce rendez-vous pugilistique qui a débuté mardi à la salle OMS d'Eucalyptus avec le déroulement des tours préliminaires, a vu la présence de près de 200 boxeurs, qualifiés à l'issue de la phase de wilaya, a précisé la même source. Les quatre premiers jours de la compétition sont réservés aux éliminatoires, quart et demi-finales dans les 10 catégories de poids, alors que les finales seront programmées samedi à la salle Harcha à partir de 14h00. Outre les pugilistes qualifiés, plusieurs boxeurs internationaux sont présents, notamment Mohamed Flissi (52 kg), alors que d'autres sont présents au stade de la sélection algérienne à Chlef avant de prendre part au Tournoi international «Ahmet Colmer», prévu du 13 au 19 janvier à Istanbul (Turquie). Pour cette saison, la Fédération algérienne de boxe a fait passer la coupe d'Algérie par la phase de wilaya uniquement pour permettre aux internationaux de prendre part aux différents stades de préparation.

VOLLEYBALL / TOURNOI QUALIFICATIF AUX JO-2020 :

Bernaoui : «Malgré la défaite, nos chances de qualification restent intactes»

La sélection algérienne (seniors/messieurs) de volleyball «peut encore se qualifier aux Jeux olympiques de 2020 à Tokyo», malgré sa défaite contre l'Égypte (3-1) lors de la première journée du tournoi qualificatif qui se déroule actuellement au Caire, a affirmé l'entraîneur national Krimo Bernaoui.

«Nos chances de qualification restent intactes, malgré la défaite contre l'Égypte lors de la première journée, car ces éliminatoires se

jouent en phase de groupes» a expliqué le sélectionneur algérien dans une déclaration au site officiel de la Confédération africaine de volleyball.

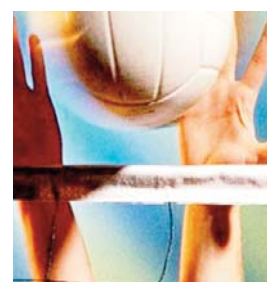
Bernaoui a poursuivi que «les matchs entre l'Algérie et l'Égypte ont toujours été difficiles, car les deux nations ont une riche histoire en volleyball», considérant cependant que sur ce coup là, Les Pharaons ont été «un peu plus forts».

D'après lui, les Égyptiens ont fait la différence essentiellement

«au service», qui a «sérieusement compliqué la tâche» à la sélection algérienne.

Quoique, malgré la défaite, Bernaoui s'est dit «globalement satisfait de la prestation» de ses joueurs, en espérant que «leurs efforts seront mieux récompensés» la prochaine fois. La sélection algérienne s'est inclinée sur le score de 1 à 3 face à son homologue égyptienne : 18-25, 17-25, 25-21, 20-25 pour le compte de cette première journée du tournoi qualificatif aux JO de

2020. Une compétition qui après le retrait de dernière minute du Ghana, ne regroupe plus que quatre équipes, à savoir : l'Algérie, la Tunisie, le Cameroun et l'Égypte (Organisateur). Ces quatre nations se disputent l'unique billet qualificatif aux JO-2020 consacré au continent africain. Les volleyeurs du Six national profiteront d'une journée de repos, mercredi, avant d'enchaîner respectivement contre le Cameroun (jeudi) et la Tunisie (vendredi).



HANDBALL / CAN-2020:

La participation algérienne au menu du Forum de l'ONJSA

La participation algérienne à la 24e édition de la Coupe d'Afrique des nations de handball (CAN-2020), prévue en Tunisie du 16 au 26 janvier, sera au menu du Forum de l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA), dimanche à Alger (10h00), a indiqué hier cette dernière. Outre le président de la Fédération algérienne de handball (FAHB), Habib

Labane, la rencontre enregistrera la présence du staff technique national, conduit par le sélectionneur français Alain Portes ainsi que d'un joueur, a précisé l'ONJSA. Au cours du Forum, les invités aborderont les questions liées à la préparation de l'équipe nationale de handball, l'effectif sélectionné pour représenter les couleurs nationales, les objectifs fixés pour cette sortie ainsi que d'autres points touchant aux rendez-vous tunisien, qualificatif aux Jeux Olympiques Tokyo-2020

et au Championnat du monde Égypte-2021. Lors de la CAN-2020, l'Algérie évoluera dans le groupe D, aux côtés du Maroc, du Congo et de la Zambie. L'entame des «Verts» aux joutes tunisiennes sera contre la Zambie, le 16 janvier. Seize pays participeront à la CAN-2020, dont le vainqueur final emportera l'unique billet qualificatif pour les Jeux Olympiques Tokyo-2020. La dernière participation algérienne aux Jeux Olympiques remonte à 1996 à Atlanta (États-Unis).



HANDBALL / CAN-2020 (PRÉPARATION) :

Le match Algérie - Angola d'aujourd'hui annulé

La rencontre amicale entre la sélection algérienne de handball et son homologue d'Angola, initialement prévue aujourd'hui à la salle d'Aïn Taya (Est d'Alger), a été annulée, a-t-on appris hier de la Fédération algérienne de handball (FAHB).

«La délégation angolaise qui devait arriver ce mercredi à Alger, a raté sa correspondance. Elle est attendue dans les heures à venir», a ajouté la même source.

La programmation du second match prévu samedi au même lieu dépendra de l'arrivée de la délégation angolaise. Les deux matchs contre l'Angola devaient clôturer la préparation de l'équipe algérienne à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2020

en Tunisie (16-26 janvier), avant son départ pour la Tunisie, programmé lundi ou mardi.

En stage actuellement à Alger, l'équipe algérienne sous la houlette du sélectionneur français Alain Portes peaufine son travail avec 19 joueurs, dont cinq évoluant à l'étranger. Les coéquipiers de Messaoud Berkous (GS Pétroliers) ont pris part récemment au tournoi «Carpati» en Roumanie, soldé par deux défaites respectivement devant la Macédoine (24-25) et les Pays-Bas (26-28).

Lors de la 24e édition de la CAN, l'Algérie évoluera dans le groupe D à quatre équipes (après le retrait du Sénégal, ndlr), en com-

pagnie du Maroc, du Congo et de la Zambie. Les quatre équipes se qualifient pour les huitièmes de finale. Les «Verts» débiteront le 16 janvier face aux Zambiens.

De son côté, l'Angola, 3e au classement de la dernière édition disputée à Libreville en 2018, évoluera dans le groupe B en compagnie du Gabon, de la Libye et du Nigeria. Seize pays participeront à la CAN-2020, dont le vainqueur final emportera l'unique billet qualificatif pour les Jeux Olympiques Tokyo-2020. Le rendez-vous de Tunisie est également qualificatif au Championnat du monde Égypte-2021. La dernière participation algérienne aux Jeux Olympiques remonte à 1996 à Atlanta (États-Unis).

LUTTE/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE (PRÉPARATION) :

Les sélections juniors et seniors en stage à Souidania

Les sélections algériennes de lutte (juniors et seniors) effectuent à partir de samedi un stage de préparation au Centre de regroupement et de préparation de Souidania (Alger) en prévision des championnats d'Afrique, prévus du 4 au 9 février 2020 à Alger, a appris l'APS de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA).

Les staffs techniques nationaux, composés des entraîneurs,

Zeghdane Messaoud, Bendjedaa Maazouz, Aoune Fayçal, Benrahmoun Mohamed et Nouïga Sofiane, ont fait appel à 45 athlètes (27 seniors, 7 juniors et 11 filles), pour prendre part à ce stage de préparation qui se poursuivra jusqu'au 20 janvier. Cette nouvelle étape de préparation des équipes nationales entre dans le cadre du programme établi par la direction technique nationale (DTN) en vue des prochains rendez-vous.

CROSS-COUNTRY :

Une première sortie officielle réussie pour le CSM Oran



Le Club sportif marathon d'Oran (CSMO) a réussi sa première sortie officielle depuis sa création en février 2019 en terminant troisième par équipes le challenge «Ahmed-Klouch» de Cross-Country, organisé, samedi, à Chlef, s'est félicité son président.

«J'estime que nous avons atteint notre objectif en terminant à la troisième place par équipes. Pour un club qui n'a même pas une année d'existence, il s'agit tout simplement d'un véritable exploit», a déclaré à l'APS, Noureddine Abaïdia, ancien coureur international de marathon.

«C'est difficile de faire face à des équipes qui nous devancent largement en matière

d'effectifs et de moyens, à l'image de la formation du Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires (CREPSM), ou le GS Pétroliers, dont les athlètes ont dominé les débats», a-t-il ajouté.

Seul club oranais spécialisé dans les longues distances, le CSMO a participé à ce rendez-vous avec 10 sportifs, tous de la catégorie seniors, dont une dame. L'entraîneur de cette formation, Djalal Ghoulam Allah, s'est dit à son tour «satisfait» des résultats des siens dans cette compétition, qualifiant de «très bonne» cette première expérience.

Il a ajouté que ses protégés seront mieux armés dans leurs prochains rendez-vous, surtout au cours de ces mois de janvier et février qui seront riches en événements.

«Nous aurons à disputer le championnat de wilaya de Cross-Country, le 18 janvier au niveau de l'hippodrome d'Essenia (Oran), un lieu qui abritera également le 1er février le championnat régional de la même catégorie. Au menu également, le challenge national «Chelda-Boulouar», le 15 février à Tlemcen, trois épreuves qui nous permettront de bien préparer le championnat national prévu le 29 février à Oran», a-t-il souligné.

FOOTBALL/LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (4^E JOURNÉE): Faux pas interdit pour l'USMA et la JSK

Les deux représentants algériens en phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, l'USM Alger et la JS Kabylie, en mauvaise posture, seront appelés à relever la tête pour ne pas hypothéquer leurs chances de qualification, à l'occasion de la 4^e journée, prévue demain et samedi.

Engagée dans le groupe C, l'USM Alger (3e, 2 pts), effectuera un déplacement semé d'embûches en Afrique du Sud pour affronter le leader de la poule et détenteur du trophée en 2016, Mamelodi Sundowns.

Battu à domicile lors de la précédente journée par le même adversaire (0-1), le champion d'Algérie sortant n'aura plus droit à l'erreur.

Seule une victoire, ou tout au moins un nul, permettrait aux «Rouge et Noir» de se relancer dans cette poule.

Toutefois, la mission s'annonce d'ores et déjà difficile pour les joueurs de l'entraîneur Dziri Billel.

Et pour cause, le club phare de Soustara sera amoindri par l'absence de trois cadors et pas des moindres : Hamza Koudri (suspendu), Abdelkrim Zouari et le Libyen Muaid Ellafi (blessés).

En revanche, le milieu offensif Karim Benkhalifa, touché à la cheville, a fait le déplacement à Pretoria mais reste incertain.

Dans l'autre match de ce groupe, la lanterne rouge Petro Atlético, avec un seul point seulement, jouera sa dernière chance à domicile face aux Marocains du WA Casablanca (2e, 5 pts).

Une défaite sera synonyme d'élimination pour le club angolais qui a déjà été tenu en échec devant son public par l'USMA (1-1) lors de la 2e journée.

A l'instar de l'USMA, la JSK, 3e du groupe D (3 pts), devra impérativement l'emporter à Tizi-Ouzou face au club marocain du Raja Casablanca (2e, 6 pts), auréolé de sa victoire décrochée samedi dernier à Blida face au MC Alger (2-1), en quarts de finale (aller) de la Coupe arabe.

Les «Canaris», qui restent sur



deux défaites de rang en déplacement face à l'ES Tunis (1-0) et le Raja Casablanca (2-0) mais également une élimination amère dès les 32es de finale de la Coupe d'Algérie face à l'AS Ain M'lila (1-0, a.p.), devront éviter un autre faux pas qui pourrait leur coûter tout simplement leur qualification en quarts.

La pression sera certainement énorme sur les épaules des coéquipiers de Taoufik Addadi face à un adversaire expérimenté et dont l'objectif est de repartir avec le gain du match pour assurer sa qualification.

Un derby maghrébin qui s'annonce palpitant et ouvert à tous les pronostics entre deux équipes à la recherche des trois points de la victoire.

Le programme

Demain :

Groupe A :

Zamalek (Egypte) - Zesco United (Zambie) 20h00

Groupe D :

JS Kabylie (Algérie) - Raja

Casablanca (Maroc) 17h00

Samedi 11 janvier :

Groupe A :

TP Mazembe (RD Congo) - Primeiro de Agosto (Angola) 14h00

Groupe B :

FC Platinum (Zimbabwe) - Al-Ahly (Egypte) 14h00

Al-Hilal (Soudan) - ES Sahel (Tunisie) 20h00

Groupe C :

Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) - USM Alger (Algérie) 14h00

Petro Atlético (Angola) - WA Casablanca (Maroc) 17h00

Groupe D :

AS Vita Club (RD Congo) - ES Tunis (Tunisie) 17h00

NB : les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale.

Le point du groupe C avant la 4^e journée

Point du groupe C de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, avant la 4e journée prévue samedi (en heures algériennes) : Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) - USM Alger (Algérie) 14h00
Petro Atlético (Angola) - WA Casablanca (Maroc) 17h00

Classement :	Pts	J
1. Mamelodi Sundowns	7	3
2. WA Casablanca	5	3
3. USM Alger	2	3
4. Petro Atlético	1	3

Déjà joués :

1^{re} journée :

USM Alger - WA Casablanca 1-1
Mamelodi Sundowns - Petro Atlético 3-0

Le point du groupe D avant la 4^e journée

Point du groupe D de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football avant la 4e journée, prévue demain et samedi (en heures algériennes) :

Vendredi :

JS Kabylie (Algérie) - Raja Casablanca (Maroc) 17h00

Samedi :

AS Vita Club (RD Congo) - ES Tunis (Tunisie) 17h00

Classement :	Pts	J
1. ES Tunis	7	3
2. Raja Casablanca	6	3
3. JS Kabylie	3	3
4. AS Vita Club	1	3

Déjà joués :

1^{re} journée :

JS Kabylie - AS Vita Club 1-0
Raja Casablanca - ES Tunis 0-2

2^e journée :

Petro Atlético - USM Alger 1-1
WA Casablanca - Mamelodi Sundowns 0-0

3^e journée :

USM Alger - Mamelodi Sundowns 0-1
WA Casablanca - Petro Atlético 4-1

Reste à jouer :

5^e journée (24-25 janvier) :
WA Casablanca - USM Alger
Petro Atlético - Mamelodi Sundowns

6^e journée (31 janvier-1^{er} février) :

USM Alger - Petro Atlético
Mamelodi Sundowns - WA Casablanca
NB : les deux premiers du groupe se qualifient pour les quarts de finale.

2^e journée :

AS Vita Club - Raja Casablanca 0-1
ES Tunis - JS Kabylie 1-0

3^e journée :

ES Tunis - AS Vita Club 0-0
Raja Casablanca - JS Kabylie 2-0

Reste à jouer :

5^e journée (24-25 janvier 2020) :
ES Tunis - Raja Casablanca
AS Vita Club - JS Kabylie

6^e journée (31 janvier-1^{er} février 2020) :

Raja Casablanca - AS Vita Club
Club JS Kabylie - ES Tunis

NB : les deux premiers du groupe se qualifient pour les quarts de finale.

FOOTBALL/RÉGIONALE UNE (LIGUE D'OUARGLA) : Le programme de la 13^e journée

Programme des rencontres de la 13e journée du championnat de football de division Régionale Une (ligue d'Ouargla), prévues ce week-end :

Groupe -A-

MB Baidha - IRB Nakhla
IR Hassi Delaa - ES Moggar
M. Moufflon - Wifak El-Meghaier
IRB Ouargla - Wifak Ain-Madhi
Noudjoum Illizi - Amel Sidi-Mahdi
Olympique El-Oued - ASC Ouargla

Groupe -B-

ESB El-Oued - Ittihad Hamadine
MR Hamadine - M. Blidet Amor
W. Hoggar Tamanrasset - IRB Ain Beida
R. Hassi El-Gara - OS Bouameur
Gueltat Sidi Saad - NR Sorro Sahli
Chabab Djamaa - CSSW Illizi.

FOOT/ LIGUE 1 (TRANSFERT)

Zerara (ex-CABBA) deuxième recrue hivernale du CR Belouizdad

Le milieu de terrain du CABB Arreridj Taoufik Zerara, s'est engagé pour deux saisons avec le CR Belouizdad, a annoncé mardi l'actuel leader de la Ligue 1 de football sur sa page officielle Facebook.

Zerara (33 ans) devient la deuxième recrue hivernale du Chabab, après l'arrivée lundi de l'attaquant Mohamed Amine Souibaah (ex-ES Sétif), également pour un contrat de deux saisons.

Le club de Laâquiba devrait clore son recrutement avec l'arrivée d'un troisième et dernier joueur, comme le stipulent les règlements.

Le CRB, fraîchement qualifié pour les 1/8es de finale de la Coupe d'Algérie en déplacement face à l'Olympique Médéa (1-0), est dirigé par un staff intérimaire, en remplacement d'Abdelkader Amrani, démissionnaire, pour rejoindre le club marocain de Difaâ Hassani El-Jadidi.

Plusieurs noms de techniciens étrangers circulent dans l'entourage du club pour remplacer Amrani, à l'image du Belge Paul Put, qui vient de démissionner de son poste de directeur technique sportif (DTS) du WA Casablanca (Div.1 marocaine), ou encore l'actuel coach du CABBA le Français Franck Dumas.

Outre le départ du coach, le CRB a enregistré également un remaniement au sein de sa direction avec l'arrivée de Taoufik Kourichi, en tant que nouveau président du pôle de performance et porte-parole du club, en remplacement de Saïd Allik.

LIGUE 1 (NA HUSSEÏN-DEY) Adjali limogé, Zekri pour assurer l'intérim

La direction du NA Hussein-Dey (Ligue 1 de football), a annoncé mardi sa décision de se passer des services de l'entraîneur Lakhdar Adjali, deux jours après l'élimination de l'équipe en 16es de finale de la Coupe d'Algérie en déplacement face au RC Arbaâ de la Ligue 2 (1-0, a.p.), a appris l'APS auprès de la direction.

«Adjali n'est plus l'entraîneur du NAHD, il est parti au même titre que l'entraîneur-adjoint Azzedine Rahim. Nous avons confié l'intérim à Nacer Zekri (en charge de l'équipe réserve, ndr) en attendant la nomination d'un nouveau coach qui sera à 90% local», a affirmé à l'APS le président du Nasia Mourad Lahlou. Lakhdar Adjali, ancien joueur du NAHD (1991-1994), avait remplacé en novembre dernier Arzeki Remane, démissionnaire, suite à la défaite concédée dans le derby face au MC Alger (3-0), dans le cadre de la 8e journée du championnat.

Au terme de la phase aller de la compétition, le NAHD occupe la 13e place au tableau avec 15 points, à une longueur seulement du premier relégué le Paradou AC (15e, 14 pts), qui compte trois matchs en moins.

Sérieusement menacé par le spectre de la relégation, le NAHD entamera la seconde partie de la saison en déplacement face à la JS Kabylie, le mercredi 5 février au stade du 1e-novembre, à l'occasion de la 16e journée.

CAN-2021

Le tournoi entre le 15 janvier et le 14 février

La Coupe d'Afrique des nations de football CAN-2021 prévue au Cameroun, se déroulera en janvier et février, afin de permettre à la FIFA d'organiser la Coupe du monde des clubs nouvelle formule, en été, a rapporté hier le magazine France Football.

Selon la même source, la décision de la Confédération africaine de football (CAF) de faire jouer la CAN en hiver est déjà prise, et plus précisément entre le 15 janvier et le 14 février.

Elle l'annoncera dans les prochaines semaines, selon France Football.

En 2017, la CAF avait réformé sa compétition phare, en faisant passer le nombre de sélections en phase finale de seize à vingt-quatre et en choisissant de l'organiser l'été, comme en Egypte en 2019.

Depuis, la FIFA a décidé de réformer la Coupe du monde des clubs, qui concernera, en 2021, vingt-quatre équipes, contre sept actuellement. La compétition se déroulera tous les quatre ans, en été. La CAF n'a donc pas d'autre choix que de procéder à un glissement de calendrier, et d'opter, comme avant 2017, pour la période hivernale. L'Algérie, vainqueur du Sénégal (1-0) en finale disputée en juillet dernier au stade du Caire, est détentrice du trophée.

LIGUE 1/MC ORAN

Les joueurs arrêtent la grève

Les joueurs du MC Oran ont repris hier les entraînements au lendemain de la grève qu'ils ont observée pour protester contre la situation financière délicate que traverse le club de ligue 1 de football.

Soutenus dans leur démarche par les supporters qui étaient présents dans le stade "Ahmed-Zabana", les protégés de l'entraîneur Bachir Mecheri, se sont entraînés finalement ce mercredi matin et sont également appelés à effectuer une deuxième séance en fin de journée, a-t-on appris de leur coach.

Par ailleurs et après avoir prévu un stage à Alger la semaine prochaine, la direction du MCO et faute de moyens financiers, devrait poursuivre sa préparation à Oran en prévision de la deuxième partie du championnat qui débutera le 1er février prochain, selon la même source. En attendant, le MCO, cinquième provisoirement au classement, devra se rendre à Tizi Ouzou le 20 de ce mois pour y affronter la JS Kabylie dans le cadre de la mise à jour du championnat.

Des supporters annulent la séance de la reprise

La séance de la reprise des entraînements au MC Oran qui devait avoir lieu mardi en fin d'après-midi a été finalement annulée sur insistance des supporters présents au stade Ahmed-Zabana qui ont obligé les joueurs et le staff technique d'y faire l'impasse.

Cette attitude se voulait un message en direction des autorités locales pour venir au secours de leur équipe qui évolue en ligue 1 de football et qui est secouée par une interminable crise financière. Il y a quelques jours, le directeur général des «Hamraou», Si Tahar Cherif El Ouezani, avait menacé de jeter l'éponge en compagnie des membres dirigeants ainsi que ceux de son staff technique, estimant que son club est lésé, et ce, en dépit des engagements des autorités locales de l'aider.

Ces turbulences que vit la formation phare de la capitale de l'ouest du pays, coïncidant avec le mercato hivernal que la direction souhaite mettre à profit pour renforcer son effectif, actuel cinquième au classement avant de disputer son dernier match de la phase aller sur le terrain de la JS Kabylie. Mais les problèmes financiers du club risquent de lui jouer un mauvais tour au cours de ce mercato et l'empêcher d'engager les joueurs ciblés.

CAF AWARDS 2019

L'Algérie remporte 4 trophées



L'Algérie a remporté quatre trophées à la cérémonie de la 28e édition des CAF awards qui s'est déroulée mardi soir à Hurghada (Egypte), dont celui de meilleure équipe africaine pour la sélection nationale sacrée championne d'Afrique 2019.

Les autres distinctions algériennes ont été décrochées à titre individuel, par Youcef Belaïli élu meilleur joueur africain interclubs, Djamel Belmadi meilleur entraîneur d'une équipe masculine et Ryad Mahrez pour le meilleur but de l'année.

Le Président de la Fédération algérienne de football, Kheirddine Zetchi, qui a reçu le trophée de meilleure équipe africaine 2019, s'est dit «heureux et fier» d'avoir contribué au retour de l'Algérie au premier plan continental avec la consécration des Verts à la CAN-2019 en Egypte, 29 ans après le premier titre remporté en Algérie.

«Je suis très fier de ce trophée que je dédie à tous les Algériens du monde», a-t-il déclaré. De son côté, le sélectionneur national, Djamel Belmadi, élu meilleur entraîneur d'une équipe masculine africaine, a dédié cette distinction au peuple algérien, aux joueurs qui sont les principaux acteurs sur le terrain et aux membres de son staff technique. «La CAN a été fantastique avec 24 équipes participantes.

Je dédie ce trophée à mon pays et à notre peuple qui mérite ce bonheur», a-t-il dit. Le capitaine des Verts, Ryad Mahrez, qui a raté le trophée de meilleur joueur africain au profit de



Sénégalais Sadio Mané, a également été honoré lors de cette soirée avec le trophée de meilleur but de l'année, inscrit en demi-finale de la CAN-2019 face au Nigeria sur un coup-franc direct dans le temps additionnel pour offrir la qualification à l'Algérie, sacrée en finale face au Sénégal (1-0).

Belaïli, qui a enregistré un retour fracassant chez les Verts en étant un des principaux artisans du sacre en Egypte,

a pour sa part été récompensé pour sa riche saison 2019 avec deux titres continentaux remportés.

La Ligue des champions d'Afrique avec l'ES Tunis et la Coupe d'Afrique des nations avec l'Algérie.

Chez les dames, le titre de meilleure joueuse est revenu à la nigérienne Asisat Oshoala, alors que le trophée de meilleure équipe féminine a été remporté par le Cameroun.

Djamel Belmadi remporte le trophée de meilleur entraîneur africain

L'entraîneur de la sélection algérienne de football, Djamel Belmadi, a été élu meilleur entraîneur africain de l'année 2019, lors de la cérémonie de la 28e édition des CAF awards qui s'est déroulée mardi soir à Hurghada (Egypte). «Je dédie ce trophée à tout le peuple algérien, aux joueurs qui sont les principaux acteurs sur le terrain et aux membres du staff technique», a déclaré Belmadi à l'issue de sa consécration. Djamel Belmadi, qui a mené les «Verts» au titre africain en 2019 en



Egypte, était en course avec le coach du Sénégal, finaliste de la CAN-2019, Aliou Cissé, et le Tunisien Moïse Chaabani, qui a conduit l'ES Tunis à remporter les deux dernières éditions de la Ligue des champions.

C'est la 3e distinction remportée par l'Algérie aux CAF awards 2019, après celles de joueur africain interclubs remportée par Youcef Belaïli et meilleure équipe africaine masculine décrochée par la sélection nationale sacrée championne d'Afrique 2019.

Youcef Belaïli sacré joueur africain interclubs

L'international algérien Youcef Belaïli (Ahly Djeddah, Arabie saoudite) a remporté le trophée de joueur africain interclubs de l'année 2019, lors de la cérémonie de la 28e édition des CAF awards qui s'est déroulée mardi soir à Hurghada (Egypte).

Belaïli a connu une riche saison 2019

avec deux titres continentaux remportés.

La Ligue des champions d'Afrique avec l'ES Tunis et la Coupe d'Afrique des nations avec l'Algérie.

L'attaquant algérien était en course avec le Tunisien Anice Badri (ES Tunis) et l'Egyptien Tarek Hamed (Zamalek).



La sélection algérienne sacrée meilleure équipe africaine

La sélection algérienne de football a remporté le trophée de meilleure équipe nationale africaine messies de l'année 2019, lors de la cérémonie de la 28e édition des CAF awards qui s'est déroulée mardi soir à Hurghada (Egypte). La sélection algérienne a été

sacrée championne d'Afrique des nations 2019, en s'imposant devant le Sénégal (1-0), en finale de la CAN-2019 disputée en Egypte. C'est le deuxième trophée pour l'Algérie aux CAF awards 2019, après celui de joueur africain interclubs remporté par Youcef Belaïli.



Mahrez félicite Mané pour son sacre

L'ailier international algérien de Manchester City (Premier league anglaise de football) Riyad Mahrez, a félicité l'attaquant sénégalais de Liverpool Sadio Mané, sacré Ballon d'or africain 2019, trophée reçu mardi soir à Hurghada (Egypte) lors de la cérémonie des CAF Awards, organisée annuellement par la Confédération africaine (CAF).

«Félicitations à Sadio pour son trophée bien mérité, et désolé je n'ai pu venir mais j'ai dû commencer à marquer pour le trophée 2020, à

l'année prochaine inchallah», a écrit Mahrez sur son compte Facebook et Twitter.

Mahrez, qui n'a pu effectuer le déplacement en Egypte, était retenu par le match de son équipe dans le derby mancunien face à Manchester United, dans le cadre des demi-finales (aller) de la coupe de la Ligue anglaise. Le joueur algérien, vainqueur du Ballon d'or africain en 2016, a contribué à la victoire des siens en déplacement (3-1) en inscrivant le deuxième but des «Cityzens».

La seconde manche se jouera le 29 janvier à l'Etihad Stadium (20h45).

Mahrez a terminé à la troisième place au classement du Ballon d'or 2019 avec 267 voix, derrière l'Egyptien de Liverpool Mohamed Salah (325), alors que Mané a reçu 477 voix.

L'Algérie, sacrée championne d'Afrique à la CAN-2019 en Egypte, a réalisé une véritable razzia au cours de cette cérémonie, en remportant le titre de la meilleure équipe de l'année, du meilleur entraîneur (Djamel



Belmadi), du meilleur joueur interclubs (Youcef Belaïli), et du meilleur but (Riyad Mahrez).

Lemar encore blessé

Le milieu français ne disputera peut-être plus de matchs avec l'Atletico. Depuis plusieurs semaines, les rumeurs mercato vont bon train concernant un possible départ de Thomas Lemar cet hiver. Récemment, Diego Simeone a même fait part de sa déception concernant son joueur. Une tendance qui laisse penser que le champion du Monde 2018 ne portera peut-être plus le maillot colchonero, d'autant plus que Diego Simeone a dévolé le groupe qui prendra part à la Supercoupe d'Espagne.



Vidal discute avec les Red Devils

Ole-Gunnar Solskjaer veut apporter quelques retouches à son groupe pendant le mercato hivernal. Le manager de Manchester United songerait à recruter le très expérimenté Arturo Vidal.

Poussé vers la sortie au FC Barcelone, Arturo Vidal a demandé à ses dirigeants de lui trouver un nouveau club. Selon le Manchester Evening News, l'international chilien pourrait débarquer du côté d'Old Trafford pendant le mois de janvier. Des discussions seraient en cours entre les agents du joueur et la direction de Manchester United.

Agé de 32 ans, il évolue depuis un an et demi au FC Barcelone. Sous contrat jusqu'en 2021 avec le club catalan, l'international chilien serait disponible pour la somme de 20 millions d'euros environ. Arturo Vidal serait également convoité par l'Inter Milan.

NEUER MET LA PRESSION SUR SES DIRIGEANTS

Manuel Neuer assure ne pas se formaliser de la signature du jeune Alexander Nübel, attendu pour prendre à terme la succession du champion du monde allemand.

En fin de contrat en juin prochain, Alexander Nübel s'est laissé convaincre par les arguments du Bayern Munich, qui voit dans l'actuel portier de Schalke 04 le successeur de Manuel Neuer. A en croire la presse allemande, l'actuel numéro 1 bavarois se serait d'ailleurs vu demander de partager son temps de jeu, la saison prochaine, avec la nouvelle recrue. Ce qu'il aurait fermement refusé. Interrogé dans les colonnes de Kicker, Manuel Neuer n'en a pas moins tenu un discours très policé. «Je suis un athlète et un professionnel et je veux toujours jouer. Je suis ambitieux et j'aime être sur le terrain. Je suis un protagoniste et je veux toujours jouer. C'est une décision du club en ce qui concerne les prochaines années. C'est un bon gardien de but. Néanmoins, nous avons également de très bons gardiens de but avec nous. Sven Ulreich a toujours fait un très bon travail lorsqu'il m'a remplacé et a joué ses matches. Nübel est un gardien de but, qui peut être l'avenir. Cela ne m'importe pas du tout qu'il vienne au FC Bayern», a-t-il assuré.



La jolie stat de Riyad Mahrez
Auteur du deuxième but de Manchester City sur la pelouse de United mardi soir, en Carabao Cup (victoire 1-3), Riyad Mahrez a porté son total de buts cette saison à 7. Si l'on ajoute ses passes décisives (12), l'international algérien a été impliqué sur 19 réalisations de son équipe, en 19 titularisations toutes compétitions confondues. Soit un ratio d'un but par match. Arrivé à l'été 2018 chez les Skyblues, le milieu offensif de 28 ans est parti pour faire beaucoup mieux que lors de sa première saison à l'Etihad Stadium (12 buts et 12 passes en 44 matchs).

THIBAUT COURTOIS «RASSURE TOUT LE MONDE»

Après un début de saison compliqué, le portier belge serait désormais devenu indispensable aux yeux du vestiaire merengue au même titre que Benzema. Comme le montre sa récente performance face à Getafe le week-end dernier, Thibaut Courtois semble revenir peu à peu à son meilleur niveau. Après un début de saison compliqué marqué par le départ du gardien préféré des supporters Keylor Navas vers le PSG, l'ancien portier de Chelsea et de l'Atletico Madrid enchaîne les bonnes prestations depuis l'automne. De plus, l'international belge semblerait rassurer le vestiaire madrilène dans un domaine bien particulier. "On a enfin un gardien qui fait de belles sorties aériennes et cela rassure tout le monde", aurait confié un joueur merengue au quotidien l'Equipe.



Chelsea : Zaha trop cher ?

Désireux de renforcer son attaque pendant le mercato hivernal, Frank Lampard souhaiterait recruter l'attaquant de Crystal Palace, Wilfried Zaha. Mais les Blues trouvent le prix demandé par les Eagles trop élevé. Selon des informations rapportées par le Daily Express, Chelsea pourrait mettre fin à son intérêt pour Wilfried Zaha. Le club londonien estime que les 90 millions d'euros demandés par Crystal Palace sont trop élevés et n'envisage pas de mettre une telle somme dans un attaquant pendant le mercato hivernal. Le joueur courtisé a changé d'agent pour faciliter son futur transfert et serait également dans le viseur du Bayern Munich. Déjà courtisé l'été dernier par plusieurs clubs, Wilfried Zaha a marqué 56 buts et produit 68 passes pour un total de 345 apparitions avec les Eagles. Selon le journal anglais, les dirigeants de Crystal Palace devraient rester fermes sur ce prix comme il l'on été l'été dernier avec leur défenseur Aaron Wan-Bissaka vendu 60 millions d'euros à Manchester United.



PRÉSIDENTE Le Président Tebboune reçoit le Pr Ahmed Laraba

Le président de la République Abdelmadjid Tebboune a reçu hier à Alger le professeur universitaire et membre de la Commission du droit international à l'Organisation des Nations unies (ONU) Ahmed Laraba qu'il a chargé de présider la commission chargée de soumettre les propositions concernant l'amendement de la Constitution. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de cabinet de la présidence de la République, Noureddine Ayadi et du ministre conseiller à la communication, porte-parole officiel de la Présidence de la République, Belaid Mohand Oussaïd. Cette commission devra soumettre au Président de la République, ses propositions concernant l'amendement de la Constitution.

PRÉSIDENTE Mise en garde contre les faux comptes de réseaux sociaux attribués à de hauts responsables de l'Etat

La Direction de la presse et de la communication de la Présidence de la République a mis en garde, mardi, dans un communiqué, contre les faux comptes dans des réseaux sociaux attribués à de hauts responsables de l'Etat. «La Direction de la presse et de la communication de la Présidence de la République a constaté récemment, une prolifération de faux comptes sur les différents réseaux sociaux attribués à de hauts responsables d'Etat, notamment sur Twitter et Facebook», précise le communiqué qui avertit contre «les poursuites judiciaires auxquelles s'exposent leurs auteurs». La Direction de la presse et de la communication de la Présidence de la République «appelle à la vigilance contre de telles pratiques fictives qui dupent l'opinion publique et nuisent aux hauts responsables de l'Etat», conclut le communiqué.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE :

«La Constitution amendée sera soumise à un référendum populaire»

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a annoncé hier la création d'un Comité d'experts chargé de formuler des propositions pour une révision constitutionnelle, a décidé de soumettre l'amendement de la Constitution au référendum populaire.

A travers cette décision, le président Tebboune aura, selon des observateurs, concrétisé l'un de ses engagements pris lors de la campagne électorale et répond à l'une des principales revendications du mouvement populaire.

Le président Tebboune a, ainsi, tracé, dans une lettre de mission adressée à M. Ahmed Laraba, président du Comité d'experts chargé de formuler des propositions pour une révision constitutionnelle, les principaux axes de propositions et recommandations autour desquels le Comité doit mener sa réflexion, en soulignant que les conclusions des travaux, traduites dans un rapport et un projet de loi constitutionnelle, devront lui parvenir dans un délai de deux mois.

Il a indiqué avoir placé «à la tête des priorités» de son mandat à la présidence de la République, l'amendement de la Constitution, «pierre angulaire» pour l'édification d'une nouvelle République afin de réaliser les revendications du peuple exprimées par le mouvement populaire, ajoutant qu'une «révision profonde» de la Constitution est «souhaitable» et «nécessaire». Une fois remis, le projet de révision de la Constitution fera l'objet de larges consultations auprès des acteurs de la vie politique et de la société civile avant d'être déposé, suivant les procédures constitutionnelles en vigueur, auprès du Parlement pour adoption, a-t-il précisé, ajoutant que le texte adopté par le Parlement sera, par la suite, soumis au référendum populaire.

Conformément à ses engagements, le chef de l'Etat a indiqué avoir invité le Comité des experts à mener sa réflexion et à lui faire des propositions et recommandations autour de 7 axes relatifs à la révision constitutionnelle, dont le «renforcement des droits et libertés des citoyens», «la moralisation de la vie publique et la lutte contre la



corruption», ainsi que «la consolidation de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs» et «le renforcement du pouvoir de contrôle du Parlement».

Il s'agit aussi de «la consolidation de l'indépendance du pouvoir judiciaire», «la consolidation de l'égalité des citoyens devant la loi» et «la consécration constitutionnelle des mécanismes d'organisation des élections».

Le comité aura à analyser et évaluer, «sous tous ses aspects», l'organisation et le fonctionnement des institutions de l'Etat et à présenter au président de la République des propositions et recommandations ayant pour objet de «conforter l'ordre démocratique fondé sur le pluralisme politique et l'alternance au pouvoir». Les propositions et recommandations du comité devraient également

permettre «prémunir l'Algérie contre toute forme d'autocratie» et d'assurer «une réelle séparation et un meilleur équilibre des pouvoirs en introduisant davantage de cohérence dans le fonctionnement du pouvoir exécutif et en réhabilitant le Parlement, notamment dans sa fonction de contrôle de l'action du gouvernement».

Le Comité aura également à proposer toute mesure de nature à «améliorer les garanties de l'indépendance des magistrats», à «renforcer les droits des citoyens et en garantir l'exercice», «conforter la moralisation de la vie pu-

blique» et «réhabiliter les institutions de contrôle et de consultation». Le président Tebboune avait réitéré, lors de sa prestation de serment le 19 décembre dernier, ses engagements contractés durant la campagne électorale, en mettant l'accent sur un amendement de la Constitution dont les principaux contours porteront sur la limitation du renouvellement du mandat présidentiel à une seule fois, la réduction des prérogatives du Président pour «prévenir les dérives autocratiques», la séparation et l'équilibre des pouvoirs et la consécration de la protection des droits de l'Homme, des libertés individuelles et collectives. Lors du dernier Conseil des ministres, le président Tebboune avait affirmé que l'édification de l'Algérie à laquelle aspirent les citoyens implique la «réévaluation» du système de gouvernance à travers un «profond amendement» de la Constitution, de même que certains textes de loi importants, à l'instar de la loi électorale.

A ce propos, le chef de l'Etat avait mis en avant l'importance de la moralisation de la vie politique à travers la consécration de la séparation de l'argent et de la politique, outre la lutte contre la mauvaise gestion, soulignant la nécessité d'édifier un Etat de droit garantissant l'indépendance de la justice et la promotion de la démocratie participative et favorisant l'épanouissement social et politique.

ALGÉRIE-ESPAGNE-CORÉE DU SUD Sonatrach signe avec Tecnicas Reunidas et Samsung un contrat pour réaliser une raffinerie à Hassi Messaoud

La Sonatrach a signé hier à Alger un contrat avec un groupement composé de Tecnicas Reunidas (Espagne) et Samsung Engineering (Corée du Sud) pour la réalisation d'une raffinerie de pétrole au niveau de Haoud El Hamra à Hassi Messaoud. Ce contrat, d'un montant de 440 milliards de DA (quelque 3,7 milliards de dollars), porte sur la réalisation

d'une raffinerie de pétrole brut à conversion profonde d'une capacité de 5 millions de tonnes/an. Le marché a été conclu suite à un appel d'offres lancé par Sonatrach en 2017. Sur dix-huit (18) compagnies ayant retiré le cahier des charges relatif à cette offre, sept (7) ont soumissionné dont quatre (4) ont été retenues en mai 2018, rappelle la même source.

FRANCE: Sarkozy sera jugé pour corruption en octobre

L'ancien président français, Nicolas Sarkozy, sera jugé pour corruption, dans l'affaire dite des «Ecoutes» à partir du 5 octobre, une première en France, selon une décision du tribunal correctionnel de Paris mercredi.

M. Sarkozy est soupçonné d'avoir tenté d'obtenir début 2014, par l'entremise de son avocat Thierry Herzog, des informations secrètes auprès de Gilbert Azibert, alors haut magistrat, dans une procédure le concernant en échange d'un «coup de pouce» pour un poste à Monaco.

Le procès de l'ancien chef de l'Etat (2007-2012) pour «corruption» et «trafic d'influence» se tiendra du 5 au 22 octobre après une audience intermédiaire fixée au 17 juin prochain. La Cour de cassation avait rejeté en juin les derniers recours formés par Nicolas Sarkozy, son avocat et ami Thierry Herzog et l'ex-haut magistrat de la Cour de cassation Gilbert Azibert, qui tentaient d'éviter un procès. Leurs avocats n'ont pas fait de commentaires

hier, selon l'AFP. Nicolas Sarkozy, retiré de la vie politique depuis sa défaite à la primaire de la droite fin 2016, doit également être jugé dans les prochains mois pour «financement illégal» de sa campagne électorale de 2012. Les dates de ce second procès ne sont pas encore connues. Dans un réquisitoire sévère en octobre 2017, le parquet national financier avait comparé les méthodes de Sarkozy à celles d'un «délinquant chevronné» et stigmatisé les nombreux recours intentés par ses avocats qui avaient «paralysé» l'instruction. L'affaire trouve son origine dans les interceptions de conversations téléphoniques de l'ex-chef de l'Etat avec son avocat, diligentées dans le cadre de l'enquête sur les accusations de financement libyen de sa campagne de 2007.

Les policiers avaient découvert que Nicolas Sarkozy utilisait un portable secret ouvert au moyen d'une carte pré-payée sous l'alias de «Paul Bismuth» pour communiquer avec un unique interlocuteur: son avocat.

JOURNÉES NATIONALES DE LA MÉDECINE LÉGALE À ANNABA : Importance des aspects légaux et déontologiques de la médecine à distance

Les intervenants aux travaux des 4^{èmes} journées nationales de la médecine légale, ouverts hier à Annaba ont affirmé l'importance des aspects légaux et déontologiques dans l'exercice de la médecine à distance rendue possible par les technologies modernes. Les participants à la rencontre ont

relevé que la médecine à distance qui est un moyen moderne pour porter le traitement au patient où qu'il se trouve nécessite la maîtrise des aspects légaux et déontologiques notamment liés au choix du médecin et la préservation du secret des données. «L'Algérie qui possède un vaste

territoire a besoin de maîtriser et généraliser cette technique», a considéré le président de l'Académie algérienne de développement de la médecine légale, Pr. Rachid Hadji qui a insisté sur la nécessité pour le système de santé de suivre l'évolution technique pour améliorer l'acte sanitaire.

La médecine légale est appelée à faire face aux changements des comportements sociaux à l'instar du phénomène des agressions, a estimé de son côté le chef du service de médecine légale au CHU d'Annaba Abdelhamid Amira qui a fait savoir que plus de 60 consultations liées à des vio-

lences sont quotidiennement effectuées au niveau de son service. Ces journées qui regroupent des praticiens spécialistes de plusieurs régions du pays verront la présentation de 180 communications sur notamment le cancer, la déontologie médicale et la responsabilité de la médecine légale.